

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / mars 2019

**Comment accompagner l'édition
universitaire de revues en sciences
humaines et sociales vers l'open
access ?
État des lieux en France, rôle des
bibliothèques et des autres acteurs**

Claire Ménard

Sous la direction de Benoît Epron
Professeur associé HES – Haute École de Gestion de Genève

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Benoît Epron qui a accepté de diriger ce travail et a nourri mon travail par ses remarques pertinentes.

Je remercie aussi Solenn Bihan qui a proposé ce sujet de mémoire. Il m'a permis de découvrir et d'étudier en profondeur un aspect riche et passionnant du travail de bibliothécaire.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont bien voulu répondre à mes sollicitations et partager leurs expériences et leurs projets. À Frédéric Boyer, Ghislain Chave, Sonia Guédon, Isabelle Laboulais, Jean-Luc de Ochandiano, Jérôme Poumeyrol, Armelle Thomas, pour les informations sur les projets éditoriaux qu'ils conduisent. À Julien Baudry et Aurore Cartier, pour avoir partagé leurs réflexions avec moi. À Thomas Parisot, Marie Pellen, pour m'avoir fourni de nouvelles perspectives. Tous ces échanges ont permis d'alimenter ma réflexion et mon travail.

Merci enfin à la promotion Benoîte Groult, et en particulier à la tribu qui a irréductiblement peuplé la bibliothèque de l'Enssib en février : Adrien, Célia, Claire, Marion, Mylène. Merci en particulier à Agathe, Camille et Manon pour les échanges nombreux et toujours détendus, et leurs précieuses relectures.

Résumé :

L'édition universitaire en sciences humaines et sociales est mise au défi par l'arrivée du numérique et les politiques incitatives en faveur de l'open access. Son modèle traditionnel est profondément remis en cause et c'est tout un champ éditorial qui risque d'être déstabilisé. Une multiplicité d'acteurs est impliquée, ce qui rend la situation d'autant plus complexe à faire évoluer.

Dans ce contexte, les bibliothèques universitaires ont un rôle à jouer : certaines ont déjà, depuis quelques années, participé ou initié des projets de plateformes de revues en accès libre ; plus globalement, elles font preuve d'un réel investissement en faveur de l'open access. La question est maintenant de savoir comment les établissements documentaires peuvent légitimement participer au renouvellement de l'édition en sciences humaines et sociales.

Descripteurs : édition en libre accès, édition scientifique, sciences humaines, sciences sociales, bibliothèques universitaires, périodiques de recherche, open science, science ouverte, information scientifique, pépinières de revues, incubateurs de revues, plateformes de revues

Abstract: How can academic libraries in France take part in publishing humanities journals in open access?

Academic publishing of social sciences is challenged by digital and open access issues on the one hand, and by political strategies on the other hand. Traditional structures are deeply questioned and are in danger to be unsettled. The situation is all the more uncertain as many actors are involved.

In these circumstances, academic libraries are likely to step in: some of them have already taken part or brought in projects of open access journals platforms for several years. Generally, academic libraries are really involved in the open access movement. But how can academic libraries take a legitimate part in renewing social sciences publishing?

Keywords: open access edition, academic edition, humanities, social sciences, academic libraries, academic journals, open science, scientific and technical information, journals incubators, journals platforms

Droits d’auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d’Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN OPEN ACCESS ET LES REVUES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, UNE ÉQUATION COMPLEXE....	17
Comment l'édition universitaire en sciences humaines et sociales s'est-elle tournée vers le numérique et l'open access ?.....	17
<i>L'édition universitaire en sciences humaines et sociales : un écosystème complexe et fragile.....</i>	<i>17</i>
<i>Le bouleversement induit par le numérique et l'open access dans le champ éditorial en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>22</i>
La multiplicité des acteurs de l'édition en sciences humaines et sociales.....	26
<i>Un contexte national de plus en plus favorable à l'open access.....</i>	<i>26</i>
<i>Les partenaires traditionnels de la recherche en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>30</i>
<i>Les réseaux professionnels.....</i>	<i>32</i>
L'opportunité d'un investissement du processus éditorial par les bibliothèques universitaires.....	35
<i>Quel rôle pour les bibliothèques universitaires ?.....</i>	<i>35</i>
<i>Comment les bibliothèques universitaires pratiquent-elles déjà l'open access ?.....</i>	<i>37</i>
<i>Les bibliothèques peuvent-elles être éditrices ?.....</i>	<i>37</i>
L'ÉMERGENCE DES SERVICES D'ÉDITION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	41
La variété des formes d'investissement du circuit éditorial par les bibliothèques : panorama des projets en cours.....	41
<i>La participation ponctuelle ou isolée des bibliothèques à l'édition universitaire.....</i>	<i>41</i>
<i>Le développement des « pépinières » de revues.....</i>	<i>43</i>
<i>Qu'est-ce qu'un service d'édition dans une bibliothèque universitaire ?.....</i>	<i>47</i>
La question des collaborations et le positionnement de la bibliothèque.....	53
<i>Au sein de l'université : un service de proximité.....</i>	<i>54</i>
<i>À l'extérieur de l'Université : la volonté de collaboration au niveau national.....</i>	<i>56</i>
Le choix des outils et la mise en œuvre du projet.....	58
<i>Lodel, OJS : l'importance du choix de l'outil éditorial.....</i>	<i>58</i>
<i>Le choix des modalités de diffusion pour une meilleure visibilité des revues.....</i>	<i>61</i>
<i>Quels moyens pour la mise en œuvre ?.....</i>	<i>64</i>
LA POSSIBILITÉ D'UN RENOUVELLEMENT DU PAYSAGE ÉDITORIAL.....	69
La nécessité d'une structuration des projets éditoriaux au niveau national.....	69
<i>Des initiatives locales à un réseau national : la difficulté du changement d'échelle.....</i>	<i>69</i>
<i>Une édition collaborative.....</i>	<i>72</i>
<i>Un développement à l'échelle européenne.....</i>	<i>73</i>
La question centrale de la survie économique.....	74

Vers de nouveaux modèles éditoriaux ?.....	76
<i>L'expérimentation de nouveaux modèles de publication de revues.....</i>	<i>76</i>
<i>Les épi-revues, les méga-revues : le renouvellement de la production de</i>	
<i>périodiques.....</i>	<i>77</i>
<i>Quel avenir pour le modèle de l'article ?.....</i>	<i>78</i>
CONCLUSION.....	83
SOURCES.....	85
<i>Entretiens.....</i>	<i>85</i>
<i>Sources législatives et appels pour l'open access.....</i>	<i>85</i>
<i>Sources institutionnelles et sur les opérateurs nationaux.....</i>	<i>86</i>
<i>Sources sur les projets éditoriaux.....</i>	<i>89</i>
<i>Exemples de publications.....</i>	<i>90</i>
<i>Expérimentations.....</i>	<i>90</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	91
<i>Édition scientifique et édition numérique.....</i>	<i>91</i>
<i>L'édition en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>92</i>
<i>Recherche et documentation.....</i>	<i>93</i>
<i>Les cadres institutionnels.....</i>	<i>94</i>
<i>Open access et open science.....</i>	<i>94</i>
ANNEXES.....	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	117
TABLE DES MATIÈRES.....	119

Sigles et abréviations

ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

ADBU : Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

AEDRES : Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur

ANR : Agence Nationale de la Recherche

APC : *Article Processing Charges*

BBF : *Bulletin des Bibliothèques de France*

Bibas : Bibliothécaire Assistant Spécialisé

BIU Santé : Bibliothèque interuniversitaire de Santé (Paris)

BSN : Bibliothèque Scientifique Numérique

BU : Bibliothèque Universitaire

CCSD : Centre pour la Communication Scientifique Directe

Cléo : Centre pour l'édition électronique

CMS : *Content Management System* (système de gestion de contenu)

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

COPIST : Catalogue d'Offres Partagées d'IST

CorIST-SHS : Correspondants Information Scientifique et technique en Sciences Humaines et Sociales (InSHS)

CoSO : Comité pour la Science Ouverte

DIST : Direction de l'Information Scientifique et Technique

DOAJ : *Directory of Open Access Journals*

DSI : Direction des Systèmes d'Information

EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales

Enssib : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ETP : Équivalent Temps Plein

GIS : Groupement d'intérêt scientifique

GTOA : Groupe de travail Open Access (Couperin)

HAL : Hyper Articles en Ligne

IGB : Inspection Générale des bibliothèques

Inist : Institut de l'Information Scientifique et Technique

InSHS : Institut des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : *International Standard Serial Number*

IST : Information Scientifique et Technique

LIBER : Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche

LPC : *Library Publishing Coalition*

Médici : Métiers de l'édition scientifique publique

Métopes : Méthodes et outils pour l'édition structurée

MSH : Maison des Sciences de l'Homme

MRSH : Maison de la Recherche en Sciences Humaines (Caen)

OJS : *Open Journal Systems*

PANDOR : Portail Archives Numériques et Données de la Recherche (MSH de Dijon)

PREO : Pépinière de REvues en Open access

PKP : *Public Knowledge Project*

REPÈRES : REseau des PEpinières de REvues Scientifiques

SCD : Service commun de la documentation

SFHM : Société Française d'Histoire de la Médecine

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STM : Sciences, Techniques et Médecine

TDM : Text and Data Mining

TGIR : Très Grande Infrastructure de Recherche

UCA : Université Clermont Auvergne

INTRODUCTION

Le 4 juillet 2018 à Lille, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, a ouvert le congrès annuel de la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche (LIBER)¹ en lançant le plan national pour la science ouverte. Ce discours s'inscrivait parfaitement dans le thème des journées, consacrées à l'open science, et annonçait le lancement d'un plan national pour la science ouverte en France. Il confirmait l'engagement politique en faveur de l'ouverture de l'accès à l'information scientifique et technique.

Je voudrais conclure en vous disant qu'on parle de science ouverte depuis trop longtemps. Il est temps de passer à l'action. Ce plan [pour la science ouverte] rend obligatoire l'accès ouvert pour les publications et pour les données issues de recherches financées sur projets.

Il met en place un Comité pour la science ouverte et soutient des initiatives majeures de structuration du paysage concernant les publications et les données. [...]

Avec ce plan, je vous confie aujourd'hui les clés pour ouvrir les portes, pour abaisser les barrières. Je vous demande de vous les approprier, de les utiliser, de les diffuser. Car la réussite de cette politique de science ouverte est dans vos mains ! Ce n'est qu'ensemble, vraiment tous ensemble, que nous ferons, de la science ouverte un véritable outil d'enrichissement collectif.

On le voit, la question de l'open access² prend une orientation politique et législative croissante. Les premières initiatives, dans les années 2000, exprimaient des vœux, des souhaits pour l'ouverture de l'information scientifique. L'initiative de Budapest en 2001³ réaffirmait les principes de l'accès ouvert à l'heure d'internet ; en 2003, la déclaration de Bethesda sur la publication en open access⁴ et celle de Berlin sur l'accès ouvert à la connaissance⁵ réaffirmaient la volonté d'ouvrir l'accès à l'information scientifique...⁶ En France, en 2017, l'appel de Jussieu pour la science ouverte et la biodiversité⁷ a été signé par de nombreuses universités, marquant une nouvelle étape avec l'engagement affiché de ces institutions dans la promotion de l'open access. Puis ces questions ont progressivement investi les textes institutionnels et juridiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale : l'adoption de la loi pour une République numérique en 2016 en France en témoigne.

¹Plan national pour la science ouverte : discours de Frédérique Vidal. Dans : *ESR : enseignementsup-recherche.gouv.fr* [en ligne]. 4 juillet 2018. Disponible à l'adresse : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132531/plan-national-pour-la-science-ouverte-discours-de-frederique-vidal.html.

²Les termes d'« open access » et d'« accès ouvert » seront utilisés de façon indifférenciée dans la suite de ce mémoire.

³French Translation. Dans : *Budapest Open Access Initiative* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/boai-10-translations/french>.

⁴*Bethesda Statement on Open Access Publishing* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>.

⁵*Berlin Declaration* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>.

⁶Entre autres appels et déclarations en faveur de l'open access. On peut trouver une liste exhaustive de ceux-ci dans : CARACO, Alain. *Open access et bibliothèques* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 19 décembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>.

⁷*Appel de Jussieu* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://jussieucall.org/>.

Ces volontés politiques affichées reflètent un besoin évident dans le champ de la communication scientifique. En effet, l'accès à l'information, articles scientifiques ou données de la recherche, s'est complexifié avec l'arrivée du numérique : la diffusion en ligne d'une partie des publications scientifiques a été accaparée par de grands groupes commerciaux, qui monnayent l'accès à l'information, parfois au prix fort ; une autre partie, diffusée de manière plus artisanale, en tout cas sans utiliser les voies les plus empruntées, s'est trouvée perdue dans la masse d'information que constitue le web, faute de signalement efficace.

La question de l'ouverture de l'accès à ces publications scientifiques, donc de l'open access, est un élément fondamental de l'open science.

Que le discours politique se soit emparé de ces questions d'accessibilité aux produits de recherche scientifique pose la question des moyens de sa mise en œuvre concrète. Il s'agit notamment de l'évolution des moyens de diffusion. Dans son discours au congrès de LIBER⁸, Frédérique Vidal a d'ailleurs abordé la question de l'édition scientifique :

La communauté scientifique a perdu des pans entiers de contrôle du système éditorial. C'est pourtant un système essentiel pour le bon fonctionnement de la science. Car il faut le répéter : la science ouverte ne se conçoit pas sans éditeurs. Nous disposons en France d'une communauté éditoriale scientifique diverse et de grande qualité, comme par exemple en mathématiques et en sciences humaines et sociales. Il faut cultiver cette diversité, dans un rapport de confiance et de dialogue. Il est indispensable d'aller vers une plus grande diversité et un plus grand équilibre du paysage éditorial.

Si la ministre semble plus vraisemblablement faire référence aux grands acteurs institutionnels et n'a pas mentionné le rôle éventuel que les bibliothèques peuvent tenir dans le processus éditorial scientifique, il est néanmoins intéressant de noter qu'elle s'est adressée à un public de bibliothécaires, concernés par les problématiques de production et de diffusion de l'information scientifique et potentiellement acteurs de cette production.

En effet, on a vu ces dernières années l'implication grandissante des bibliothèques universitaires dans la problématique de l'open access. Les services aux chercheurs se sont emparés des questions du dépôt des articles et des thèses en accès ouvert sur les plateformes institutionnelles⁹, de la mise à disposition des données de la recherche. La promotion de l'open access par les bibliothèques passe aussi par la mise en valeur de ressources libres, revues, livres ou bases de données, dans leurs catalogues, ou un travail auprès des chercheurs d'incitation à l'adoption de bonnes pratiques¹⁰.

Frédérique Vidal aborde par ailleurs le sujet de la préservation de la bibliodiversité, c'est-à-dire la conservation d'un paysage éditorial varié, où des pratiques hétérogènes coexistent, et où des maisons d'édition ayant le monopole n'entravent pas l'accès à l'information. Et son discours pose plus généralement la

⁸Plan national pour la science ouverte : discours de Frédérique Vidal. *Op. cit.*

⁹En France, les établissements d'enseignement supérieur utilise la plateforme d'archive ouverte HAL, développée par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD). Cette plateforme est pluridisciplinaire est peut accueillir des travaux scientifiques dont le niveau a été vérifié (articles, thèses...).

¹⁰WALLON, Amandine et PERNOO, Marianne. *Signalement et valorisation des ressources libres en LSH par les bibliothèques universitaires et de recherche: une mission, un défi ?* Villeurbanne : Enssib, 2013.

question de la réappropriation, par les acteurs publics de l'édition, de la diffusion de la recherche financée par l'État, pour rationaliser l'investissement des fonds publics.

Par ailleurs, quand on aborde la question de la diffusion de la recherche, il faut prendre en compte les différences qui existent entre les différents domaines de recherche. La distinction entre les sciences techniques et médicales (STM, couramment évoquées comme les « sciences dures ») et les sciences humaines et sociales (les SHS) est conséquente. Le paysage éditorial des premières est plus marqué par la présence de grands éditeurs qui concentrent la diffusion de l'information, et la vendent très cher. Ce problème se pose moins pour les secondes, qui souffrent plutôt d'un signalement et d'un référencement des ressources lacunaires.

La variété des modèles éditoriaux est grande : diffusion sur support papier, numérique, ou hybride ; organisation éditoriale rigoureuse développée ou non ; moyens humains et budgétaires consacrés au travail d'édition plus ou moins importants... Certaines revues académiques sont publiées de façon professionnelle, quand d'autres, à cause du manque de moyens, sont bricolées. L'arrivée du numérique et des questions d'accès dans les SHS a donc fait l'objet d'inquiétudes et de mises en garde sur les évolutions que cela pourrait induire dans l'édition universitaire, particulièrement pour les revues. Le risque de déstabilisation de cet écosystème, notamment d'un point de vue économique, interroge sur l'orientation de la mise en œuvre et sur les choix à opérer. En même temps, l'arrivée du numérique offre l'opportunité de revoir les modes de publication, de structurer un paysage hétérogène, et d'accompagner des transformations profondes des modèles économiques, en soutenant le libre accès, par exemple.

En outre, le champ éditorial des SHS se définit par une multiplicité et une variété des acteurs impliqués : des acteurs institutionnels, comme les presses universitaires, les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH), ou les services centraux des universités (service informatique, de reproduction, de documentation) ; des éditeurs privés ; les opérateurs nationaux ; des réseaux et des associations professionnels... En tant qu'actrices de la diffusion de la recherche et services centraux des universités, les bibliothèques universitaires peuvent jouer un rôle dans le processus éditorial. Des initiatives ont d'ailleurs déjà vu le jour, et notamment des projets de soutien à l'édition de revues en sciences humaines et sociales. Ces projets, jusqu'à présent assez isolés, prennent des formes variées : ils utilisent des outils différents, mobilisent une variété d'acteurs, dans des contextes institutionnel et organisationnel divers... Mais des initiatives récentes tendent à montrer qu'une structuration au niveau national est en cours : la constitution du tout jeune réseau REPÈRES en novembre 2018 en témoigne¹¹.

Enfin, avant d'aller plus loin, il est nécessaire de revenir sur le terme d'« édition » et de l'explicitier. Le processus d'édition des revues est long et complexe, il recouvre des rôles divers et variés et intègre de nombreux acteurs, selon les étapes de travail. Dans le cadre de ce mémoire, il est important de distinguer deux aspects : d'une part le travail scientifique mené par des comités éditoriaux, qui décident de la ligne de la revue, des processus d'acceptation des articles, et d'autre part le travail de publication, de secrétariat d'édition (la mise en

¹¹REPÈRES, un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert. Dans : *BU* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert--1199860.kjsp?RH=SCD-ACTUS>.

forme, la gestion des droits), de diffusion¹². C'est surtout sur ce dernier aspect que les bibliothèques universitaires sont le plus à même de participer, en apportant leur expertise en matière de production et de diffusion de l'information scientifique et technique. Il s'agit d'« accompagner » l'édition, de participer au processus, particulièrement sur les questions de diffusion et d'accès.

La diversité des projets en édition de revues de sciences humaines et sociales est telle que ce mémoire se concentrera surtout sur les projets dans lesquels des bibliothèques sont impliquées, d'une manière ou d'une autre, et écartera les projets menés par d'autres institutions sans les bibliothèques. La question des « pépinières », modèle émergent de soutien à l'édition de revues, fera l'objet d'une attention particulière, d'autant plus qu'il paraît prometteur. Et ce travail s'intéressera en particulier au positionnement des bibliothèques par rapport à ces nombreux autres acteurs, et aux collaborations, aux interactions qui se créent, et à la façon dont les différentes tâches du travail éditorial peuvent être partagées entre eux.

Il s'agit donc de s'interroger sur la manière dont les bibliothèques universitaires peuvent participer à des projets d'édition en open access de revues en sciences humaines et sociales, et comment cela peut participer plus globalement au renouvellement de ce champ éditorial.

Sous-jacentes, ce sont les questions des moyens de la mise en œuvre de tels projets, mais aussi de la légitimité des bibliothèques éditrices. S'interroger sur la place que peuvent occuper les bibliothèques universitaires dans le domaine de l'édition des revues, la façon dont les projets ont été pensés et dont ils fonctionnent, c'est aussi se demander comment un marché fragile peut potentiellement évoluer, et quels sont les éventuels risques de déstabilisation. Il y a donc des questions politiques et institutionnelles, des questions économiques, et des questions scientifiques.

Pour dresser un état des lieux de l'édition de revues de sciences humaines et sociales en accès ouvert en France, une recherche, empirique, a été menée afin d'identifier les projets en cours au sein des universités, de préférence quand des bibliothèques sont impliquées ; mais l'enquête a aussi été élargie à des projets menés par d'autres acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (et particulièrement le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme et les presses universitaires), à titre comparatif. Cette enquête a abouti à la conduite de douze entretiens¹³ avec les responsables des projets, pour mettre en lumière leur genèse, les modalités de leur fonctionnement, et les éventuelles évolutions envisagées. Ce fut un travail complexe, dans la mesure où ces projets sont encore souvent des initiatives isolées, pas nécessairement mises en valeur, mais aussi et surtout où la situation évolue très rapidement : de nombreux établissements réfléchissent en effet actuellement à mettre en place de tels projets, et d'autres ont vu le jour dans le cours du travail sur ce mémoire. Par ailleurs, mes recherches m'ont aussi amenée à interroger d'autres acteurs qui ne mènent pas de tels projets d'édition mais qui sont impliqués, d'une manière ou d'une autre : auprès d'éditeurs privés, de plateformes et d'opérateurs nationaux, d'associations professionnelles.

¹²On reprend ici la distinction anglo-saxonne entre l'« *editor* », qui travaille au contenu intellectuel d'une publication, et le « *publisher* », qui se concentre sur l'aspect physique de la construction de la revue.

¹³Cf. Liste des entretiens, dans les sources, et le guide d'entretien, annexe 1.

Pour traiter la question de l'accompagnement de l'édition de revues en SHS vers l'open access, je reviendrai dans un premier temps sur le contexte de l'édition universitaire de revues en sciences humaines et sociales, et particulièrement sur la remise en cause de l'écosystème préexistant par l'arrivée du numérique et des questions d'accès à l'information. En effet, les disciplines de SHS posent des problématiques particulières en matière de processus éditorial, et l'édition telle qu'elle est actuellement constitue un écosystème complexe et fragile, qu'il peut être périlleux de remettre en cause. Dans ce contexte, il semblerait que les bibliothèques universitaires aient une place à occuper, dans un cadre institutionnel plus largement favorable à l'open access.

Certains établissements ont d'ailleurs déjà développé des services d'appui à l'édition, parfois depuis plusieurs années. Ce sont encore des initiatives relativement isolées qui se sont développées selon des modalités diverses, mais certains traits convergents apparaissent déjà : certaines modalités techniques comme l'encodage des textes, l'implication d'une multiplicité d'acteurs en fonction de leur champ de compétences, l'importance du respect des normes et des standards nationaux et internationaux.

Ces actions initiées pour l'édition de revues donnent un nouvel éclairage sur le domaine, et sur les évolutions possibles de la diffusion de l'information scientifique et technique (l'IST). Elles amènent aussi à s'interroger sur le positionnement que les bibliothèques universitaires pourraient prendre à l'avenir (dans une dimension nationale, structurée, comme pourrait le laisser entrevoir les initiatives les plus récentes ?). Plus loin, c'est aussi la question de leur légitimité dans le rôle d'éditrice de revues académiques, notamment le positionnement vis-à-vis des autres acteurs.

L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN OPEN ACCESS ET LES REVUES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, UNE ÉQUATION COMPLEXE

Avant d'aborder la question de l'édition de revues en sciences humaines et sociales, il convient de replacer celle-ci dans son contexte disciplinaire, et de s'interroger sur la façon dont l'information scientifique est fabriquée en amont, et en particulier la façon dont elle est produite depuis l'arrivée du numérique. On a commencé à le voir dans l'introduction : les SHS offrent un paysage éditorial très complexe, marqué notamment par la multiplicité de ses acteurs. Parmi eux, les bibliothèques, déjà actrices de l'open access, peuvent avoir un rôle central à jouer dans le renouvellement de l'édition de revues, renouvellement que le tournant du numérique a rendu inévitable.

COMMENT L'ÉDITION UNIVERSITAIRE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES S'EST-ELLE TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE ET L'OPEN ACCESS ?

L'AEDRES (Association des Éditeurs de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) a voulu, en 2013, dresser un panorama le plus complet possible du monde de l'édition dans l'enseignement supérieur français, dans les disciplines des SHS particulièrement. Le rapport¹⁴ très riche auquel a abouti les différentes enquêtes menées offre donc un portrait récent de l'édition scientifique institutionnelle, alors que le champ est particulièrement éclaté et complexe : l'intérêt des auteurs s'est notamment porté sur la variété des acteurs de l'édition, leur statut et les différents rôles qu'ils peuvent occuper, en fonction des cas, dans la chaîne de production de l'information. Cette étude de l'AEDRES a donc constitué une source majeure pour comprendre le contexte du présent travail.

L'édition universitaire en sciences humaines et sociales : un écosystème complexe et fragile

Les sciences humaines et sociales recouvrent de nombreuses disciplines, allant de l'histoire à l'archéologie, en passant par les disciplines littéraires ou encore l'anthropologie. Cette variété se reflète aussi dans les pratiques de recherche, les outils utilisés, et les modes de communication et de diffusion des résultats. L'archéologie, par exemple, se rapproche de fait dans ses pratiques des disciplines scientifiques pour lesquelles l'article est un mode de diffusion primordial.

La publication institutionnelle de la recherche en sciences humaines et sociales

L'édition de la recherche est fondamentale, puisqu'elle permet de diffuser, de communiquer des résultats, de mettre en valeur les travaux scientifiques : elle alimente la discussion, et donc la production scientifique. On connaît le précepte du « *publish or perish* », qui reflète l'importance vitale que représente la

¹⁴HENNY, Jean-Michel, PIERROT, Denise et ROUX, Dominique. *L'édition scientifique institutionnelle en France : état des lieux, matière à réflexions, recommandations*. [S.l.] : AEDRES - Association des éditeurs de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, 2015. (les enquêtes ont été menées en 2013)

publication dans le parcours professionnel d'un chercheur : ce sont ses travaux édités qui justifient son travail et peuvent soutenir les évolutions de sa carrière. Même si cette injonction à la publication est critiquée de plus en plus fortement, d'autant qu'elle conduit à des dérives importantes, son autorité se fait toujours sentir.

Cette étude s'intéressera uniquement à l'édition publique, c'est-à-dire l'édition financée par les acteurs publics, où l'université et ses composantes (MSH, équipes de recherche...) jouent le rôle principal. Mais il convient d'abord de dresser un panorama plus général de la publication de la recherche en SHS.

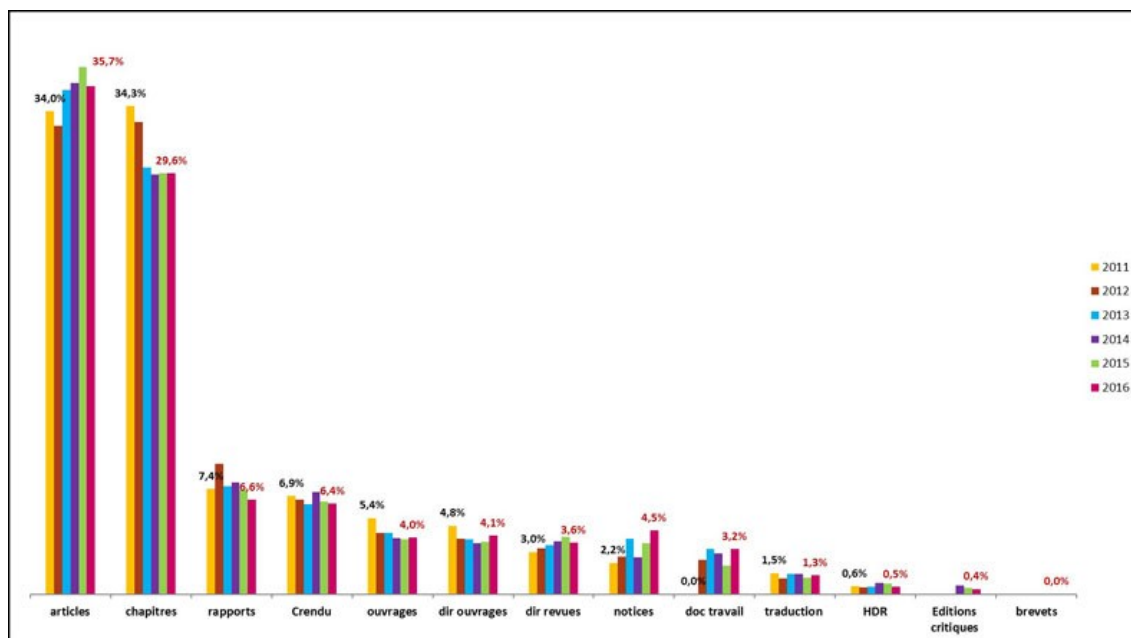


Figure 1. Les différents types de publications scientifiques produites par les chercheurs en sciences humaines et sociales en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016. Source : Les activités et la production scientifique des chercheurs CNRS en sciences humaines et sociales (SHS). Dans : CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/presentation/production-scientifique.htm>.

Globalement, l'édition en sciences humaines est traditionnellement marquée par l'importance des monographies. En effet, les résultats scientifiques en SHS ont une durée de vie plus longue qu'en STM : ils sont généralement valables plus longtemps, et peuvent faire l'objet d'études de fond (la publication de monographies suit donc celle d'articles, dans la chronologie de la communication autour de résultats de recherche). Mais l'article reste la forme de publication la plus importante, et elle est de plus en plus utilisée : au CNRS, il représente environ 35% des publications en sciences humaines et sociales, devant les chapitres d'ouvrage (avec des variations notables, cependant, en fonction des disciplines)¹⁵.

Une autre caractéristique est le fait que les publications en sciences humaines et sociales touchent à la fois un public scientifique mais aussi un « grand public

¹⁵Les activités et la production scientifique des chercheurs CNRS en sciences humaines et sociales (SHS). Dans : CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/presentation/production-scientifique.htm>.

cultivé » mais pas spécialiste¹⁶. Enfin, l'édition en sciences humaines et sociales se définit par une grande variété, comme le relève l'InSHS :

En SHS, la structure de la production scientifique est plurielle. La pluralité des supports est plus importante que dans d'autres disciplines avec une grande importance des ouvrages et chapitres d'ouvrages. Les langues de publication sont très diverses¹⁷.

Dans son enquête, l'AEDRES¹⁸ a contacté les 75 structures éditoriales institutionnelles, aux statuts variés, qu'elle avait préalablement identifiées. Les chiffres qu'elle a relevés dans son enquête permettent d'entrevoir la situation de l'édition institutionnelle en sciences humaines en France. La production s'élève en moyenne à 32 publications annuelles par éditeur : 34% sont des ouvrages collectifs, 22% des monographies, 20% des ouvrages de synthèses, 5% des éditions scientifiques ; les revues quant à elles représentent 18%. Les collaborations avec des structures privées sont rares : ce sont surtout des coéditions. Selon les structures, les moyens, financiers et humains, diffèrent, et donc les missions que ces structures peuvent assurer ne sont pas les mêmes : les différences les plus importantes portent sur le travail de valorisation et de communication, notamment.

En 2004 déjà, Sophie Barluet¹⁹ avait présenté un rapport, commandé par le Centre national du livre, dressant l'état des lieux de la situation éditoriale en sciences humaines, mais en s'intéressant essentiellement à l'édition des monographies. Néanmoins, certaines de ses conclusions peuvent éclairer le contexte de la présente étude, et confirmer les premières observations. Elle relève d'abord que les publications en sciences humaines touchent des publics variés, chercheurs et grand public, et qu'elles sont financées par des acteurs publics (notamment universitaires) comme privés ; que ces publications recouvrent une variété d'ouvrages, de disciplines, de niveaux scientifiques ; autant de caractères qui rendent un état des lieux global complexe. D'autre part, Sophie Barluet remarque que le tournant du numérique n'a pas été envisagé de la même manière par tous : si les opportunités en matière d'économie et de diffusion apparaissent clairement, elles ont parfois remis en cause des modèles structurels et des choix de stratégie. Il est donc moins question, comme certains l'affirment depuis quelque temps, d'une crise générale du secteur que de difficultés, et surtout de risques encourus, qui varient en fonction de nombreux critères (les disciplines, les maisons d'édition et leurs stratégies éditoriales, les formats...).

À la publication institutionnelle et professionnelle, s'adjoint des publications aux formes moins structurées et des moyens limités, qui répondent à un besoin plus ponctuel, et qu'il peut être difficile de maintenir une fois la dynamique du lancement retombée. On observe de nombreux exemples de ce type de projets : la revue *Création Collective au Cinéma*²⁰ du laboratoire lorrain de sciences sociales, par exemple, a été développée avec l'outil Wordpress, et n'a publié qu'un numéro,

¹⁶HENNY, Jean-Michel, PIERROT, Denise et ROUX, Dominique. *Op. cit.*

¹⁷Information scientifique et technique. Dans : CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/information-scientifique.htm>.

¹⁸HENNY, Jean-Michel, PIERROT, Denise et ROUX, Dominique. *Op. cit.*

¹⁹BARLUET, Sophie et NORA, Pierre. *Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger. Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France*. Paris : Presses universitaires de France, 2004.

²⁰Création Collective au Cinéma. Dans : *Création Collective au Cinéma* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://creationcollectiveaucinema.com/>.

en 2017 ; la revue *Genre en Séries : cinéma, télévision, médias*²¹, développée sur Weebly, affiche ses ambitions scientifiques, et est parvenue à publier deux numéros par an depuis 2015 ; mais les numéros y sont accessibles sous format PDF uniquement. On note le recours à des outils en ligne faciles à prendre en main, mais pas créés pour l'édition ou la publication universitaire de revues en particulier²².

Les autres formes de publication de la recherche en sciences humaines et sociales

Pour compléter le tableau de l'édition en SHS, il faut aussi se détourner de l'édition institutionnelle. D'autres formes de publications se sont développées avec le numérique, notamment autour de la « littérature grise » (les travaux qui ne sont pas voués à une diffusion large et officielle). L'apparition des carnets de recherche en ligne, par exemple, offre aux chercheurs la possibilité de partager des articles mettant en scène la recherche en train de se faire, et de mettre en commun des réflexions en cours, en dehors des contraintes et des cadres rigoureux d'autres formes de publication plus structurées (monographies, essais, articles de revues)²³ : il n'est plus question de processus de validation, ou de fréquence de publication. Ces carnets apparaissent donc en amont d'une publication, dans le cours d'un travail de thèses, par exemple, mais pas seulement : ils sont aussi utilisés par des organismes de recherche pour communiquer sur des projets de recherche en cours, sur événements (journées d'études, publications à venir...), et sont considérés comme un espace d'échange et d'expérimentation²⁴. Leur usage s'est largement développé dans les communautés scientifiques françaises, notamment avec la plateforme Hypothèses²⁵ fondée en 2009 et maintenue par OpenEdition : elle héberge maintenant plusieurs milliers de blogs académiques en sciences sociales²⁶. Ce nouveau type de publication interroge sur les pratiques de publication et leurs évolutions. Et puis la forme de blog, « décomplexée », semble tendre vers un élargissement du public visé.

Enfin, citons les données de la recherche, qui font l'objet de nouvelles réflexions de la part des acteurs de l'édition, et pas seulement dans les SHS : l'éventualité de leur mise à disposition et de leur diffusion ouvre de nouvelles perspectives en matière de publication scientifique, mais nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

²¹Genre en séries : cinéma, télévision, médias. Dans : *Genre en séries : cinéma, télévision, médias* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://genreenseries.weebly.com/>.

²²Merci à Claire Daniélou pour m'avoir fourni ces deux exemples de son champ de recherche.

²³FAURY, Mélodie. « L'écriture collective dans un carnet de recherche : retours d'expériences et enjeux éditoriaux », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. Captation disponible à l'adresse : <http://pus.unistra.fr/info/?fa=text28>.

²⁴Pour revenir sur le sujet de l'édition en sciences humaines et sociales, on peut citer l'exemple du carnet de recherche des Editions Universitaires d'Avignon hébergé par la plateforme Hypothèses (<https://eua.hypotheses.org>) , qui est présenté ainsi : « Carnet présentant le catalogue et les actualités des Éditions Universitaires d'Avignon. Un enrichissement des pages du site institutionnel de l'Université. » Un billet en particulier revient sur la question des carnets de recherche. Cf. CARON, Yves. Le Carnet de recherche, espace d'expérimentation partagée. Dans : *Les Éditions Universitaires d'Avignon* [en ligne]. 8 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://eua.hypotheses.org/1236>.

²⁵[fr.hypotheses](https://fr.hypotheses.org) – Le portail de la communauté francophone d'Hypothèses [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.hypotheses.org/>.

²⁶À propos d'Hypothèses. Dans : *Hypothèses* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.hypotheses.org/a-propos-dhypotheses>.

Les spécificités de l'édition universitaire de revues en sciences humaines et sociales

Dans le paysage de l'édition académique, quel que soit la discipline, les revues occupent donc une place à part. Pour les sciences humaines et sociales en France, l'InSHS, l'Institut des SHS du CNRS, en recense 2000, dont 800 actives²⁷. Elles sont fondamentales dans le processus de communication scientifique : elles offrent un espace de publication, de diffusion et d'échange. La forme de l'article peut aussi constituer une initiation à la recherche et à sa publication pour les jeunes chercheurs. Le circuit éditorial reflète la dimension de validation scientifique : les articles proposés à une revue sont d'abord soumis à validation (la relecture par d'autres chercheurs, de pairs, ou *peer review*, selon différentes modalités établies par le comité éditorial de la revue) avant de pouvoir être publiés. La place prépondérante des revues se mesure aussi dans les critères d'évaluation de la recherche : le facteur d'impact, aussi discutable soit-il, qui repose sur le nombre des citations d'un article, joue un rôle majeur pour évaluer la diffusion et l'influence d'un travail, dans une visée bibliométrique²⁸.

L'édition de revues est donc très structurée. Le circuit d'appels à article, de leur soumission à la revue et de leur validation doit être défini par le comité éditorial. C'est ce dernier qui garantit l'orientation scientifique de la revue. Il y a aussi le comité de lecture qui est composé de chercheurs pour la validation des articles soumis. Enfin, la part la plus importante du travail repose sur le secrétariat d'édition, qui assure le traitement du processus éditorial, le travail de publication et de diffusion, le suivi des questions de droits d'auteurs, l'archivage...

Dans les sciences humaines et sociales en particulier, l'édition de revues est marquée par la forte présence d'acteurs publics : les presses universitaires notamment, et les sociétés savantes publient autant que les éditeurs commerciaux²⁹. Dans la structuration du paysage éditorial, les sciences humaines et sociales se distinguent donc nettement des STM. Quand ces dernières sont marquées par la prédominance de certains grands éditeurs commerciaux qui profitent de leur situation monopolistique et captent ainsi la connaissance³⁰, le paysage des SHS se définirait plutôt par la diversification des formes de publication et de diffusion permises par l'arrivée du numérique. De nombreux acteurs sont impliqués, et la pression scientifique de la publication dans des délais très courts se fait beaucoup moins sentir que dans les STM³¹. Cette situation rend la signalisation des ressources particulièrement complexe.

²⁷Information scientifique et technique. Dans : CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/information-scientifique.htm>.

²⁸AUFFRET, Quentin et STOLL, Véronique. *La Bibliométrie : place et rôle des bibliothèques dans les nouveaux enjeux de la recherche*. Villeurbanne : Enssib, 2018.

²⁹BOISMENU, Gérard et BEAUDRY, Guylaine. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2002.

³⁰CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dir.). *Livre blanc : Une Science ouverte dans une République numérique - Études et propositions en vue de l'application de la loi Guide stratégique d'applications*. Paris : CNRS, 2016.

³¹BOISMENU, Gérard et BEAUDRY, Guylaine. *Op. cit.*

Le bouleversement induit par le numérique et l'open access dans le champ éditorial en sciences humaines et sociales

L'arrivée du numérique est un défi pour les acteurs de l'édition : s'il offre une multitude d'opportunités, il remet en cause les circuits de production, les financements, les modes de diffusion, et, en posant la question de l'ouverture de l'accès à l'information, questionne aussi les processus éditoriaux (soumission, relecture, validation des articles) et les choix juridiques pour le droit d'auteurs. Par ailleurs, cela implique plus généralement une évolution des pratiques, en particulier pour le référencement des ressources. Dans les SHS, le choix du numérique a pour le moment plutôt concerné le format des revues.

Quelles publications en ligne ?

La publication en ligne prend des formes diverses. Il s'agit de mettre à disposition en ligne du contenu scientifique, de manière plus ou moins complexe : cela peut passer par le simple lien de téléchargement vers un PDF contenant l'article ou le numéro complet de la revue, à l'encodage du texte pour son édition numérique, avec un travail d'indexation et de référencement par l'ajout de métadonnées.

Certaines revues font le choix de développer leurs propres outils, mais la mutualisation des moyens apparaît souvent comme le choix le plus stratégique, car il permet de profiter de services difficiles à mettre en place pour quelques revues seulement, et de multiplier les interconnexions entre les outils, de favoriser les échanges et l'interopérabilité.

Parmi ces services mutualisés, on compte les plateformes en ligne. Ces plateformes rassemblent de nombreuses ressources publiées en ligne, revues ou monographies, et offrent des services variés pour leur diffusion et leur mise en valeur. Selon les modèles, ce sont des travaux numériques natifs ou rétroconvertis, dont l'accès est payant ou ouvert, avec des services liés plus ou moins développés (téléchargement en format PDF, indexation...). En fonction des revues, et des choix de leurs éditeurs, différents outils sont mis à la disposition des usagers, et différents modes d'accès. En France, trois plateformes se partagent la publication des ressources en SHS : Cairn.info³², un projet d'éditeurs privés, Persée³³, une initiative publique, et OpenEdition³⁴, une infrastructure de recherche nationale. Lancé en 2005 par des éditeurs de revues en sciences humaines et sociales, Cairn.info affiche sa volonté de développer la présence de ces ressources en ligne, tout en maintenant une publication papier, dans une perspective de viabilité économique pour la revue³⁵. La plateforme Persée, également lancée en 2005, se concentre sur l'aspect rétrospectif, en proposant de numériser et de mettre en ligne des collections entières de documents, de les indexer et de les référencer³⁶. Enfin, OpenEdition, créé en 1999 sous le nom Revues.org, promeut l'édition de

³²Cairn.info. Dans : *Cairn.info* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/>.

³³Persée : *Accéder à des milliers de publications scientifiques - Persée* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.persee.fr/>.

³⁴OpenEdition: *four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypotheses, Calenda* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>.

³⁵À *Propos* | *Cairn.info* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/a-propos.php>.

³⁶À *propos*. Dans : *Persée* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.persee.fr/a-propos>.

ressources en SHS en open access : d'abord limités aux revues (la plateforme Revues.org est devenue OpenEdition Journals³⁷ en 2018), les services se sont élargis aux livres (OpenEdition Books³⁸), aux carnets de recherche (Hypothèses³⁹) et à la promotion d'événements scientifiques (Calenda⁴⁰). Ces projets sont largement connus et utilisés par la communauté scientifique, et par les éditeurs en particulier. Les plateformes collaborent, et certaines revues sont disponibles sur plusieurs d'entre elles : les nouveaux numéros sont publiés sur OpenEdition ou sur Cairn.info, et les plus anciens, originellement publiés en format papier, sont numérisés et disponibles sur Persée. Le fait que leurs objectifs ne soient pas exactement les mêmes permet en effet des accords entre elles : ainsi, des partenariats existent entre OpenEdition et Cairn.info pour la commercialisation de revues dont les numéros les plus récents sont payants (la barrière mobile), et entre OpenEdition et Persée pour la numérisation de numéros de revues en format papier, dans une perspective de continuité des collections en ligne⁴¹. Sur ce modèle, on peut citer l'exemple de la *Revue d'économie industrielle*⁴² : les numéros antérieurs à 2006 sont numérisés sur Persée, les numéros de 2006 et antérieurs à deux ans sont librement accessibles sur OpenEdition Journals et via la plateforme Revel@nice, et les deux années les plus récentes sont disponibles sur Cairn.info sur abonnement. Il faut ajouter que ces plateformes n'éditent pas, au sens où elles ne travaillent pas sur le contenu intellectuel de la revue, mais s'occupent de sa publication et de sa diffusion : la question du référencement dans les grands moteurs de recherche et dans les bases bibliographiques, en particulier, est cruciale ; elles encadrent aussi les modes de publication en proposant des règles, des normes pour les éditeurs.

Par ailleurs, si ces plateformes affirment leur attachement à l'open access, elles ont développé des modèles économiques différents. Cairn.info applique une barrière mobile aux publications, si les éditeurs choisissent cette voie : les numéros les plus récents sont soumis à un accès payant pendant les quelques années qui suivent leur publication (généralement entre deux et cinq ans)⁴³. Ce modèle permet à la revue de dégager des revenus qu'elle n'aurait plus eus sur ses ressources numériques. Sur la plateforme OpenEdition, les revues ont, quant à elles, la possibilité de choisir le modèle Freemium de l'open access (on parle alors de la voie « platine » ou « platinum » de l'open access) : les articles sont disponibles en accès libre pour les usagers, mais le téléchargement d'un fichier PDF ou EPUB est possible uniquement sur abonnement payant⁴⁴.

³⁷OpenEdition Journals [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/>.

³⁸OpenEdition Books [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/>.

³⁹Hypothèses – Platform for academic blogs in the humanities and social sciences [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://hypotheses.org/>.

⁴⁰OpenEdition: four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypothèses, Calenda [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>.

⁴¹Partenaires | Centre pour l'édition électronique ouverte [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://cleo.openedition.org/pilotage/partenaires>.

⁴²Revue d'économie industrielle. Dans : *Mirabel* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://reseau-mirabel.info/revue/349>.

⁴³Services aux particuliers. Dans : *Cairn.info* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/services-aux-particuliers.php>.

⁴⁴Le programme OpenEdition Freemium. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/14043>.

Avec 495 revues pour Cairn.info⁴⁵, 501 revues pour OpenEdition⁴⁶, et 300 collections pour Persée⁴⁷, ces plateformes constituent des acteurs majeurs de la publication d'articles en sciences humaines et sociales, et des portails de ressources très riches pour les usagers.

Autre forme de publication, dans une acception plus large, mais qu'il faut néanmoins citer ici : l'auto-archivage. Les chercheurs sont de plus en plus incités à penser eux-mêmes à diffuser librement et à préserver leurs travaux, en les archivant par exemple sur les plateformes d'archives ouvertes HAL (Hyper Article en Ligne), développées par le Centre pour la Communication Scientifique Directe (le CCSD)⁴⁸. Cette pratique de l'auto-archivage correspond à la voie verte de l'open access. De nombreuses institutions maintiennent leur propre portail, et il existe aussi des portails disciplinaires : pour les sciences humaines et sociales, HAL-SHS centralise la production scientifique dans ces disciplines⁴⁹. La loi pour une République numérique, dans son article 30, a d'ailleurs facilité le dépôt d'archive en légiférant sur les durées d'embargo avant la diffusion d'un texte (douze mois en SHS).

Quelles implications ?

Le passage au numérique à travers la publication en ligne implique donc des modifications parfois lourdes sur le processus d'édition. Pour les revues qui éditaient avant, la question du maintien ou de l'abandon du format papier interroge les circuits de fabrication et de distribution, et par conséquent la diffusion et l'impact d'une revue.

Se pose aussi la question de l'équilibre économique qu'impliquent l'éventuel abandon des coûts de fabrication d'une édition papier mais aussi le développement de nouveaux outils pour la diffusion numérique. Les revues de sciences humaines et sociales disposent souvent de crédits limités et l'équilibre de leurs budgets est généralement précaire. Et ce déplacement de coûts n'engendre pas nécessairement des économies. D'autre part, au-delà de l'aspect purement technique de ces coûts, il y a un aspect salarial : l'investissement humain dans le travail éditorial est important, et le secrétariat d'édition représente même, selon une étude récente menée par les groupes « édition scientifique publique » et « open access » de la Bibliothèque Scientifique Numérique (les segments BSN 7 et 4, respectivement)⁵⁰, le poste de dépenses le plus important pour un article en sciences humaines et sociales. Même, la préparation d'une édition numérique nécessite peut-être plus de travail, de mise en forme et d'enrichissement⁵¹. Enfin, la question économique de l'édition recouvre encore un autre aspect, sous-jacent : le fait que la plupart des

⁴⁵À Propos | Cairn.info [en ligne]. Op. cit.

⁴⁶OpenEdition: four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypotheses, Calenda [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>.

⁴⁷À propos. Dans : Persée [en ligne]. Op. cit.

⁴⁸Archives ouvertes. Dans : CCSD [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ccsd.cnrs.fr/archives-ouvertes/>.

⁴⁹HAL-SHS - Sciences de l'Homme et de la Société - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/>.

⁵⁰CONTAT, Odile et GREMILLET, Anne-Solweig. Publier : à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Juillet 2015, n° 7.

⁵¹HENNY, Jean-Michel, PIERROT, Denise et ROUX, Dominique. Op. cit.

coûts de recherche et de production est engagée par la puissance publique (par les subventions et les ressources humaines) interroge sur l'utilisation des fonds publics dans les choix de diffusion. Il semble normal que l'État et ses composantes publient librement leurs productions numériques. Et cela permet aussi aux chercheurs de préserver leurs droits sur leurs propres travaux, en ne les cédant pas à un éditeur.

Par ailleurs, le passage à un modèle de diffusion libre a alors des implications plus importantes. Le modèle complètement libre (« *full open access* ») supprime de fait les quelques revenus que les revues parviennent à générer, tandis que le choix d'une barrière mobile (permis sur la plateforme Cairn.info par exemple), ou de services Freemium (comme le développe depuis peu OpenEdition) permet alors de préserver ces revenus. La question est donc autant de s'interroger sur le passage au libre accès que de se demander vers quel modèle d'open access se tourner.

Outre l'aspect économique, c'est tout le processus d'édition qui est potentiellement remis en cause avec l'open access. L'ouverture du circuit éditorial touche aussi potentiellement des étapes antérieures à la publication : la soumission et la validation des articles par la relecture par les pairs, l'accès aux données liées à un travail, par exemple⁵². Au sujet du premier élément, surtout, le manque de clarté du déroulement de la relecture, des critères et de ses modes de fonctionnement rendent son ouverture particulièrement souhaitable. Ce serait aussi l'occasion de renouveler certaines pratiques éditoriales.

Quelles préconisations ?

Le passage de l'édition au numérique est largement entamé, et le paysage éditorial est en pleine mutation. La question est donc maintenant de savoir comment accompagner les changements inévitables que cela implique. Nombreux sont les acteurs publics qui s'interrogent et ont commencé à échanger sur ces sujets et à publier des recommandations. La Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN) a produit en 2016 un rapport sur les questions d'édition et d'open access⁵³, s'interrogeant sur les perspectives d'une évolution vers l'open access et les opportunités que cela pourrait représenter sur le processus de diffusion de la recherche en général, et les évolutions à envisager. Sur les questions économiques aussi, les groupes 4 (« open access ») et 7 (« édition scientifique publique ») de la BSN ont enquêté sur les coûts de publications des revues de sciences humaines et sociales⁵⁴, permettant ainsi de clarifier le circuit éditorial, et particulièrement la façon dont les coûts sont ventilés aux différentes étapes.

Plusieurs journées d'études ont récemment été organisées, sur la façon d'envisager les évolutions en cours. Les Presses Universitaires de Strasbourg, par exemple, en novembre dernier, s'interrogeaient sur les bonnes pratiques éditoriales à mettre en place dans l'édition de revues en sciences humaines et sociales, avec une dimension interinstitutionnelle notable (intervaient des représentants de la communauté scientifique, de MSH, de l'InSHS, de plateformes, de presses universitaires, ou de bibliothèques universitaires ; éditeurs, auteurs, *publishers*...).

⁵²LANGLAIS, Pierre-Carl. *Etude critique des nouveaux modes « d'éditorialisation » de revues scientifiques en accès-ouvert* [en ligne]. Research Report. [S. l.] : Bibliothèque Scientifique Numérique, octobre 2016. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01388556>.

⁵³*Ibid.*

⁵⁴CONTAT, Odile et GREMILLET, Anne-Solweig. *Op. cit.*

De ces initiatives, les questions pratiques émergent et sont questionnées : les structures économiques, les organisations locales et nationales, les outils mis en œuvre, les modèles développés, les compétences professionnelles et les évolutions des métiers de l'édition et plus généralement de l'IST. La mutualisation des moyens, le partage d'expériences sont mis en avant. Plus largement, les pratiques de la recherche dont les circuits éditoriaux sont le reflet, sont réinterrogées : la nécessité de renouveler les modes de relecture, la façon dont la publication et sa diffusion sont calculées se font sentir.

Des documents à usage pratique commencent par ailleurs à voir le jour. Diffusées en février 2019, résultat d'un groupe de travail du segment 7 de la BSN sur les contrats éditoriaux, des recommandations juridiques ont été rédigées⁵⁵, dans la perspective d'offrir des conseils concrets pour les éditeurs publics pour la création et la diffusion d'une revue : sur les titres des revues, sur l'attribution d'un ISSN (le numéro normalisé d'identification pour les publications périodiques), le dépôt légal ou encore les mentions obligatoires. Ces recommandations sont le fruit d'une collaboration des principaux acteurs de la publication scientifique publique : la BSN, avec la collaboration de membres de l'AEDRES et du réseau Médecin, et le soutien de Métopes et de l'InSHS, reflétant l'implication d'une grande variété d'intervenants.

LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS DE L'ÉDITION EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Comme on a pu déjà l'entrevoir, la diffusion de l'information en SHS fait interagir de nombreux acteurs, de nature diverse, aux compétences variées, et témoigne donc d'un caractère interinstitutionnel marqué. Même, on peut dire que ce dialogue interinstitutionnel conditionne l'édition en SHS : les collaborations entre les presses universitaires et les MSH, l'offre des grandes infrastructures en matière d'outils permettent de développer et de renouveler les voies de diffusion de l'information.

Il ne s'agit pas ici de faire un panorama exhaustif des acteurs impliqués dans la diffusion de l'IST, mais de montrer les tendances qui peuvent toucher la question particulière de l'édition.

Un contexte national de plus en plus favorable à l'open access

On a commencé à l'aborder en introduction, la question du passage à l'open access de l'information scientifique est devenue un sujet de politique publique. C'est visible dans son intégration aux cadres législatifs et juridiques, mais surtout à travers la mise en place de soutiens par les institutions publiques et les opérateurs de l'État.

⁵⁵BARTHONNAT, Céline, BEAUCHAMPS, Cécile, CONTAT, Odile, et al. *Recommandations et aspects juridiques relatifs à la création et à la diffusion d'une revue scientifique* [en ligne]. 7 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01960919/document>.

L'open access, sujet politique

A la suite des recommandations des nombreux appels en faveur de l'open access (Budapest⁵⁶, Berlin⁵⁷, Jussieu⁵⁸), le discours politique s'est emparé du sujet en France. En 2016, après une consultation nationale ouverte inédite qui permettait à qui le voulait de commenter le projet de loi et de proposer de nouveaux articles, la loi pour une République numérique est adoptée⁵⁹. L'article 30 de cette loi, dans le chapitre consacré à l'économie des savoirs, revient en particulier sur la publication des travaux scientifiques, en complétant le code de la recherche :

Art. L. 533-4.-I.-Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales.

La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.

Cet article, qui se poursuit ensuite sur les questions d'ouverture des données de la recherche, s'inscrit dans la lignée du programme européen Horizon 2020 (H2020)⁶⁰, qui a débuté en 2014. En effet, la commission européenne avait rendu obligatoire la publication en open access des travaux financés dans le cadre du programme, et incité à la publication des données de la recherche liées à ces travaux. Il s'agit de renforcer le partage des informations scientifiques et de favoriser leur réutilisation dans la communauté, à l'échelle européenne, dans la perspective de la science ouverte, en offrant à l'auteur la possibilité de diffuser ses travaux sur des archives ouvertes⁶¹. La loi française « consacre » donc le principe d'open access pour les publications scientifiques financées au moins à moitié par des fonds publics⁶². Précisons qu'il s'agit de la version finale d'un travail, acceptée par l'éditeur (le *preprint*), et que la possibilité d'un embargo suit les recommandations européennes ; pour les sciences humaines et sociales, cet embargo est fixé à douze mois.

⁵⁶French Translation. Dans : *Budapest Open Access Initiative* [en ligne]. Op. cit.

⁵⁷Berlin Declaration [en ligne]. Op. cit.

⁵⁸Appel de Jussieu [en ligne]. Op. cit.

⁵⁹LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique. 7 octobre 2016.

⁶⁰Le libre accès aux publications et aux données de recherche. Dans : *Horizon 2020* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82025/le-libre-acces-aux-publications-aux-donnees-recherche.html>.

⁶¹*Ibid.*

⁶²CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dir.). Op. cit.

En juillet 2018, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) lance le plan pour la science ouverte, affirmant, de la même façon, sa volonté de favoriser le partage de la communication scientifique, mais aussi de repenser les investissements budgétaires dans la recherche publique. Par ailleurs, on note la volonté de s'inscrire dans un contexte plus large, européen et international⁶³. Concrètement, et en ce qui concerne la publication, ce plan affiche la volonté de parvenir à « 100% de publications scientifiques françaises en accès ouvert », et prévoit pour cela de rendre obligatoire la diffusion en open access des travaux financés par des fonds publics, en soutenant le développement des plateformes HAL.

Enfin, en septembre 2018, la France a signé le Plan S (« *Making full and immediate Open Access reality* »)⁶⁴, par la voie de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), première structure publique de financement de la recherche en France. Le projet consiste à rendre obligatoire, d'ici à 2020, la publication dans des revues ou sur des plateformes en accès ouvert pour les travaux financés publiquement. La proximité du délai et le caractère obligatoire de cette proposition ont suscité de nombreuses réactions et provoqué des débats : les chercheurs ont craint de voir leur liberté de publier remise en cause ; les éditeurs se sont inquiétés des conséquences économiques qu'un tel changement pourraient avoir sur leurs structures⁶⁵. Néanmoins, cela témoigne de la volonté d'aller plus avant dans la voie de l'open access, dans ses différentes déclinaisons : avec le plan S, la législation touche aussi à la voie dorée de l'accès libre (la publication en open access par un éditeur), et plus seulement à la voie verte.

La mise en place de soutiens et d'outils pour l'open access et l'open science

Ces politiques se font ressentir dans les activités des services et des opérateurs nationaux. Au sein du CNRS, l'Inist, Institut de l'information scientifique et technique⁶⁶, travaille notamment à la science ouverte dans le cadre de la politique nationale autour des questions des données de la recherche. L'information scientifique et technique est aussi le sujet d'une direction, la DIST⁶⁷ : ses missions s'inscrivent dans la stratégie nationale du CNRS, « Mieux partager les connaissances ». Et pour les SHS en particulier, le CNRS, par le biais de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS)⁶⁸, participe à l'évolution des pratiques de recherche, notamment grâce au réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, et ses politiques de soutien à des initiatives. L'institut est un acteur majeur, dans la mesure où il fait un travail d'observation de l'IST. Ces différentes instances du CNRS travaillent, selon leurs missions et leurs champs d'action, en lien avec les problématiques de diffusion de la recherche. Suite à l'adoption de la

⁶³Plan national pour la science ouverte : discours de Frédérique Vidal. *Op. cit.*

⁶⁴« Plan S » and « cOAlition S » – Accelerating the transition to full and immediate Open Access to scientific publications [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/>.

⁶⁵ELSE, Holly. Radical open-access plan could spell end to journal subscriptions. *Nature* [en ligne]. Septembre 2018, Vol. 561, p. 17.

⁶⁶Institut de l'information scientifique et technique - facilite l'accès aux résultats issus des différents champs de la recherche mondiale [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.inist.fr/>.

⁶⁷CNRS - Direction de l'information scientifique et technique (DIST) [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/dist/>.

⁶⁸CNRS - Institut des sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/>.

loi pour une République numérique, par exemple, la DIST a publié un livre blanc⁶⁹ pour orienter l'application des différentes mesures envisagées dans les articles 30 et 38 de la loi, et proposer des décrets, afin d'en préciser certains éléments d'application (notamment les définitions de certains termes, la création de documents-types...).

L'annonce du plan national pour la science ouverte s'est par ailleurs concrétisée dans le lancement officiel du Comité pour la Science Ouverte (le CoSO)⁷⁰ lors de journées dédiées en décembre 2018, comité qui a pris la suite de la Bibliothèque Scientifique Numérique⁷¹. Ce comité est encore en cours de mise en place, mais son organisation générale est déjà définie : son fonctionnement s'appuie sur des collèges thématiques⁷² reprenant les axes définis par le plan pour la science ouverte ou des initiatives antérieures (comme la bibliodiversité, pour poursuivre l'appel de Jussieu). En ce qui concerne l'édition en particulier, outre le collège « Construire la bibliodiversité »⁷³, un sous-groupe particulier a été créé dans le collège « Publications », dédié à l'édition scientifique ouverte⁷⁴. Le champ d'actions de ce dernier n'est pas encore défini, mais le collège « Construire la bibliodiversité » tâchera notamment de définir l'open access tel qu'il est entendu et sera développé dans le plan, et de recenser les initiatives en faveur de la science ouverte. Les collèges sont constitués de représentants des différentes instances impliquées (les composantes du CNRS précédemment citées, les grandes infrastructures dont il sera question plus loin, les agences nationales comme l'ABES), de professionnels de l'information...

À côté de ces instances nationales se trouvent des infrastructures dont le travail soutient les initiatives en matière d'open access, spécialement dans le domaine des sciences humaines et sociales : les services qu'elles développent offrent de nouvelles possibilités aux acteurs de la recherche et aux professionnels de l'information en matière de diffusion, de référencement, de signalement.

L'infrastructure de recherche nationale OpenEdition a développé plusieurs plateformes pour la publication et la promotion de travaux scientifiques en SHS, comme on l'a déjà vu plus haut. Le Cléo, Centre pour l'édition électronique, la structure juridique qui encadre OpenEdition, qui a été créé en 2007 pour asseoir le statut de la plateforme, est une unité de service et de recherche du CNRS depuis 2018. Dès le début, son action a été soutenue par la puissance publique : des financements du ministère de l'enseignement supérieur, deux ans après la création de la plateforme de publication en 1999 sous le nom de Revues.org, et de l'EHESS, des financements qui s'inscrivent dans le cadre des investissements d'avenir depuis 2012⁷⁵. La mission principale d'OpenEdition est de promouvoir l'open access dans l'édition de revues, et de soutenir les actions qui vont dans ce sens. Dans cette perspective, elle est très impliquée dans le CoSO. Par ailleurs, l'ampleur d'OpenEdition Center permet de prétendre maintenant à un

⁶⁹CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dir.). *Op. cit.*

⁷⁰Ouvrir la Science - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/>.

⁷¹Evolution de la BSN vers le Comité pour la science ouverte (CoSO) [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/evolution-de-la-bsn-vers-le-comite-pour-la-science-ouverte-coso/>.

⁷²Groupes. Dans : *Ouvrir la Science* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/category/groupes/>.

⁷³Construire la bibliodiversité. Dans : *Ouvrir la Science* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/construire-la-bibliodiversite/>.

⁷⁴Édition scientifique ouverte [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/edition-scientifique-ouverte/>.

⁷⁵Grandes Dates. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/19220>.

développement à l'international⁷⁶. La Très Grande Infrastructure de Recherche (TGIR) Huma-Num est un autre partenaire incontournable de la diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales. Dédiée aux humanités numériques, elle veut « faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales »⁷⁷, en se concentrant plus particulièrement sur les données de la recherche. Pour ce faire, une offre de services variée a été mise en place : pour le stockage, le référencement, la diffusion des données. On peut notamment citer l'outil Isidore⁷⁸, un outil de recherche qui référence les données de sources multiples (bases de données, publications en ligne...), en les enrichissant de nouvelles métadonnées.

Les partenaires traditionnels de la recherche en sciences humaines et sociales

A l'échelle locale, la recherche en SHS bénéficie surtout du soutien de deux types d'infrastructure, qui entretiennent des liens étroits avec l'Université, d'une part pour la conduite de la recherche elle-même, d'autre part pour sa diffusion et sa valorisation.

Le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme

Particulières aux sciences humaines et sociales, les MSH ont été créées à partir de 1963⁷⁹ selon un concept développé par Fernand Braudel, qui voulait offrir aux chercheurs une infrastructure favorisant le travail collectif. La première maison est implantée à Paris, et des structures similaires sont créées à Bordeaux et à Strasbourg en 1978. Progressivement, un réseau de vingt-trois MSH s'est constitué avec le soutien du CNRS sur tout le territoire français, fortement implanté à l'échelle locale. Ce réseau est formalisé dès la fin des années 1990, autour de la Fondation des MSH, et devient en 2006 un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS). D'un point de vue institutionnel, la plupart des MSH sont des Unités de Service et de Recherche⁸⁰ et dépendent des universités.

⁷⁶Missions. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/6438>.

⁷⁷Huma-Num : *l'infrastructure des humanités numériques* [en ligne]. 24 mars 2015. Disponible à l'adresse : <https://www.huma-num.fr/>.

⁷⁸ISIDORE : *Votre assistant de recherche en SHS* | *isidore.science* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://isidore.science/>.

⁷⁹COMMAILLE, Jacques. *Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme*. Paris : la Documentation française, 2006.

⁸⁰RnMSH - Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme. Dans : *RnMSH* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.msh-reseau.fr/accueil>.

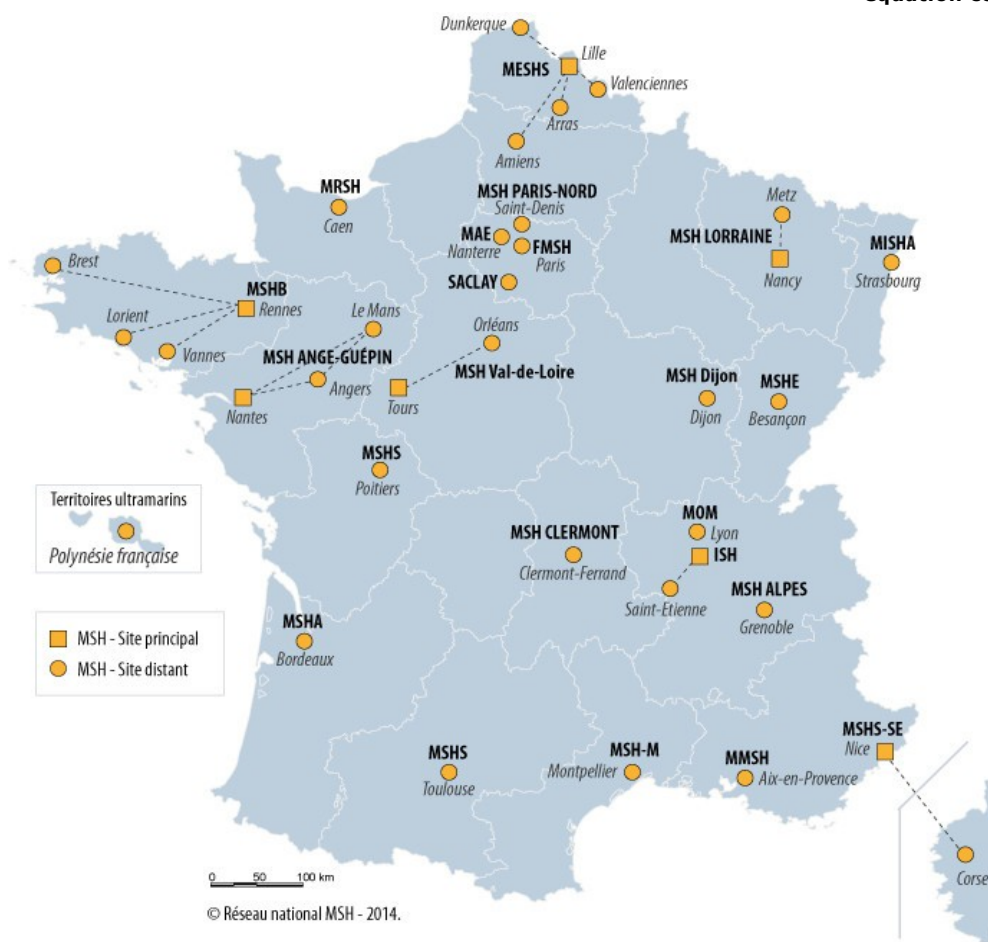


Figure 2. Le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme, (source : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99301/reseau-national-des-maisons-des-sciences-de-l-homme-rnmsh.html>). RnMSH © 2014

L'appui que les MSH apportent à la recherche prend des formes variées, en fonction de la structure mise en place. Certaines accueillent en leur sein des équipes de recherche des universités dont elles dépendent ou du CNRS. Mais toutes doivent respecter les principes d'interdisciplinarité et de collaboration avec le Réseau⁸¹. L'interdisciplinarité est aussi un de leurs principes fondamentaux. Enfin, elles affirment la volonté d'un partenariat fort avec les autres structures de recherche, et notamment les universités.

Dans la charte du réseau, on peut aussi lire que :

Les MSH proposent aux laboratoires du site des services mutualisés d'appui à la recherche et participent du développement des très grandes infrastructures numériques⁸².

En effet, très impliquées dans l'open access et le développement des humanités numériques, de nombreuses maisons emploient des spécialistes des humanités numériques (« *digital humanists* »), et développent des collaborations avec de Très Grandes Infrastructures de Recherche, comme Huma-Num. Cette dernière aide à l'implémentation de ses services, centrés sur les données de la recherche, auprès des chercheurs dans les MSH.

⁸¹CNRS, CPU. ACCORD CADRE relatif aux Maisons des Sciences de l'Homme [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.msh-reseau.fr/sites/default/files/simple/rnmsh-accord-cnrs-cpu-missions.pdf>.

⁸²Charte du réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.msh-reseau.fr/sites/default/files/simple/charte_msh-2_iii.pdf.

Dans le champ de l'édition en particulier, des initiatives ont déjà été prises. La MSH de Nanterre a par exemple développé, avec le soutien de l'InSHS, un pôle éditorial⁸³. Ce pôle réunit dans un même lieu les équipes éditoriales de différentes revues des équipes de recherche liée à la MSH, permettant ainsi la mutualisation des outils et des compétences éditoriaux, et les échanges, mais en laissant cependant leur indépendance à chaque équipe, son fonctionnement interne, son budget propre. Les seize revues impliquées dans cette structure sont en ligne, en accès libre. Cette forme de travail collaboratif a permis de définir une charte des bonnes pratiques en matière d'édition de revues, notamment sur les étapes du travail éditorial, partagées par tout le pôle éditorial : la clarification des processus d'évaluation, des outils...

Les presses universitaires

Les presses universitaires apparaissent généralement comme une structure éditoriale traditionnelle, favorisant l'édition papier, et ayant des difficultés à entamer le tournant du numérique et de l'open access. Services des universités créés pour publier et diffuser les travaux des chercheurs de leur institution de tutelle⁸⁴, elles ne semblent pas être des partenaires privilégiés pour le développement d'un projet d'édition ouverte.

Néanmoins, certaines ont prouvé que les presses universitaires savaient s'engager en faveur de l'ouverture de l'accès à l'information. L'exemple des Presses universitaires de Caen⁸⁵ en témoigne. En parallèle de leur catalogue traditionnel, celles-ci proposent sept de leurs revues en ligne⁸⁶ : certaines sur OpenEdition, d'autres sur Cairn.info, d'autres encore bénéficient d'un site développé en interne. Selon les modèles retenus, les unes sont proposées en libre accès, les autres sont sous le coup d'une barrière mobile. Les presses universitaires affirment la plus-value que représente le format numérique, en permettant des enrichissements des articles. Certains ouvrages du catalogue des Presses sont aussi diffusés sur OpenEdition Books, ou disponibles au téléchargement directement sur le site des presses universitaires. Enfin, les archives de certaines des revues en ligne sont accessibles dans une rubrique dédiée sur le site.

Les réseaux professionnels

Les questions de diffusion de l'information scientifique sont aussi le sujet d'études, de réflexions et d'investissements de la part des réseaux professionnels, associations, consortiums. Ceux-ci tentent de répondre, de façon peut-être parfois moins formelle que les grandes institutions et les grands acteurs précédemment

⁸³HASHEHOUG, Astrid. « Comment inscrire une fédération de revues dans l'exigence de la qualité ? Les défis du pôle éditorial de la MSH de Nanterre », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. *Op. cit.*

⁸⁴L'appellation « presses universitaires » doit être considérée avec précaution. Certaines des « presses universitaires » françaises ont une dimension commerciale forte : les Presses universitaires de France (PUF), par exemple, qui sont une société anonyme, ne peuvent pas compter parmi les acteurs de l'édition publics. D'autres, comme les Presses universitaires de Rennes (PUR), malgré une activité commerciale importante qui en fait un acteur majeur de l'édition en sciences humaines en France, sont néanmoins un service de l'université de Rennes 2.

⁸⁵Accueil. Dans : *Presses universitaires de Caen* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.unicaen.fr/puc/html/index-2.html>.

⁸⁶Liste des revues. Dans : *Presses universitaires de Caen* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.unicaen.fr/puc/html/article932.html>.

décrits, aux interrogations de leurs membres. Ils favorisent les échanges entre professionnels, et parfois entre professions, sur leurs interrogations, leurs expériences.

Parmi les associations, il faut citer celle des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU), dont une des commissions, « Recherche et documentation », se penche sur les questions d'IST⁸⁷. Elle a par exemple récemment participé à une étude menée par le COPIST (Catalogue d'Offres Partagées en IST) sur les pratiques, les besoins et les projets dans le domaine de l'IST, par exemple dans le domaine de l'édition scientifiques publique⁸⁸. Une autre étude de la commission a récemment mis en lumière les missions et les activités des services aux chercheurs qui sont mis en place dans les bibliothèques universitaires ces dernières années, montrant la place centrale des questions d'open access et des actions d'aide à la publication⁸⁹.



Figure 3. Le périmètre des activités. Source : ADBU. Les services à la recherche en bibliothèque. Synthèse de l'étude menée par la commission Recherche et Documentation de l'ADBU [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/competplug/uploads/2019/01/ADBU-Services-aux-chercheurs.pdf>

⁸⁷POTELLE, Stéphane. Recherche et documentation. Dans : ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires [en ligne]. 12 mars 2015. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/activites/recherche-et-documentation/>.

⁸⁸Etudes COPIST (Catalogue d'Offres Partagées en IST). Rapport de l'étude n° 3 - Modèles innovants de publication et d'édition scientifiques publiques : condition de développement [en ligne]. 24 août 2018. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/competplug/uploads/2018/12/Etude-COPIST-3.pdf>.

⁸⁹ADBU. Les services à la recherche en bibliothèque. Synthèse de l'étude menée par la commission Recherche et Documentation de l'ADBU [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/competplug/uploads/2019/01/ADBU-Services-aux-chercheurs.pdf>.

Le consortium Couperin consacre quant à lui un site internet à l'open access⁹⁰ pour soutenir les bibliothèques dans leur travail de promotion de l'accès ouvert, dans le cadre de ses activités pour promouvoir l'accès à l'information scientifique. Les ressources qu'il propose sont clairement orientées dans une perspective pratique : boîte à outils, rubrique « l'OA en pratique ». Plus largement, le groupe de travail pour l'open access (GTOA)⁹¹ de l'association cherche à diffuser l'accès ouvert dans tous les établissements partenaires du consortium.

Citons enfin, parmi les associations, le réseau Médecin (Métiers de l'édition scientifique publique)⁹², qui fête cette année ces dix ans, qui veut toucher tous les professionnels impliqués dans l'édition, quelle que soit leur institution de rattachement. Médecin offre de nombreuses ressources à l'attention de ces professionnels. Le site internet centralise des informations, des liens vers d'autres sources. Des journées sont régulièrement organisées sur des thèmes très concrets (les dernières, qui ont eu lieu en septembre 2018, portaient par exemple sur l'avenir de l'édition scientifique, avec notamment la présentation de plusieurs outils⁹³). Surtout, le réseau offre de nombreuses formations à ses membres. Le réseau a par ailleurs une liste de diffusion qui permet à tous les abonnés de discuter de problèmes liés à la pratique éditoriale, et de partager les expériences et les connaissances de chacun, de promouvoir des actualités sur les questions de l'édition publique.

D'autres réseaux s'engagent dans les questions d'open access et d'IST. Mirabel⁹⁴ par exemple veut mettre en valeur les ressources accessibles en ligne par un travail de signalement dans sa base de données. Les informations sur les choix de diffusion et les politiques éditoriales sont rassemblées pour toutes les revues référencées : adresse du site internet, lien vers la base Héloïse qui recense les pratiques de diffusion des articles⁹⁵. Il s'agit d'un travail de veille, effectué par les institutions partenaires. C'est aussi le moyen de faire la promotion de l'accès ouvert, en valorisant les ressources accessibles : par exemple, celles des presses universitaires partenaires du réseau⁹⁶, comme celles de Caen dont il a déjà été question plus haut.

Les interactions entre tous ces acteurs sont nombreuses et variées, et elles nourrissent la recherche en SHS, en permettant le développement de structures, d'outils innovants, et leur utilisation par les chercheurs, ou par les professionnels de l'information (auteurs, éditeurs, bibliothécaires...). Elles permettent aussi d'enrichir les réflexions sur l'exercice et les conditions de la recherche et sa diffusion. Il est donc important de veiller à favoriser et à organiser ces collaborations. Chacun aborde les questions d'open access, de diffusion de l'IST

⁹⁰Open Access France – Le site couperin de l'accès ouvert en France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/>.

⁹¹Le GTOA (Groupe de Travail pour l'Open Access). Dans : *Couperin.org* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/290-gtao/1123-gtao>.

⁹²Médecin : réseau, interdisciplinaire et interorganismes, des métiers de l'édition scientifique publique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://medecin.in2p3.fr/>.

⁹³Journées d'Avignon. Dans : *Médecin : réseau, interdisciplinaire et interorganismes, des métiers de l'édition scientifique publique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://medecin.in2p3.fr/spip.php?article179>.

⁹⁴Mirabel [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://reseau-mirabel.info/>.

⁹⁵- Héloïse - Politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>.

⁹⁶Les partenaires de Mir@bel - les 11 éditeurs partenaires de Mir@bel. Dans : *Mirabel* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://reseau-mirabel.info/partenaire#tab-1>.

d'une manière particulière : l'angle professionnel des associations, la dimension de politique nationale des acteurs politiques, la mise en place concrète de structures et d'outils par les infrastructures ; la vision globale des uns, et la spécialisation disciplinaire des autres... Autant de perspectives et d'actions qui sont interdépendantes et se complètent.

L'OPPORTUNITÉ D'UN INVESTISSEMENT DU PROCESSUS ÉDITORIAL PAR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Après avoir étudié les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales, et particulièrement les acteurs de la diffusion de l'information scientifique et technique, il est intéressant de s'interroger sur la place qu'occupent les bibliothèques, particulièrement universitaires. Ces dernières, en tant que services de l'Université, sont, d'une part, en contact avec les chercheurs, et d'autre part concernées en premier chef par la question de la diffusion de l'IST, et donc de son accessibilité.

Quel rôle pour les bibliothèques universitaires ?

Dans ce contexte disciplinaire et institutionnel, comment les bibliothèques universitaires peuvent-elles s'intégrer ? Leurs missions et leurs moyens peuvent leur permettre de se positionner dans la chaîne éditoriale et de l'investir, selon les opportunités qui se présentent : en fonction des acteurs déjà impliqués, des possibilités de mise en place de projets.

Le cadre institutionnel et juridique

En tant que services de l'Université, les bibliothèques universitaires ont vocation à soutenir les actions de leur tutelle en matière de formation, de recherche, et d'innovation. Les récentes évolutions législatives pour l'organisation de l'enseignement supérieur (et particulièrement la loi « Libertés et responsabilités des universités » en 2007⁹⁷) ont renforcé le lien entre l'université de tutelle et le service commun qu'est la bibliothèque, même si les relations avec les tutelles et les opérateurs nationaux préviennent l'exclusivité du lien avec l'université⁹⁸. Les bibliothèques sont donc entièrement intégrées à la politique de l'université et à ses projets et ses stratégies.

En tant que services documentaires en particulier, les bibliothèques universitaires doivent donc assurer la fonction documentaire. Il s'agit notamment, comme le montrent la plupart des statuts des SCD, de mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, d'accueillir les usagers et de les former, mais aussi de

développer les ressources numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques.

⁹⁷Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

⁹⁸MARTINEZ, Marc. Les bibliothèques dans l'université : l'adaptation à l'environnement post-LRU. Dans : CAVALIER, François et POULAIN, Martine, *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015, p. 51-58.

Ces statuts reprennent généralement exactement les termes de l'article D. 714-29 du code de l'éducation sur « les bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs »⁹⁹.

L'open access, enjeu politique pour les universités

L'appropriation par le discours politique européen et français de la question de l'open access se fait sentir au sein des institutions publiques. La loi pour une République numérique en est le signe : elle envisage l'application de l'accès libre dans différents aspects de la vie publique, et pas seulement dans la diffusion de l'IST. Au sein des universités, cet engagement se reflète dans l'adhésion de certaines à l'Appel de Jussieu pour la science ouverte et la biodiversité en 2017¹⁰⁰, et la valorisation des actions pour l'accès ouvert. Citons l'exemple de l'Université de Bordeaux, qui s'est engagée publiquement dès 2014 ; et en novembre 2017 elle a communiqué sur son adhésion à l'appel de Jussieu, et en annonçant, par la voix de son vice-président au numérique, des actions concrètes passant notamment par la création d'une plateforme de revues¹⁰¹. L'université de Rennes 1, quant à elle, dédie un site internet à la question de l'open access¹⁰² pour sensibiliser ses étudiants et ses chercheurs à la publication scientifique en accès ouvert, et présente la politique volontariste en la matière. Le Service Commun de la Documentation (SCD) est d'ailleurs présenté comme un acteur majeur pour sa mise en œuvre, en relation avec les chercheurs et la Direction de la Recherche et de l'Innovation¹⁰³. Les services envisagés touchent notamment à la création de revues en open access, et le site met en valeur des initiatives déjà conduites en la matière. L'université Paris-Nanterre offre des ressources tout à fait similaires¹⁰⁴. Il est intéressant de constater que les initiatives des universités portent encore essentiellement sur les plateformes HAL, leur promotion et l'incitation pour les chercheurs à y référencer et y déposer leurs travaux.

Il faut aussi noter que le numérique est devenu un sujet de gouvernance : la plupart des universités comptent maintenant dans leurs instances un vice-président au numérique, en charge des questions de développement numérique dans l'enseignement, dans la recherche et dans la structure de l'Université.

Dans cette perspective, l'appropriation des questions d'édition des revues universitaires par les bibliothèques peut sembler aller de soi : c'est un moyen de recentrer la production scientifique universitaire autour de l'Université et de ses composantes.

⁹⁹Code de l'éducation - Article D714-29. Vol. D714-29.

¹⁰⁰Appel de Jussieu [en ligne]. Op. cit.

¹⁰¹Science ouverte : l'université de Bordeaux s'engage [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-la-recherche/Science-ouverte-l-universite-de-Bordeaux-s-engage>.

¹⁰²Open Access. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/>.

¹⁰³Les acteurs de l'open access. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. 9 juin 2016. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/les-acteurs-de-lopen-access>.

¹⁰⁴ANCELIN, Justine. Open-access à l'université Paris Nanterre - Bienvenue sur le site Open access de l'Université Paris Nanterre. Dans : *Open-access à l'université Paris Nanterre* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.parisnanterre.fr/accueil/bienvenue-sur-le-site-open-access-de-l-universite-paris-nanterre-711206.kjsp?RH=1474553247854>.

Comment les bibliothèques universitaires pratiquent-elles déjà l'open access ?

L'open access n'est pas une question nouvelle pour les bibliothèques. Ces dernières sont engagées de longue date dans sa défense et sa promotion (les actions du consortium Couperin ou de l'ADBU dont il a déjà été question le montrent).

Les actions des bibliothèques en matière d'open access reposent d'abord et principalement sur le processus de dépôt des travaux scientifiques dans des archives ouvertes (HAL). Les services des SCD dédiés au soutien à la recherche, qui se sont beaucoup développés ces dernières années, tentent de susciter une « culture du dépôt »¹⁰⁵ dans des archives institutionnelles, en sensibilisant les étudiants et les chercheurs et en leur inculquant de « bonnes pratiques », comme le montrent les ressources proposées par le consortium Couperin¹⁰⁶. Ce sont aussi généralement ces services qui assurent la maintenance des portails HAL dans les universités.

Par ailleurs, la promotion des ressources en accès libre passe par le signalement des ressources libres dans les catalogues et les index des bibliothèques, ou l'organisation d'événements (l'*Open Access Week* est souvent investie par les SCD pour promouvoir les principes du libre accès)¹⁰⁷.

Il faut nuancer cet investissement des bibliothèques en constatant que les chercheurs ne sont pas pour autant très au fait des possibilités du libre accès : que ce soit l'auto-archivage dans HAL ou les enjeux autour des données de la recherche, des enquêtes récentes révèlent une méconnaissance générale de ces questions¹⁰⁸.

Les bibliothèques peuvent-elles être éditrices ?

Les bibliothèques pratiquent déjà, d'une certaine manière, l'édition¹⁰⁹. Le travail que certains établissements font sur les catalogues d'exposition, les catalogues de fonds, ou les éditions scientifiques relèvent d'activités éditoriales. Cette mission éditoriale peut s'inscrire dans le cadre réglementaire de l'établissement. En 1998, la circulaire relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics, dite « Jospin », rappelle la possibilité pour les acteurs publics d'éditer, même si cela ne fait pas partie de leur vocation, dans le cadre de leur mission de « diffuser des connaissances ou d'informer le public sur leurs activités »¹¹⁰. Néanmoins, cette activité éditoriale doit respecter le droit de la concurrence, et surtout s'inscrire dans le champ d'activité de la structure et répondre à un besoin qui ne pourrait pas satisfaire un acteur privé. D'autre part, la circulaire mentionne que le rôle d'éditeur doit impérativement et explicitement s'inscrire dans les missions de l'établissement.

¹⁰⁵ WALLON, Amandine et PERNOO, Marianne. *Op. cit.*

¹⁰⁶ *Guide des mauvaises excuses – Open Access France* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/guide-des-mauvaises-excuses/>.

¹⁰⁷ CARACO, Alain. *Op. cit.*

¹⁰⁸ GOLETTTO, Véronique et POULAIN, Martine. *Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses*. Villeurbanne : Enssib, 2018.

¹⁰⁹ PAYEN, Emmanuèle. *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2004.

¹¹⁰ *Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'État*.

Les éditions scientifiques des bibliothèques, notamment, peuvent impliquer des chercheurs. La bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé), à Paris, a par exemple développé par ses propres moyens des interfaces de consultation pour des éditions scientifiques en ligne¹¹¹. Ces projets impliquent d'une part les chercheurs, qui travaillent à l'édition elle-même et produisent l'aspect scientifique du projet (annotations, commentaires, introductions), et d'autre part les équipes de la bibliothèque qui mettent en œuvre l'aspect technique, en mettant à disposition leurs outils informatiques, en développant le site internet et en valorisant l'édition (et le choix des licences de diffusion fait partie de cet aspect de valorisation : l'accès ouvert et l'apposition de la licence *Creative Commons* participent à mettre en valeur ces travaux de recherche). Le travail éditorial de la bibliothèque porte ici sur la dimension de publication.

Néanmoins, ces initiatives sont ponctuelles et souvent isolées, et ne constituent pas une activité éditoriale à proprement parler. D'autres initiatives ont été lancées, ces dernières années, qui relèvent d'un travail éditorial de fond. Certaines bibliothèques ont initié des projets d'édition des revues scientifiques de leur université, en offrant les services d'une plateforme, notamment. De ce fait, elles peuvent devenir des acteurs importants, des supports, du processus éditorial : leurs compétences dans certains domaines (moins scientifiques que techniques), leurs connaissances du paysage vaste de l'IST, leurs capacités à échanger avec les autres acteurs.

Un numéro récent du *Bulletin des Bibliothèques de France* (le BBF) a d'ailleurs consacré un dossier aux stratégies éditoriales¹¹², témoignant de l'actualité de la question pour les établissements documentaires, sous des angles très différents d'une institution à l'autre. Comme Reine Bürki l'écrit dans l'éditorial :

Au-delà de leur fonction documentaire, les établissements s'affirment comme un acteur essentiel pour l'élaboration et la diffusion des savoirs dans un contexte où techniques, usages et modèles économiques affectent en profondeur les modalités de production de l'édition scientifique. Les défis de l'open access, de la visibilité et de l'accessibilité des publications, amènent progressivement les bibliothèques à se positionner comme maillon éditorial, dans la continuité des services offerts à la communauté universitaire¹¹³.

La question de la légitimité des bibliothèques dans le circuit éditorial ne se pose donc plus en des termes aussi directs : il s'agit plutôt maintenant de s'interroger sur la façon dont les bibliothèques peuvent s'engager dans des projets éditoriaux, dans quels types de projets, et ce qu'elles peuvent y apporter.

¹¹¹Bartolomeo Eustache, Libellus de dentibus. Dans : *BIU Santé, Paris* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/eustache/debut.htm>.

Correspondance complète de Guy Patin et autres écrits, édité par Loïc Capron. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/patin/>.

La Fabrique de Vésale et autres textes. Dans : *BIU Santé, Paris* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/debut.htm>.

¹¹²2018-15 : *Stratégies éditoriales : Sommaire* | *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/sommaire/2018/15>.

¹¹³BÜRKI, Reine. Éditorial. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Juin 2018, Vol. 15. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0001-001>.

Il est clair que l'émergence du numérique offre de nombreuses possibilités d'évolutions de l'édition académique, et nombreux ont été ceux à s'intéresser à la question ces dernières années, comme le montrent les rapports, les études et les réflexions récemment produits. Cependant, la complexité du champ éditorial en sciences humaines et sociales, comme on l'a vu, a pu rendre difficile la concrétisation du renouvellement de l'édition académique institutionnelle en SHS, jusqu'à présent. Des initiatives ont d'ailleurs vu le jour, et témoignent du rôle que les bibliothèques peuvent effectivement jouer. La question est donc plutôt de savoir quelle part elles peuvent y prendre, et par quels moyens.

L'ÉMERGENCE DES SERVICES D'ÉDITION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Plusieurs bibliothèques universitaires françaises ont développé des projets de plateformes de publication de revues en sciences humaines et sociales. La forme la plus aboutie est celle de la « pépinière » ou « incubateur » : les plateformes permettent aux revues de se développer, de monter en compétences avant de prétendre être publiées dans un second temps sur des plateformes nationales (en tête desquelles on trouve OpenEdition Journals). Mais l'implication des bibliothèques passe aussi par un travail de signalement des ressources, de mise en valeur.

Quoiqu'il en soit, ces différentes formes de projet supposent une variété des moyens de mise en œuvre : le choix des outils de développement, celui des moyens financiers et humains investis, dépendent des types de projet, des acteurs, des revues, et du contexte institutionnel dans lequel ils sont conduits.

Surtout, la question des collaborations est centrale. La complexité du circuit éditorial et le nombre d'acteurs qui participent au travail éditorial d'une revue rendent souhaitables les collaborations interinstitutionnelles et entre les services ; elles favorisent les échanges et les partages d'expériences, et permettent le développement de ces nouveaux projets à des échelles plus larges (culminant avec l'élaboration d'un réseau national).

LA VARIÉTÉ DES FORMES D'INVESTISSEMENT DU CIRCUIT ÉDITORIAL PAR LES BIBLIOTHÈQUES : PANORAMA DES PROJETS EN COURS

Les projets éditoriaux auxquels les bibliothèques universitaires participent ne sont pas très nombreux, et ont été développés isolément les uns des autres, à l'échelle locale de l'université. Selon les situations, les bibliothèques se positionnent comme des services d'appui qui font bénéficier les chercheurs et les équipes éditoriales de leur expertise sur les questions d'édition, ou s'investissent dans le développement d'outils spéciaux de publication ; le modèle des « pépinières » commence cependant à se développer. La participation des bibliothèques se traduit donc concrètement par la création d'une page internet pour valoriser les revues de l'université, ou par la création de plateformes.

Le panorama suivant ne se veut pas exhaustif, mais cherche à rendre compte de la variété des projets déjà développés, en insistant sur les plus innovants et les plus éclairants sur les évolutions en cours¹¹⁴.

La participation ponctuelle ou isolée des bibliothèques à l'édition universitaire

Certains établissements sont engagés dans des projets éditoriaux, mais de façon ponctuelle (les initiatives n'ont pas eu de suite, ou de développement) ou seulement sur un aspect du travail éditorial, dont la part principale est laissée à la charge d'un autre service ou d'une autre institution.

¹¹⁴ Cf. Tableaux d'analyse des projets éditoriaux, annexe 2.

Au SCD de Poitiers, un travail de valorisation et de réflexion juridique

Les services d'appui à la recherche du SCD de l'université de Poitiers proposent, en plus des dispositifs maintenant classiques sur les archives ouvertes et l'identité numérique, de valoriser les publications éditées par l'université en centralisant les informations sur une même page internet¹¹⁵. Ce sont donc 19 revues, dont les pratiques éditoriales montrent l'extrême variété des modes d'édition académique : on y trouve des revues de laboratoires, de centres de recherche, d'associations ; certaines sont en ligne gratuitement, d'autres diffusent les anciens numéros sur la plateforme Persée, d'autres encore ne sont disponibles qu'en format papier ; neuf d'entre elles sont publiées sur un site particulier, « Edel », qui utilise le CMS Lodel, d'autres publient sur le site internet des laboratoires qui les éditent ; quatre ont candidaté et sont maintenant publiées par OpenEdition Journals. Les premières revues ont été mises en ligne vers 2010, dans la perspective, originellement, de monter une pépinière : le choix de Lodel a d'ailleurs été fait dans ce sens. Le projet était alors porté par les services informatiques de l'université, et soutenu par le SCD. Mais cette idée n'a pas pu se maintenir dans le temps : la collaboration avec OpenEdition n'a été effective que quelques années. Les revues publiées sur OpenEdition Journals ont elles-mêmes soumis leur projet (en informant toutefois les gestionnaires de la plateforme Lodel), sans que la bibliothèque ou l'université interagisse.

Récemment, le vice-président de l'université en charge de la Recherche a témoigné un nouvel intérêt pour la question de la plateforme, ce qui a incité les équipes de la bibliothèque à se pencher de nouveau sur le sujet. Outre un souci de signalement et de valorisation, ce travail de recensement des revues s'accompagne aussi d'une volonté de clarification des pratiques éditoriales : ici, la bibliothèque s'investit particulièrement sur la question des contrats éditoriaux et des droits d'auteurs, et plus généralement à la question juridique autour des enjeux de l'open access¹¹⁶.

A la bibliothèque interuniversitaire de Santé, un projet d'édition complet mais isolé

Certains projets de publication de revues conduits par des bibliothèques universitaires ont été mis en place de longue date, mais restent isolés. Depuis 2008, la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) met en ligne sur son site la *Revue d'Histoire des Sciences Médicales* de la Société française d'histoire de la médecine (SFHM) : un site web dédié¹¹⁷ a été développé en interne, par le service informatique de la bibliothèque, avec la collaboration étroite du service de l'histoire de la médecine. La totalité des articles de chaque numéro de la revue sont indexés et librement téléchargeables en PDF (sans embargo, depuis plusieurs années). Le passage en ligne s'est aussi accompagné, en 2015, de la création d'un supplément électronique illustré¹¹⁸. Les archives de la SFHM sont par ailleurs

¹¹⁵Service Commun de Documentation - Les revues de l'Université de Poitiers. Dans : *Université de Poitiers* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://scd.univ-poitiers.fr/appui-a-la-recherche/les-revues-de-l-u-p-/les-revues-de-l-universite-de-poitiers-1640035.kjsp?RH=1447319020508>.

¹¹⁶Entretien avec Nicolas Pinet.

¹¹⁷*Société française d'histoire de la médecine (SFHM)* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/revue-hsm/?do=list>.

¹¹⁸*Le e-sfhm, supplément illustré en ligne - Société française d'histoire de la médecine (SFHM)* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm.htm>.

accessibles, pour celles qui sont dans le domaine public, ainsi qu'une partie des autres revues publiées par la société, dans la bibliothèque numérique Medic@.

Plus généralement, la BIU Santé est très impliquée dans la mise en ligne des productions de ses partenaires, de nombreuses sociétés savantes, particulièrement en histoire de la médecine. Des pages internet dédiées sur le site de la bibliothèque (avec le préfixe « <https://www.biusante.parisdescartes.fr/...> ») ont été créées pour douze sociétés savantes pour leur permettre de communiquer sur leurs actualités, de diffuser certains documents (comme des actes de colloque), et monter des expositions numériques. Toutes ces informations sont librement accessibles en ligne. Mais ces développements se font en silo : il n'y a pas de signalement de ces ressources à l'extérieur du site de la bibliothèque, et les données ne sont pas partagées avec d'autres structures.

Le développement des « pépinières » de revues

Certaines bibliothèques ont développé des projets beaucoup plus aboutis, en entreprenant de construire des plateformes pour héberger les revues publiées par les équipes de recherche de leurs universités, pour leur permettre de se professionnaliser sur l'aspect éditorial et de se développer. En collaboration avec OpenEdition Center par exemple, ces « incubateurs » peuvent servir de tremplin aux revues vers des plateformes nationales qui amplifieraient leur visibilité. Mais OpenEdition n'a pas le monopole des dispositifs de publication : sa spécialisation dans les sciences humaines et sociales écarte de fait les projets impliquant un plus large spectre de disciplines et pousse certains éditeurs à choisir d'autres outils plus généralistes, comme OJS (Open Journal Systems). En même temps, il s'agit de mettre en place des pratiques éditoriales reconnues à l'échelle universitaire, voire au-delà : c'est un travail sur l'élaboration des données, sur la publication des informations.

À l'université Nice-Sophia Antipolis, une plateforme pionnière

L'université Nice-Sophia Antipolis fait figure de précurseur dans le domaine des plateformes de revues. Revel@nice¹¹⁹ a été lancée dès 2003, et mise en ligne en janvier 2004. Ce projet offre donc l'exemple d'un projet déjà bien établi : les processus de publication de revues sont maintenant éprouvés.

L'élaboration de la plateforme tire son origine d'un appel à candidature lancé par l'université Nice-Sophia Antipolis dans le but de mettre en place une plateforme des revues en sciences humaines et sociales éditées par ses équipes de recherche, de répondre à une crise de la publication des revues papier de la faculté des Lettres, et d'adopter une attitude active face aux gros éditeurs. La candidature du SCD est retenue. L'équipe projet du SCD se rapproche alors des plateformes existantes ou en cours de développement : Revues.org, Persée et Érudit, pour évaluer les solutions. Le choix se porte sur le logiciel libre Lodel pour développer la plateforme. Plus tard, alors que Revues.org se développe et s'impose au niveau national, Revel@nice devient une pépinière complémentaire des plateformes nationales : un partenariat est mis en place avec Revues.org, et les revues de Revel@nice qui le souhaitent sont migrées sur cette dernière. Un « comité des

¹¹⁹Revues de sciences humaines et sociales. Dans : <http://revel.unice.fr> [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://revel.unice.fr/>.

revues Revel » a été mis en place pour recueillir les besoins et les remarques des revues, et proposer de nouveaux services.

Revel@nice publie huit revues propres, et en signale huit autres publiées par OpenEdition Journals (anciennement Revues.org) et sur Persée (pour deux d'entre elles) ; ce sont presque toutes les revues de l'Université qui sont présentes sur la plateforme¹²⁰. Selon les cas, différents modèles ont été adoptés : certaines ont définitivement abandonné l'édition papier ; d'autres, comme la revue de philosophie *Noesis*, ont maintenu l'édition papier et fait le choix d'un embargo, ou, comme la *Revue d'économie industrielle*, ont gardé la commercialisation de ses numéros les plus récents sur la plateforme Cairn.info et mis les numéros en libre accès sur OpenEdition Journals ; par contre, l'option Freemium proposée par OpenEdition n'a pas été retenue par le comité des revues Revel pour la totalité des revues éditées sur la plateforme. Une tentative pour élargir le champ des documents publiés sur la plateforme a été menée, avec un espace pour les actes de colloque, mais son succès est limité (on compte huit entrées dans cette rubrique depuis 2010)¹²¹.

À l'université Jean Moulin Lyon 3, la pépinière de revues pour OpenEdition des Bibliothèques Universitaires

La plateforme des BU de Lyon 3¹²² est plus récente, mais est aussi plus aboutie dans l'élaboration de son projet. Lancée en 2016 par le service aux chercheurs de la bibliothèque, elle se présente maintenant comme un expert à l'échelle nationale.

Dès le début du projet, le choix s'est porté sur le modèle d'OpenEdition, à l'image du projet Revel@nice. Ce choix semble logique dans la mesure où l'université de Lyon 3 enseigne seulement les disciplines des SHS. Par ailleurs, il s'agissait pour les bibliothèques d'offrir une aide de proximité aux équipes des revues de l'université qui souhaitaient passer au numérique et à l'open access, aussi bien pour les questions techniques d'infrastructure que pour les évolutions et la réappropriation de la chaîne éditoriale¹²³. La plateforme créée par les Bibliothèques Universitaires de Lyon 3 utilise donc le logiciel Lodel pour éditer les différentes revues qu'elle héberge, dans la perspective de permettre à ces revues, dans un second temps, d'intégrer OpenEdition Journals. Les revues utilisent donc dès leur création l'identité visuelle reconnaissable des revues OpenEdition.

Au total, la plateforme de Lyon héberge six revues de sciences humaines, certaines pré-existantes au projet, d'autres créées depuis 2016. Dans un souci de rationalisation, le portail signale aussi les revues éditées par des structures de l'université et déjà publiées sur d'autres plateformes (OpenEdition Journals, site des classiques Garnier, ou sites d'autres institutions, comme l'Ecole normale supérieure de Lyon ou différents laboratoires de l'université).

¹²⁰ Cf. le tableau d'analyse des projets éditoriaux, annexe 2.

¹²¹ Entretien avec Ghislain Chave.

¹²² *Revues de Lyon 3* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://revues.univ-lyon3.fr/>.

¹²³ OCHANDIANO, Jean-Luc de. *L'incubateur de revues de l'université Lyon 3* [en ligne]. Juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0068-010>.

En août dernier, l'université de Lyon 3 s'est engagée dans un partenariat officiel avec OpenEdition Center¹²⁴, faisant de la plateforme montée par les bibliothèques universitaires la première (et pour le moment, l'unique) « pépinière de revues » officielle d'OpenEdition. Ce nouveau rôle vient renforcer le poids de l'incubateur de revues de Lyon 3 au niveau national : en effet, la convention stipule qu'elle n'est qu'une première étape avant la mise en place d'un réseau national. Ce réseau a vu le jour en novembre 2018. Sans distinction des structures, des types de projets et de leur avancée, ou des outils utilisés, REPÈRES (REseau des PEpinières de REvues Scientifiques) fédère sept universités et cinq MSH qui sont déjà impliquées dans des projets éditoriaux, pour réfléchir et échanger autour des questions d'édition : « hébergement des publications, référencement, structuration des données et interopérabilité, accompagnement éditorial, transition vers l'accès ouvert pour les revues sur abonnement, etc. »¹²⁵. Par ailleurs, le champ d'actions de la plateforme des BU de Lyon 3 va s'élargir à d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région lyonnaise¹²⁶ (notamment l'Enssib qui y publiera bientôt une nouvelle revue, *Balisages*¹²⁷).

À l'Université Clermont Auvergne, un pôle éditorial numérique interinstitutionnel

L'Université de Clermont Auvergne (UCA) a développé un pôle éditorial numérique, le POLEN¹²⁸, en mettant en commun les ressources de plusieurs structures : les Presses Universitaires Blaise Pascal, la MSH de Clermont-Ferrand, et la bibliothèque universitaire. Ce projet veut mettre en valeur les revues et les corpus en libre accès de l'UCA, et offre donc la possibilité aux équipes de recherche de l'université de construire un site internet, de développer un carnet de recherche, ou de créer une revue en ligne. Le pôle éditorial propose un soutien technique et sur les pratiques éditoriales, dans la perspective, à long terme, que les revues intègrent des plateformes nationales, et notamment OpenEdition Journals (anciennement Revues.org) :

Les équipes du POLEN proposent [aux directeurs de revues] les services éditoriaux les plus adaptés à leurs besoins mais aussi des conseils visant à donner à leur publication la plus grande **crédibilité** possible pour lui permettre d'être diffusée à terme sur Revues.org ou une autre plate forme de diffusion de revues en libre accès¹²⁹.

¹²⁴L'Université Jean Moulin Lyon 3 et OpenEdition Center s'engagent dans un partenariat pour le développement d'une pépinière de revues au service de la science ouverte. Dans : *Université Jean Moulin Lyon 3* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-lyon3.fr/l-universite-jean-moulin-lyon-3-et-openedition-center-s-engagent-dans-un-partenariat-pour-le-developpement-d-une-pepiniere-de-revues-au-service-de-la-science-ouverte-1189408.kjsp?RH=1537974235507>.

¹²⁵REPÈRES, *un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert*. Op. cit.

¹²⁶OCHANDIANO, Jean-Luc de. « Les pépinières de revues en SHS face aux enjeux de la professionnalisation : s'unir pour favoriser les bonnes pratiques éditoriales », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. Op. cit.

¹²⁷Balisages, la revue de recherche de l'Enssib. Dans : *Enssib* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/revue-balisages>.

¹²⁸polen.univ-bpclermont.fr | *Revues et publications en libre accès de l'Université Blaise Pascal* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/>.

¹²⁹Créer une revue numérique. Dans : polen.univ-bpclermont.fr [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://polen.univ-bpclermont.fr/creer_une_revue_numerique.

Là encore, il s'agit donc d'une forme de pépinière. Dans ce projet, chaque institution est impliquée en fonction de ses forces et de ses faiblesses : l'action de la bibliothèque se concentre sur les aspects techniques¹³⁰.

Neuf revues sont développées par le POLEN. La page rassemble des revues qui ont été développées dans le cadre de projets différents, comme en témoigne la variété des mises en page et des outils utilisés : deux revues font notamment partie d'une plateforme « Revues Clermont Auvergne », réalisée par l'université sous *Open Journal Systems* (OJS). Les revues couvrent des disciplines variées allant de la littérature aux STM, en passant par les sciences juridiques ; l'interdisciplinarité est une spécificité récurrente des revues (les revues *Kairos* et *Sociopoétique*, par exemple). Deux d'entre elles sont déjà sur OpenEdition Journals, et trois autres sont moissonnées par Isidore.

Les actions du SCD au sein du pôle éditorial sont intégrées dans la politique documentaire¹³¹ : à la croisée de la production documentaire et du soutien à la recherche, elles replacent la bibliothèque parmi les services de l'université, notamment au côté des Presses Universitaires Blaise Pascal.

À Bordeaux, l'édition pluridisciplinaire de revues en ligne

En 2014, l'université de Bordeaux avait annoncé la création d'une plateforme de revues, quand elle avait publiquement soutenu l'open access :

L'université de Bordeaux entend également participer activement à la production scientifique, en mettant à la disposition des communautés scientifiques qui en feront la demande, une plate-forme technique¹³² mutualisée leur permettant de créer et de faire fonctionner des revues scientifiques numériques intégralement en ligne, dont les publications seront en libre accès (*gold open access*)¹³³.

Cette plateforme¹³⁴ a finalement été lancée en 2016, portée par le service d'appui à la recherche. Contrairement aux exemples précédents, la plateforme proposée par Bordeaux utilise un logiciel de publication de revues en ligne différent de Lodel : *Open Journal Systems* (OJS). En effet, le projet bordelais comprend des revues dont les sujets n'appartiennent pas aux SHS mais aux STM (œnologie, zootechnie...), et l'intérêt de Lodel dans la perspective d'une intégration ultérieure des plateformes d'OpenEdition ne se faisait donc pas sentir. Un autre argument en faveur d'OJS a été la possibilité de développer dans l'outil, sur la partie de gestion des revues, des circuits pour la soumission et la validation des articles, un besoin qui s'est fait plus ressentir pour ce projet dans certaines disciplines que dans d'autres¹³⁵. En effet, certaines de ces revues ont développé un processus de publication original : la revue *Finance Bulletin*¹³⁶ a fait le choix de

¹³⁰Entretien avec Fabrice Boyer.

¹³¹Voir la cartographie, reproduite p. 52.

¹³²Entretien avec Jérôme Poumeyrol.

¹³³*Promotion du libre accès* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bibliotheques.u-bordeaux.fr/Vos-services/Valorisation-des-publications-scientifiques/Promotion-du-libre-acces>.

¹³⁴*Portail de revues scientifiques - Université de Bordeaux* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://open.u-bordeaux.fr/journals/>.

¹³⁵Entretien avec Jérôme Poumeyrol.

¹³⁶About the Journal. Dans : *Finance Bulletin* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://financebulletin.org/about>.

publier en accès ouvert les articles dès leur acceptation par le comité scientifique, et non rassemblés dans des numéros mis en ligne à intervalles réguliers. La mise en place d'un système de gestion dans l'outil de publication était une condition *sine qua non* pour la participation de *Finance Bulletin* au projet de plateforme. OJS est un outil utilisé par d'autres projets, comme celui du Mans.

Cinq revues sont signalées sur la plateforme de Bordeaux, en sciences de la vie, en finance et en droit. Les liens mènent vers les sites dédiés de ces revues : la plateforme ne centralise pas leur contenu. Du côté de la bibliothèque, le service est relativement limité : il porte sur un accompagnement technique, et le signalement (avec une déclaration au *Directory of Open Access Journals*, le DOAJ, un répertoire international des revues en libre accès, et une déclaration ISSN).

D'autres institutions que les bibliothèques ont développé des pépinières de revues en open access. On peut citer l'exemple de la MSH de Dijon, avec PREO (pour Pépinière de REvues en Open access)¹³⁷, projet soutenu notamment par l'université de Bourgogne et l'université de Bourgogne Franche-Comté. Son lancement en novembre dernier témoigne de la vitalité du modèle des pépinières parmi les acteurs de la recherche en SHS. Là encore, il s'agit d'un projet en collaboration avec OpenEdition Journals, qui utilise le CMS Lodel. Dix revues y sont publiées. D'ailleurs, il est intéressant de noter que le réseau REPÈRES compte parmi les institutions membres cinq MSH, montrant par-là que ces dernières ont autant investi la question de l'édition scientifique publique numérique que les bibliothèques.

Qu'est-ce qu'un service d'édition dans une bibliothèque universitaire ?

Ce panorama des différents projets identifiés dans le cadre de cette étude donne à voir la variété des formes que la mission d'édition peut prendre dans les bibliothèques universitaires. De l'accompagnement plutôt distant des équipes de recherche de l'université dans la diffusion de leurs revues à la mise en place de plateformes de revues institutionnelles, en collaboration avec des opérateurs nationaux, ces projets témoignent en tout cas des possibilités d'investissement du circuit éditorial par les bibliothèques.

Publication plutôt qu'édition

On l'a vu, le travail des bibliothèques, quel que soit le projet, repose moins sur l'édition scientifique, qui reste aux mains des équipes qui dirigent la revue, que sur les aspects pratiques de la publication. Il n'est pas question pour les bibliothèques de s'immiscer dans le processus de validation et d'acceptation des travaux dans leurs dimensions intellectuelles : cela ne fait pas partie de leur champ d'expertise. Les revues gardent d'ailleurs leur fonctionnement interne : les comités éditoriaux ou scientifiques choisissent la manière dont ils veulent organiser le processus éditorial. Selon les revues et les projets, ces informations sont d'ailleurs plus ou moins bien diffusées : la plateforme de revues des BU de Lyon 3 a par exemple donné comme cadre aux éditeurs de présenter les politiques de publication dans une rubrique à part, de façon rigoureuse, sur le modèle de ce que présente OpenEdition Journals (informations éditoriales comme l'identifiant ISSN, la périodicité ; politique de diffusion et licence ; politique d'évaluation...) ; ce

¹³⁷ PREO - Pépinière de REvues en Open access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://preo.u-bourgogne.fr>.

type d'informations est par contre moins bien renseigné pour certaines revues de l'université Clermont Auvergne.

La bibliothèque, quant à elle, se charge des aspects techniques de diffusion et de mise en ligne : c'est un travail de publication plus que d'édition. Elle se positionne comme un soutien de proximité auprès des équipes de recherche de son université, qui peut faire le lien entre les éditeurs de la revue et les différents prestataires (en fonction des cas, les services informatiques, les autres acteurs du projet, les plateformes d'édition nationales, les répertoires, ou des prestataires de service pour le développement de nouveaux outils en ligne). Comme l'indiquent les bibliothèques universitaires de Lyon 3 sur la page du site dédiée à l'aide à la création de revues en accès ouvert, les services de la bibliothèque sont variés :

Les services qu'apportent les BU de Lyon 3

Création matérielle de la revue :

- Création d'un site dédié à la revue,
- Proposition d'une charte graphique,
- Développement des fonctionnalités adaptées aux besoins de la revue,
- Attribution de DOI.

Aide à la publication et à la diffusion de la revue :

- Conseil éditorial, informations sur les exigences de la publication en accès ouvert,
- Formation des secrétaires de publication,
- Référencement de la revue (DOAJ, Mir@bel, Sudoc, Isidore, Héloïse...),
- Conseil et aide pour la candidature à OpenEdition.

Suivi de la revue :

- Gestion informatique de la revue à long terme (serveurs, CMS, formats, etc.),
- Soutien aux secrétaires de publication en cas de problèmes rencontrés,
- Informations statistiques sur la consultation de la revue,
- Points réguliers avec les responsables de revues¹³⁸.

Les missions de la bibliothèque touchent donc les aspects les plus pratiques pour la revue (sur les outils et les infrastructures en particulier), ainsi que sur les questions de mise en valeur. En effet, les questions de signalement des ressources sont des compétences traditionnelles des bibliothèques, à la fois à travers leur

¹³⁸ Aide à la création de revues numériques en accès ouvert. Dans : *Bibliothèques universitaires - Université Jean Moulin Lyon 3* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/aide-a-la-creation-de-revues-numeriques-en-acces-ouvert-1074810.kjsp?RH=1482226446239>.

valorisation parmi les ressources de la bibliothèque et à travers leur signalement dans des outils de référencement plus généraux. Les équipes du POLEN, à Clermont-Ferrand, rappellent ainsi l'évidence du référencement et de la qualité des métadonnées pour accroître la visibilité d'un site dans les moteurs de recherche généraux, et suggèrent en particulier aux éditeurs de faire référencer leurs sites par l'outil d'Huma-Num, Isidore¹³⁹.

Le souci de la valorisation des publications de l'université

Le rôle de la bibliothèque dans les projets éditoriaux de revues se concentre donc beaucoup sur leur valorisation, en vue de développer leur visibilité et leur importance dans la production scientifique de leur institution.

Cela passe par un travail sur la qualité des productions des chercheurs. En effet, l'édition universitaire implique le respect de certains critères, de certaines normes pour que les travaux soient reconnus comme étant scientifiquement valables.

Dans cette perspective, il faut rappeler que la publication sur la plateforme OpenEdition Journals, qui constitue un objectif à moyen terme pour de nombreuses revues en SHS, est soumise à une candidature. Les revues doivent soumettre leur dossier pour justifier de leur qualité dans le processus scientifique et dans le processus éditorial, comme le montrent les « conditions de recevabilité des adhésions » à OpenEdition Journals :

- Les revues doivent avoir publié (en ligne ou sur papier) au moins 4 numéros avant de pouvoir candidater. En effet, les ressources restreintes de nos équipes ne nous permettent plus d'accompagner les créations de revues électroniques. Pour les premiers pas, de multiples solutions d'hébergement sont disponibles (sites institutionnels tels que ceux des universités, des laboratoires ou plate-formes privées).
- Les revues en retard de publication de plus d'un an ne sont pas acceptées.
- OpenEdition privilégie les revues en libre accès (open access). Suite aux recommandations européennes, l'adhésion des revues souhaitant une barrière mobile supérieure à 12 mois n'est plus acceptée.
- Les revues dont les auteurs appartiennent tous à un cercle restreint et exclusif (membres d'un même laboratoire, doctorants, etc.) ne sont pas acceptées.
- OpenEdition privilégie les revues produisant des résumés d'articles bilingues pour assurer un meilleur référencement¹⁴⁰.

Ces critères rappellent les règles internationales en matière de qualité des publications en open access que de nombreux organismes suivent. Le DOAJ a ainsi produit une longue liste de bonnes pratiques éditoriales. Il est particulièrement attentif aux processus de validation des articles, autour des structures des comités qui contrôlent la ligne éditoriale de la revue (le « *peer review* ») et les questions juridiques (les licences, les contrats avec les auteurs), l'énonciation claire d'une politique de libre accès¹⁴¹. L'InSHS a développé lui aussi une série de critères (pour l'attribution d'aides financières aux revues), fondés sur l'ouverture et la

¹³⁹Référencement | polen.univ-bpclermont.fr [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/referencement>.

¹⁴⁰Candidater pour une revue. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/10824>.

transparence des processus¹⁴². Ceux sur l'organisation de la revue et les critères d'évaluation des articles sont particulièrement bien développés :

Organisation et ouverture de la revue

Ouverture et pluralisme des instances éditoriales : présence de chercheurs venus d'institutions différentes et représentants de courants de pensée différents (en évitant la présence de plus d'un tiers de membres d'une même institution) ;

Fonctionnement et renouvellement régulier des instances éditoriales : le rédacteur en chef de la revue doit également disposer d'un mandat de 4 à 5 ans renouvelable une fois ;

Présence significative d'auteurs extérieurs à l'entité éditrice (50% des travaux publiés au minimum) ;

Délai de réponse aux auteurs et délai de publication raisonnables (4 mois pour l'évaluation et 6 à 12 mois pour la publication) ;

Instances dans la revue : Rédaction/comité de rédaction (définit la politique éditoriale, prépare les livraisons, sélectionne les manuscrits, choisit les experts et assure le lien entre ceux-ci et les auteurs) ; Comité de lecture (ouvert ou non, vivier d'experts pour l'évaluation) ; Comité/conseil scientifique évalue périodiquement la politique éditoriale et les objectifs scientifiques de la publication.

Procédure d'évaluation des articles

Double expertise en double aveugle : procédure anonyme ; grille d'expertise à disposition des experts ; critères et procédure d'évaluation publics (en ligne sur le site de la revue) ;

Expertise extérieure à l'entité et/ou à l'éditeur : au moins 1 expert en dehors des instances de la revue pour chaque article évalué ;

Pour les numéros thématiques, appel à contributions systématique et expertise extérieure des articles

Rapport d'expertise envoyé à l'auteur sous forme originale ou sous une forme synthétisée ;

Visibilité de la date de réception et d'acceptation des articles (indiquer les deux dates) dans le format papier et dans la version en ligne ;

Taux de rejet des articles¹⁴³.

¹⁴¹Information for publishers. Dans : *DOAJ - Directory of Open Access Journals* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org/publishers>.

¹⁴²CONTAT, Odile. « *La politique d'aide aux revues scientifiques de l'INSHS : bonnes pratiques et critères "d'évaluation" pour la qualité éditoriale et la visibilité* », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. *Op. cit.*

¹⁴³Politique de soutien aux revues scientifiques. Dans : *CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>.

Globalement, cette volonté d'assurer la qualité scientifique et éditoriale des publications en open access, et donc de bien organiser les structures, est une manière d'asseoir la légitimité du libre accès dans l'IST, et témoigne de sa rigueur dans les processus de production scientifique et les normes.

Il est donc nécessaire pour les bibliothèques qui soutiennent des projets d'édition de s'assurer de la validité de ces derniers avant qu'ils ne soient soumis au Comité scientifique d'OpenEdition. À Lyon 3, la bibliothèque affirme son rôle de conseil sur la publication en open access en général, et sur la soumission de projets auprès d'OpenEdition Journals en particulier¹⁴⁴. Cela peut aussi passer par la mise en place de critères internes de qualité éditoriale. Sur la plateforme du POLEN par exemple, les projets de revues doivent appliquer une « charte qualité des revues en open access »¹⁴⁵, et une première validation de la qualité de la revue se fait par l'apposition d'un logo « Polen » pour certifier du respect de cette charte. Six des neuf revues de la plateforme ont ce logo. Les rubriques de la charte du POLEN concernent la « qualité éditoriale » (structure des comités, ligne éditoriale de la revue, présentation), et la « qualité et le rayonnement scientifiques ».

L'aspect sous-jacent de la question de la qualité est celui de la possibilité de rendre une revue plus visible. Certaines, on l'a déjà évoqué, étaient diffusées de façon très sommaire : les *Cahiers Jean Moulin*, par exemple, publiés par un laboratoire de l'université de Lyon 3, étaient diffusés sous forme d'un fichier PDF téléchargeable sur la page internet du laboratoire, et les règlements, le fonctionnement de la revue ou sa politique n'étaient pas déclarés¹⁴⁶. Le passage de la publication à la plateforme de revues a permis d'encadrer les pratiques éditoriales, et de les clarifier, et d'offrir une visibilité accrue à leur contenu. Par exemple, la plateforme de Lyon 3 comprend la possibilité d'indexer le contenu des revues par noms d'auteurs et par mots-clés, ce qui permet un meilleur référencement des articles. Plus généralement, la présence sur les plateformes et l'existence d'un site dédié favorise aussi le référencement du contenu dans les moteurs de recherche. Enfin, la bibliothèque se charge du référencement dans les répertoires spécialisés, comme le DOAJ ou Mirabel.

Un nouvel ancrage des bibliothèques dans le paysage universitaire

La position de la bibliothèque comme service de l'université lui donne une place importante dans les projets d'édition universitaire : elle a en effet une proximité avec les chercheurs d'une part, et d'autre part avec d'autres services ou structures potentiellement impliqués, comme les presses universitaires ou les MSH ; la composition du paysage institutionnel peut influencer la forme du projet, et crée des opportunités d'implications particulières. L'université de Bordeaux ou celle de Lyon 3 n'ont pas de presses universitaires¹⁴⁷, qui peuvent être considérées comme les détentrices légitimes de la mission d'édition universitaire. Au contraire, à Clermont-Ferrand, il y a une MSH et des presses universitaires (les Presses Universitaires Blaise Pascal) : les trois structures se sont donc naturellement alliées dans le projet d'édition, chacune se chargeant des tâches pour lesquelles

¹⁴⁴Aide à la création de revues numériques en accès ouvert. Dans : *Bibliothèques universitaires - Université Jean Moulin Lyon 3 [en ligne]. Op. cit.*

¹⁴⁵Charte qualité des revues en open access. Dans : *Revue et publications en libre accès de l'Université Blaise Pascal [en ligne].* Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/charte>.

¹⁴⁶Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano ; OCHANDIANO, Jean-Luc de. *Op. cit.*

¹⁴⁷Les Presses Universitaires de Bordeaux sont rattachées à l'université Bordeaux Montaigne et les Presses Universitaires de Lyon à l'université Lumière Lyon 2.

elle est la plus compétente. L'offre des formations proposée par la structure est révélatrice : les sujets en sont répartis en fonction de l'expertise de chacune des structures impliquées (la numérisation par la bibliothèque, les carnets de recherche par les presses universitaires, les données de la recherche par la MSH)¹⁴⁸. Cet aspect interinstitutionnel est d'ailleurs intégré à la politique documentaire du SCD, comme le montre la cartographie : le POLEN y est référencé comme étant le fruit d'une collaboration et permet un lien avec le catalogue des publications des presses universitaires.

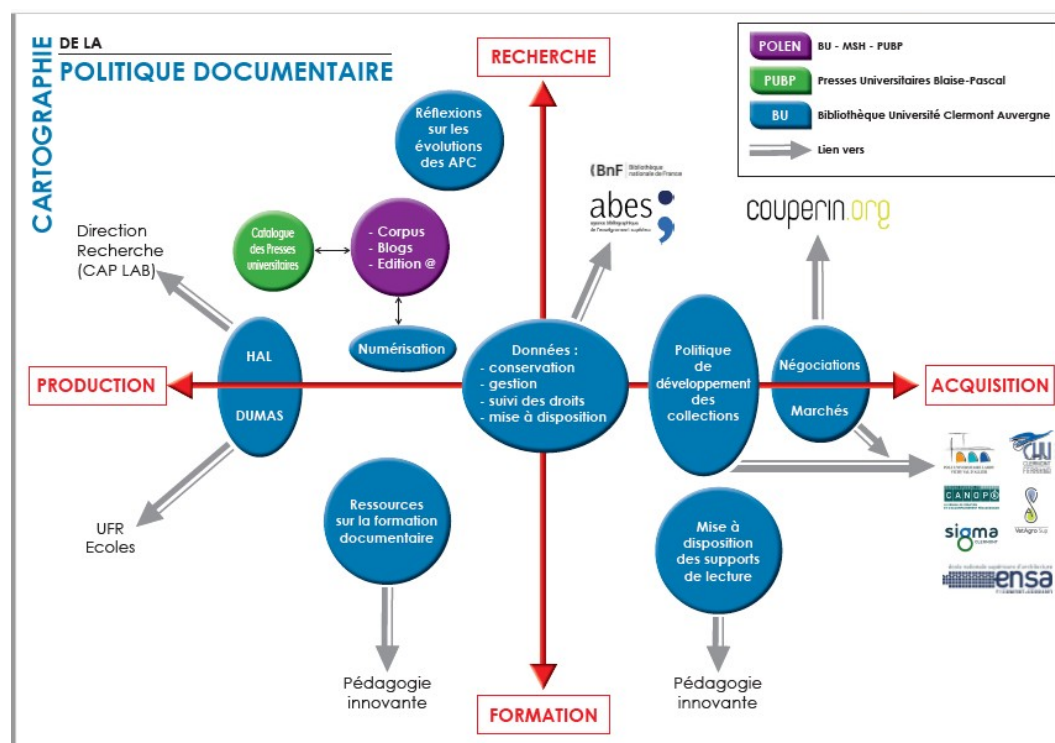


Figure 4. Cartographie de la politique documentaire à l'université Clermont Auvergne. Source : entretien avec Fabrice Boyer.

À Nice encore, la plateforme est le résultat d'un appel à projet de l'Université : elle a été co-construite par cette dernière et le SCD¹⁴⁹. Généralement, cela pose d'ailleurs la question de la responsabilité de cette mission.

Un récent rapport de l'IGB consacré à la place des structures documentaires dans l'université¹⁵⁰ relève d'ailleurs la place croissante que les services documentaires occupent dans les universités en matière de production scientifique : la grande enquête menée auprès des directeurs de SCD montre que cela se traduit à la fois par la gestion des archives et des données de la recherche (la très grande majorité des bibliothèques universitaires s'occupent de la maintenance des portails HAL dont se sont maintenant pourvus la plupart des établissements de l'enseignement supérieur), et par l'édition. D'après le rapport, quelques rares SCD ont la charge des presses universitaires (à Reims et aux Antilles), quand d'autres se chargent maintenant des revues en ligne (les exemples de Lyon 3, de Nice et de

¹⁴⁸Formations | polen.univ-bpclermont.fr [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/formation>.

¹⁴⁹Entretien avec Ghislain Chave.

¹⁵⁰CAUDRON, Olivier et CLAUD, Joëlle. *Le pilotage de la documentation dans la gouvernance des universités*. [S. l.] : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Inspection générale des bibliothèques, décembre 2018. Disponible à l'adresse : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/61/0/rapport_pilotage_mise_en-ligne_1065610.pdf.

Toulouse sont cités) ; plus nombreux sont les établissements qui participent au processus éditorial :

Une quinzaine d'autres services documentaires font état, soit de liens étroits avec le service des presses universitaires (en particulier par la participation à leur conseil de gestion ou au comité éditorial) ; soit de la conduite d'une étude, ou de l'implication dans une étude, relative à l'édition, aux évolutions en cours, à l'établissement de presses universitaires numériques ; soit de l'association à la création en cours de presses universitaires (La Réunion) ; soit encore de la coopération en vue de développer la publication numérique et l'accessibilité des revues sur la plate-forme d'archives ouvertes institutionnelles ou sur revues.org.

Les bibliothèques universitaires occupent donc une place croissante dans la mission éditoriale de l'université.

Selon les projets, ce ne sont pas les mêmes services de la bibliothèque qui sont impliqués : il s'agit souvent des services aux chercheurs qui ont la charge des projets d'édition (le service d'appui à la recherche, à Lyon 3 et à Poitiers) ; les services informatiques de la bibliothèque peuvent aussi être investis (les services d'informatique documentaire, comme à Nice¹⁵¹, où ils sont en charge des productions et publications scientifiques).

Les différents projets témoignent aussi de l'importance d'une politique plus globale, à l'échelle de l'université. Dans les universités de Nice, de Lyon 3 et de Bordeaux, les projets de plateformes ont bénéficié de l'investissement et du soutien affichés de leur tutelle, comme on l'a vu : à la création, comme pour Revel@nice, ou à l'étape de la structuration, comme à Lyon 3 où l'Université s'est engagée en signant un partenariat avec OpenEdition Center. Dans le cas de Poitiers, c'est le regain d'intérêt de la part de la vice-présidence en charge de la Recherche qui a relancé le travail de la bibliothèque sur l'édition universitaire des revues.

L'importance de la participation des différents acteurs de l'université interroge sur la nature des interactions. La bibliothèque doit pouvoir se positionner dans l'écosystème de l'édition universitaire pour mener à bien ces projets.

LA QUESTION DES COLLABORATIONS ET LE POSITIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les interactions sont au cœur des projets d'édition : les bibliothèques, quel que soit leur rôle dans le circuit éditorial, ne travaillent jamais seules. En effet, elles ne peuvent pas gérer elles-mêmes la totalité du processus éditorial (notamment l'aspect scientifique). D'autre part, les nombreux acteurs de ces projets d'édition universitaire ont tous un rôle particulier à y jouer.

Les interactions entre les différents acteurs, leur présence ou leur absence, leur capacité à s'investir ou non, et leur façon d'intégrer le circuit éditorial ont des conséquences sur les projets. Sur elles reposent les opportunités d'initiation et de développement d'un projet.

¹⁵¹SCD-BU de l'Université Nice-Sophia Antipolis. Organigramme 2018-2019. Organigramme général du SCD [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/contents/files/nous-connaître/organigramme-scd>.

Au sein de l'université : un service de proximité

C'est au sein du paysage universitaire que les bibliothèques peuvent initier les premiers échanges : elles doivent entamer le dialogue avec les équipes de chercheurs qui veulent éditer, se faire connaître d'eux comme expertes dans le domaine informationnel. Selon les projets, cela implique aussi le développement d'interactions avec d'autres services de l'université.

Comprendre les besoins des chercheurs

En amont du développement d'un projet d'édition, un travail d'évaluation des besoins et des opportunités est nécessaire. À l'université Jean Moulin Lyon 3, c'est une journée d'études en 2015 qui interrogeait les enjeux de l'open access pour les sciences humaines et sociales qui a permis d'initier un dialogue avec les chercheurs et la réflexion sur le projet d'incubateur¹⁵². La bibliothèque a ainsi pu se positionner comme un interlocuteur essentiel sur la question générale que posait cette journée, et de leur côté, les équipes de recherche ont pu exprimer leurs besoins en matière de structures éditoriales (compétences, outils...). L'identification des besoins à l'échelle de l'université a permis aux bibliothèques de proposer une offre de service adaptée.

Les besoins identifiés par les chercheurs portent généralement sur les compétences professionnelles éditoriales bouleversées par l'arrivée du numérique et du libre accès (les processus éditoriaux, les questions juridiques, les nouveaux modes de signalement et de référencement), le renouvellement des outils, et les questions financières. Dans la plupart des cas, la nécessité d'une évolution était perçue mais paraissait généralement difficile à mettre en œuvre.

Si les équipes de recherche se montrent généralement intéressées et volontaires, il est souvent nécessaire d'aller au-devant de leurs besoins, car il leur est difficile d'identifier les partenaires les plus à même de répondre à leurs demandes. Néanmoins, il est intéressant de noter qu'une fois les projets lancés, d'autres revues viennent souvent d'elles-mêmes et font la démarche de demander à intégrer le nouveau modèle éditorial. À Lyon 3¹⁵³, la mise en ligne de la première revue, les *Cahiers Jean Moulin*, a conduit les autres laboratoires à proposer leurs publications sur la plateforme. À Nice¹⁵⁴, si le besoin de valoriser les productions scientifiques de l'université était ressenti par la tutelle, il a fallu convaincre les premières revues d'adhérer au projet, avant que presque la totalité des revues SHS de l'université n'intègre la plateforme. Au Mans¹⁵⁵, le développement en ligne d'une première revue a permis d'attirer l'attention sur l'outil : plusieurs revues ont depuis témoigné de leur intérêt.

Généralement, les chercheurs en sciences humaines et sociales s'intéressent plutôt au caractère scientifique : l'édition permet de diffuser leurs travaux, et les outils numériques permettent de le faire à une échelle bien plus grande. Se pose néanmoins la question de l'accès libre à la production scientifique. Par ailleurs, il y a aussi le problème de la validation par des comités éditoriaux des articles soumis,

¹⁵²OCHANDIANO, Jean-Luc de. *Op. cit.*

¹⁵³Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano.

¹⁵⁴Entretien avec Ghislain Chave.

¹⁵⁵Entretien avec Sonia Guédon.

et de la légitimité ainsi attribuée à ces travaux. Les chercheurs sont moins préoccupés par les questions techniques ou légales de l'édition en ligne et en open access¹⁵⁶. Il est donc important que la bibliothèque puisse se positionner sur ces thématiques et venir interroger ces aspects par son expertise dans ces domaines précis pour offrir un service éditorial complet.

Mutualiser les moyens : les autres services de l'université

On l'a vu, il n'est pas question pour les bibliothèques de gérer un projet éditorial seules. Il leur est souvent nécessaire de développer des collaborations avec d'autres services de l'université pour mutualiser les moyens. Selon les structures, il peut s'agir des presses universitaires, de la Maison des Sciences de l'Homme, des services informatiques locaux.

À Clermont-Ferrand, le POLEN est le fruit du travail commun du SCD, des presses universitaires et de la MSH, en fonction des capacités et des expertises de chacune. À Poitiers, le projet de plateforme a été développé avec des moyens internes à l'université uniquement : mais il s'agit d'une initiative du service informatique, soutenue par le SCD et la tutelle¹⁵⁷. À Bordeaux encore, le projet se définit par son caractère multipartenaire : porté maintenant par le service d'appui à la recherche de la direction documentaire, il implique aussi la DSI, qui a démarré le projet de plateforme, et les structures éditrices qui se sont portées volontaires¹⁵⁸.

Le dialogue entre plusieurs partenaires garantit par ailleurs son ancrage auprès des différentes instances de la tutelle, et donc sa pérennité. Auprès des vice-présidences en charge de la recherche et du numérique, par exemple, qui sont directement concernées par les projets éditoriaux, ce dialogue permet de témoigner des activités du SCD et de son engagement dans la politique de l'établissement, en y apportant qui plus est une dimension concrète.

Sensibiliser et mettre en œuvre de bonnes pratiques éditoriales

La question des « bonnes pratiques » éditoriales est centrale : elle garantit la conformité des publications à des normes et des standards et donc sa reconnaissance dans la production scientifique. Le sujet a d'ailleurs fait l'objet de nombreux événements récemment¹⁵⁹. Le passage au numérique constitue une opportunité pour réinterroger les pratiques éditoriales, particulièrement en sciences humaines et sociales, un domaine où, on l'a vu, l'édition a pu prendre des formes très variées, et parfois peu orthodoxes. Par ailleurs, l'harmonisation des pratiques au-delà de l'échelle locale permet l'interopérabilité des données de publication, c'est-à-dire la possibilité de faire communiquer ces données développées dans des systèmes différents. Pour les revues universitaires, concrètement, cela facilite le moissonnage des données bibliographiques par des outils de référencement ou de catalogue (comme Isidore) ; cela permet aussi de faire communiquer les informations entre elles (travail d'indexation, par exemple, autour d'un sujet, d'un auteur, grâce à des identifiants ou des mots-clés référencés).

¹⁵⁶Entretien avec Nicolas Pinet.

¹⁵⁷*Ibid.*

¹⁵⁸Entretien avec Jérôme Poumeyrol.

¹⁵⁹En tête desquels il faut citer la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales ? », séminaire consacré aux revues en sciences humaines et sociales, organisé par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018. Les captations sont disponibles en ligne à l'adresse : <http://pus.unistra.fr/info/?fa=text28>.

Avec les bonnes pratiques, il s'agit de « garantir la qualité scientifique », comme le rappelait Isabelle Laboulais, directrice des Presses universitaires de Strasbourg, lors de la journée d'études consacrée à ce sujet¹⁶⁰. Pour cela, les bonnes pratiques reposent notamment sur la déclaration des processus éditoriaux : soumission des articles, validation et délai, comités scientifiques et éditoriaux. Surtout, le travail de déclaration juridique est fondamental. On a déjà pu voir les critères de sélection d'OpenEdition Journals, du DOAJ ou de l'InSHS, qui portent sur la structure de la revue (périodicité, instances, choix de licence pour la diffusion). Tous ces critères impliquent de mettre en place des procédures éditoriales rigoureuses, et il est recommandé de les afficher. Le modèle proposé par le CMS Lodel propose d'ailleurs des rubriques spécifiques. Ce qui est en jeu, c'est non seulement la qualité intrinsèque de la revue, mais la potentielle diffusion sur d'autres plateformes, la valorisation dans des outils de référencement, des catalogues, des index.

Pour la bibliothèque, en tant que soutien à un projet éditorial, la sensibilisation à ces bonnes pratiques passe par des actions de formation, auprès des chercheurs comme auprès des équipes éditoriales. Ces formations peuvent concerner la prise en main des outils d'édition, la connaissance du circuit éditorial, le référencement des travaux scientifiques et l'identité de chercheurs (autour des identifiants numériques ou de la présence sur les réseaux professionnels) ; des efforts importants sont aussi faits pour sensibiliser les chercheurs et les personnels des universités aux enjeux de l'open access. Au POLEN de Clermont-Ferrand, par exemple, l'offre de formations proposée est très détaillée¹⁶¹ : elle porte notamment sur la valorisation des données de la recherche, sur la gestion d'un carnet de recherche ou un site web. Au SCD de l'université Nice-Sophia Antipolis, les doctorants suivent un programme de formations qui « visent à appréhender la publication scientifique en ligne et à sensibiliser à la Science Ouverte »¹⁶².

À l'extérieur de l'Université : la volonté de collaboration au niveau national

Tous les moyens de mise en œuvre des projets éditoriaux ne sont pas disponibles au sein de l'université et il est souvent nécessaire de faire appel à des acteurs extérieurs. Du fait de sa connaissance du domaine de l'édition scientifique, la bibliothèque peut alors se positionner comme un relais pour les équipes éditoriales et les chercheurs vers les opérateurs ou les organismes nationaux, les prestataires.

Les opérateurs nationaux : intégrer les projets dans une dynamique nationale

Les pépinières se positionnent comme un relais pour OpenEdition Journals. En effet, la plateforme, victime de son succès, doit traiter de plus en plus de candidatures de revues, et les délais d'évaluation s'élèvent maintenant de douze à

¹⁶⁰LABOULAIS, Isabelle. Introduction à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. *Op. cit.*

¹⁶¹Formations | polen.univ-bpclermont.fr [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/formation>.

¹⁶²Se Former - Doctorat. Dans : *Bibliothèques universitaires - Université Nice Sophia Antipolis* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/se-former/doctorat>.

dix-huit mois, en fonction des dossiers¹⁶³. La mise en place d'incubateurs, en amont du processus, permet à des revues de se développer, à leur rythme, en suivant les critères de la plateforme ; en même temps, le suivi par une structure reconnue par OpenEdition comme une pépinière représente une garantie de la qualité du dossier qui est ensuite soumis à la plateforme et de l'application des standards de l'édition en sciences humaines et sociales. D'autre part, OpenEdition Journals a inclus dans ses critères l'obligation pour les revues d'avoir déjà produit, ou au moins préparé, quatre numéros : la plateforme n'accepte plus de revues en création, car elle veut s'assurer de la solidité du projet éditorial¹⁶⁴. La mise en place de pépinières est donc une façon de désengorger le circuit de candidatures des revues et de faciliter la tâche du comité scientifique d'OpenEdition : l'institution devient en quelque sorte un « prestataire » de la plateforme¹⁶⁵, un lieu d'expérimentation éditoriale, où les équipes sont formées aux tâches éditoriales. Et les revues qui souhaitent ensuite intégrer OpenEdition Journals sont mieux préparées. Quand elles sont acceptées, la migration des revues d'une plateforme à l'autre s'en trouve facilitée¹⁶⁶. En cela, pour OpenEdition, les bibliothèques en charge de pépinières de revues sont des collaboratrices. Et la constitution du réseau REPÈRES représente une évolution intéressante, au niveau national, mais l'infrastructure n'en est pas porteuse : elle est une ressource, au même titre que l'InSHS, Médioc ou Métopes.

Avec les opérateurs nationaux, il s'agit donc d'aider les revues à dépasser la seule échelle locale, et leur permettre de se développer sur des outils nationaux, voire internationaux : c'est une question de valorisation de la recherche locale, mais aussi une question scientifique, puisque les revues gagnent ainsi en autorité aux yeux de la communauté des chercheurs, en gagnant en audience.

Un autre opérateur national est la TGIR Huma-Num, spécialisée plus particulièrement dans les données de la recherche en sciences humaines et sociales. Moins directement impliquée par ses missions dans les questions éditoriales, la structure collabore néanmoins à NumeRev, un « projet de portail interdisciplinaire de ressources scientifiques numériques »¹⁶⁷, autour de l'open access et des humanités numériques, lancé par la MSH de Montpellier. NumeRev comprend notamment un incubateur de revues : il s'agit d'offrir un soutien des projets de publication, particulièrement sur l'aspect du traitement technique des corpus et des données.

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales : coordonner à l'échelle nationale

A l'échelle nationale, c'est surtout l'InSHS qui tient un rôle majeur dans la coordination des projets en sciences humaines et sociales. L'institut a une position centralisatrice, et se charge de repérer et d'apporter son soutien aux initiatives en matière d'IST, entre autres missions. Parmi les moyens mis en œuvre, on peut citer un réseau de correspondants Information Scientifique et Technique, le CorIST-SHS. Pour les revues, on l'a dit, l'InSHS peut apporter un soutien financier direct, par le biais de subventions (à hauteur de 1500 à 2000 euros par an) ou de la

¹⁶³Candidater pour une revue. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/10824>.

¹⁶⁴Entretien avec Marie Pellen.

¹⁶⁵Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano.

¹⁶⁶Entretien avec Marie Pellen.

¹⁶⁷*Numerev* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://numerev.com/>.

présence d'un éditeur¹⁶⁸, et mais offre aussi son aide pour former aux nouveaux outils (comme Métopes), pour mettre en place de nouvelles structures (comme les pôles éditoriaux, à l'image de ce qui a été fait à la MSH de Nanterre ; l'institut est particulièrement attentif au développement de projets similaires dans le réseau des MSH), pour développer de nouveaux services, comme la plateforme de carnets de recherche Hypothèses avec OpenEdition Center. L'InSHS permet donc aussi de faire le lien entre les différents acteurs publics de la publication en sciences humaines et sociales : Persée, le Cléo, le CCSD, la TGIR Huma-Num, ou encore les MSH¹⁶⁹... Néanmoins, certaines collaborations mériteraient être développées, comme avec les presses universitaires¹⁷⁰, et il reste très lié aux activités des différentes structures du CNRS et du réseau des MSH, moins à l'enseignement supérieur en général.

LE CHOIX DES OUTILS ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Quel que soit le niveau d'implication, la mise en œuvre d'un projet éditorial implique des choix pratiques : techniques (la sélection d'un outil, notamment), et d'investissement (définir quels coûts sont à la charge de quelle structure, combien de personnels sont employés à cette mission, et pour combien de temps).

Lodel, OJS : l'importance du choix de l'outil éditorial

Tous les projets identifiés pour cette étude utilisent des logiciels libres, c'est-à-dire réutilisables et modifiables par tous (dans la limite de ses capacités techniques) ; outre la cohérence de se tourner vers des logiciels libres quand on développe des projets en open access, cela permet dans la pratique de ne pas être dépendant d'une technologie particulière, dont on ne pourrait pas entièrement maîtriser tous les aspects (mise à jour, et éventuellement coûts d'achat et de remise à niveau). Enfin, les logiciels libres bénéficient souvent d'une large communauté d'utilisateurs qui partagent sur la façon de les installer, de les utiliser, de les améliorer, et qui peuvent même participer à leurs améliorations.

Le plus répandu de ces logiciels, Lodel¹⁷¹, a été développé par les équipes du Cléo : c'est un CMS, un programme qui facilite l'élaboration de contenus en ligne, en permettant de créer la structure d'un site web et son contenu sans que tout l'encodage ne soit visible. Cela permet notamment de développer des sites internet sans avoir de compétences informatiques spécifiques. En tant que logiciel libre, l'utilisation de Lodel n'est pas restreinte à OpenEdition Journals. Dans le cas de la publication de revues en ligne, domaine pour lequel cet outil a été créé, cela permet d'intégrer le contenu dans des rubriques de l'outil, qui reprennent les éléments qu'on veut voir apparaître sur le site. Lodel prend en charge l'étape de la publication en ligne : l'encodage des textes préalablement préparés dans des logiciels de traitement de texte classiques (le travail de stylage) et leur structuration, les métadonnées pour l'indexation et le signalement, et la périodicité des publications.

¹⁶⁸CONTAT, Odile. *Op. cit.*

¹⁶⁹Information scientifique et technique. Dans : *CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/information-scientifique.htm>.

¹⁷⁰CONTAT, Odile. *Op. cit.*

¹⁷¹Lodel, logiciel d'édition électronique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.lodel.org>.

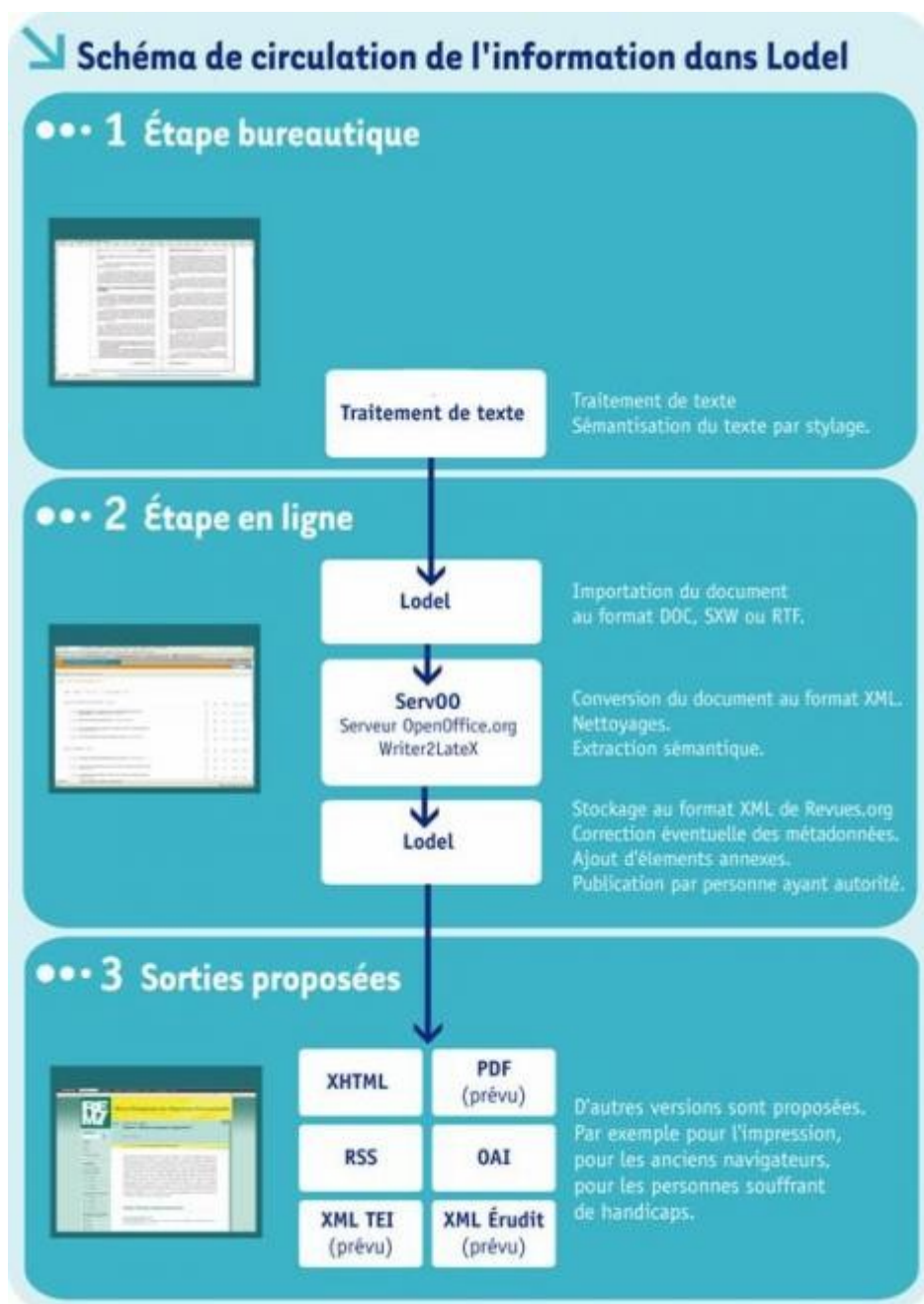


Figure 5. Schéma de circulation de l'information dans Lodel. Source : Mounier, Pierre. « Fonctionnement ». *Lodel, logiciel d'édition électronique*, 27 mai 2009. <http://www.lodel.org/376>.

Enfin, il faut mentionner que l'usage de Lodel facilite grandement le passage ultérieur des revues sur OpenEdition Journals : leur contenu est déjà traité pour intégrer les outils de la plateforme. L'adoption de Lodel peut donc s'inscrire aussi dans une vision à plus ou moins long terme des évolutions du projet.

D'autres projets d'édition de revues en France (à l'université de Bordeaux, à celle du Mans ou, partiellement, à l'UCA) ont fait le choix d'un autre outil : *Open Journal System* (OJS), un outil développé par le *Public Knowledge Project* (PKP) en 2001. C'est un logiciel open source développé par une fondation américaine qui soutient l'édition universitaire.

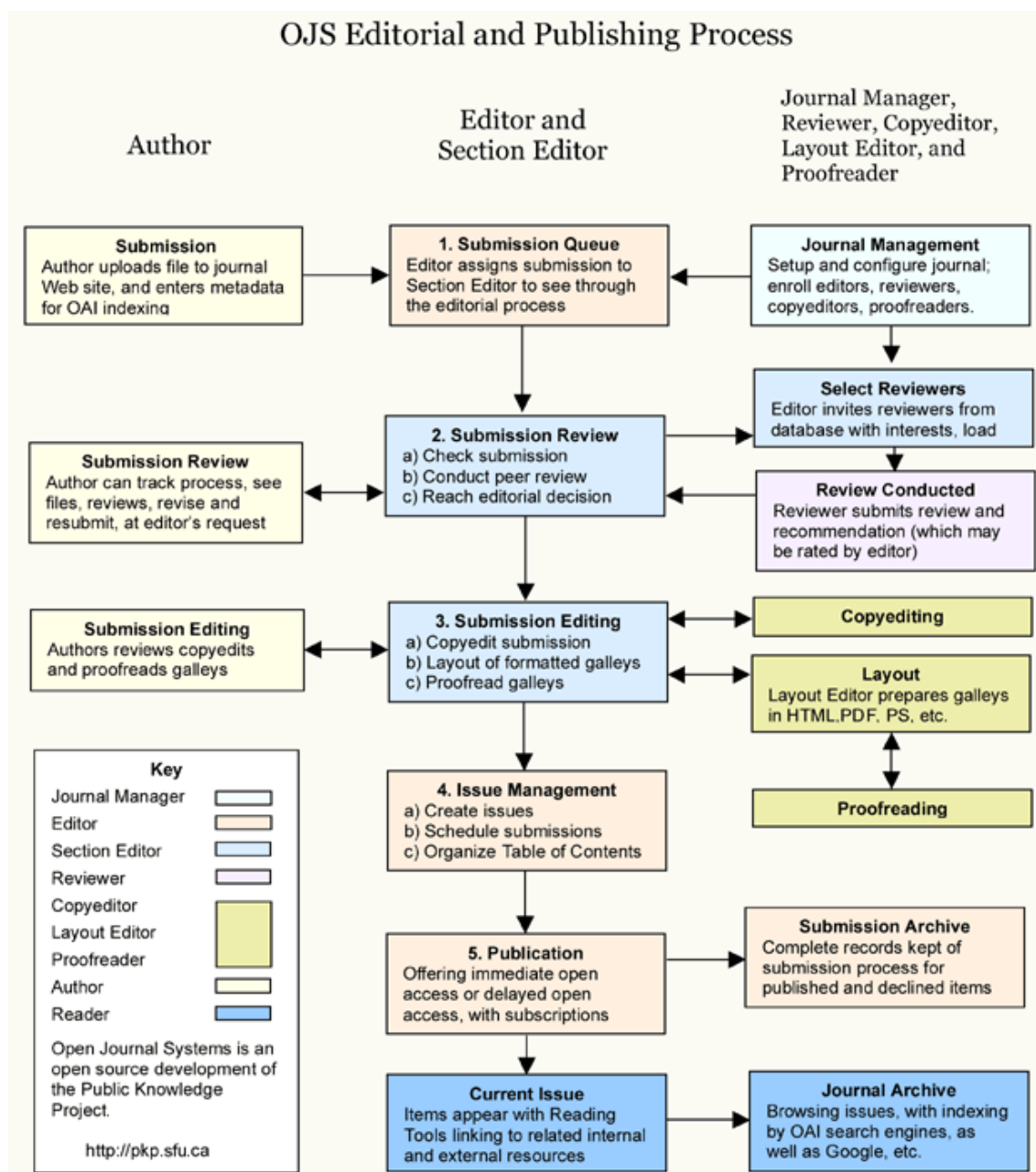


Figure 6. OJS editorial and publishing process. Source : « À propos de ce système de publication ». <http://open.u-bordeaux.fr/journals/index.php/index/about/aboutThisPublishingSystem>.

Contrairement à Lodel, cet outil prévoit, comme le montre le schéma de fonctionnement (figure 6), un système d'édition plus complexe incluant le processus de soumission et de validation des travaux soumis au comité scientifique d'une revue. Il automatise la gestion du *workflow* éditorial, pour l'auteur, qui peut soumettre ses textes en ligne sur la plateforme, et consulter les rapports de relecture, et pour l'éditeur, qui peut organiser en ligne les processus de relecture, valider les articles, et planifier les publications, les formats de sortie des fichiers. OJS présente aussi l'avantage de bénéficier du soutien d'une communauté très large d'utilisateurs, qui travaillent à le modifier et à l'améliorer, tandis que celle de Lodel est encore réduite et que la documentation pour la prise en main et

l'utilisation du logiciel est peu développée¹⁷², ce qui peut être rédhibitoire dans la sélection de l'outil.

Au niveau de l'encodage de la structure des articles, plus précisément, certains éditeurs utilisent le modèle de données élaboré par le projet Métopes¹⁷³. Cet outil repose sur le principe du *single source publishing* : un format pivot encodé permet de générer automatiquement tous les autres formats d'un même texte, selon les besoins de publication. Ce principe permet de gérer les textes selon des normes, et en suivant les différentes étapes de la chaîne éditoriale, de la rédaction par le chercheur au travail de diffusion par l'éditeur : à partir des fichiers de traitement de texte fournis par l'auteur, l'éditeur peut donc automatiquement créer d'autres fichiers encodés pour fournir différentes formes propres à différents modes de diffusion (fichier PDF ou EPUB, notices...). Le système Métopes est utilisé non seulement par les plateformes d'OpenEdition (pour les revues et pour les livres), mais aussi par les membres de l'AEDRES et les revues soutenues par l'InSHS : il est donc largement répandu dans le monde de l'édition scientifique institutionnel français et assure une grande interopérabilité des informations entre les différents éditeurs qui l'utilisent. L'usage de Métopes est particulièrement utile pour les publications qui multiplient les formats (numériques et papier), mais se montre moins nécessaire pour des revues exclusivement numériques et dont la périodicité est faible¹⁷⁴.

L'encodage des textes en XML est donc une garantie pour l'interopérabilité, mais aussi pour leur pérennisation. Les fichiers encodés sont moins susceptibles de ne plus pouvoir être lus, et peuvent éventuellement être archivés. Par ailleurs, cela assure à l'éditeur la propriété des fichiers qu'il a encodés. Enfin, plus généralement, l'encodage des textes facilite ensuite le *Text and Data Mining* (TDM), favorisant la recherche plein texte, l'indexation et le développement de données.

Le choix des modalités de diffusion pour une meilleure visibilité des revues

Le passage au numérique des revues et leur intégration dans des projets éditoriaux de plus grande ampleur permet de consolider le processus éditorial. On vient de le voir, certains outils utilisés impliquent d'adopter un circuit de l'édition strict. D'autre part, l'intégration par les équipes de bonnes pratiques éditoriales est fondamentale pour la réussite du passage au numérique et à l'open access des revues : elles garantissent la conformité des publications à des standards nationaux et, de préférence, internationaux, et par conséquent une meilleure interopérabilité des données ; elles impliquent une gestion rigoureuse du circuit éditorial dans toutes ses dimensions (depuis les processus de soumission et de validation jusqu'à leur préservation, en passant par la structuration des textes). Nombreux sont les choix sur les conditions de diffusion que l'éditeur doit faire qui ont des conséquences sur la diffusion et la valorisation de la revue.

¹⁷²Entretien avec Marie Pellen.

¹⁷³MÉTOPES *Méthodes et outils pour l'édition structurée* | Maison de la Recherche en Sciences Humaines [en ligne]. Op. cit.

¹⁷⁴Entretien avec Marie Pellen.

Le choix des modes de diffusion

Le choix de l'open access est une première étape, mais il peut être précisé et nuancé par le choix d'une licence et de pratiques de diffusion particulières.

Les questions de droit sont complexes. À Poitiers, c'est sur ce sujet que la bibliothèque travaille pour valoriser le travail d'édition. Il s'agit de comprendre qui a les droits : l'université, le laboratoire qui édite la revue, les auteurs sur leurs articles¹⁷⁵. Cela impliquera un important travail rétrospectif.

Le Plan S recommande une publication sous licence *Creative Commons*, reprenant les principes édictés par les appels en faveur de l'open access lancés depuis le début des années 2000. C'est ce choix que la BIU Santé a fait, par exemple. Pour les revues publiées sur la plateforme des bibliothèques universitaires de Lyon 3, la licence est aussi déclarée, de façon rigoureuse, dans les rubriques consacrées aux politiques éditoriales : globalement, les revues ont choisi la licence *Creative Commons*, en en sélectionnant une déclinaison différente¹⁷⁶. Très majoritairement, le choix de licence pour les articles en open access, qu'ils soient publiés dans des revues en accès libre complet (« *full open access* ») ou hybrides, se porte en général sur la déclinaison « CC-BY » (attribution)¹⁷⁷.

Au contraire, l'éditeur peut faire le choix de limiter l'accès ouvert et d'appliquer une barrière mobile à la revue, c'est-à-dire une restriction d'accès pour les numéros les plus récents, un choix souvent motivé par la volonté de préserver des revenus tirés des abonnements (numériques ou papier ; dans le dernier cas, on parle parfois de « barrière papier ») ou de l'achat de numéros. Les instances européennes recommandent que cette barrière mobile n'excède pas un an¹⁷⁸, pour des raisons d'accès à l'information scientifique.

Rappelons par ailleurs que la politique nationale et internationale en matière d'open access tend à favoriser la diffusion en accès ouvert, et promeut notamment les pratiques d'auto-archivage en autorisant les auteurs à diffuser sur des plateformes d'archivage la version validée de leurs travaux (en France, HAL en particulier), dans des délais relativement réduits (six mois en STM et douze mois en SHS). Les éditeurs peuvent donc demander un délai de restriction aux auteurs, tant que cela reste dans les délais légaux.

Tous ces choix dans les modes de diffusion sont répertoriés dans des bases de données spécifiques. SHERPA RoMEO¹⁷⁹ est un outil développé au Royaume-Uni pour recenser les pratiques des éditeurs en matière d'open access à l'échelle internationale, et ainsi permettre aux chercheurs de connaître les possibilités qui leur sont laissées pour ensuite archiver eux-mêmes les travaux qu'ils ont publiés chez un éditeur particulier. SHERPA RoMEO se base notamment sur les données du DOAJ. En France, le CCSD a développé Héloïse¹⁸⁰, un index qui recense aussi

¹⁷⁵Entretien avec Nicolas Pinet.

¹⁷⁶Cf. le tableau d'analyse des revues des projets éditoriaux, annexe 3.

¹⁷⁷OASPA members demonstrate another year of steady growth in CC BY article numbers for fully-OA journals. Dans : *OASPA* [en ligne]. 18 juin 2018. Disponible à l'adresse : <https://oaspa.org/oaspa-members-ccby-growth-2017-data/>.

¹⁷⁸COMMISSION EUROPÉENNE. *Recommandation de la commission du 17.7.2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation*. 17 juillet 2012.

¹⁷⁹SHERPA/RoMEO - *Publisher copyright policies & self-archiving* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>.

¹⁸⁰- Héloïse - *Politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles* [en ligne]. *Op. cit.*

les pratiques des éditeurs pour le dépôt des articles. Ces deux outils ont été développés dans la perspective de développer l'open access : ils mettent en valeur les choix faits en faveur du libre accès et particulièrement des archives ouvertes¹⁸¹. Le référencement des conditions de diffusion d'une publication dans ces outils est donc aussi pour l'éditeur un moyen de valoriser ses productions et d'en améliorer la visibilité.

Le travail de signalement

La valorisation des publications se fait aussi par un travail de signalement : les ressources sont déclarées dans des index, des répertoires. Mirabel en France¹⁸², le DOAJ au niveau international¹⁸³ offrent la possibilité de soumettre des titres de revues pour qu'ils apparaissent dans leurs listes. Dans le cas de Mirabel, ce sont pour le plus souvent des bibliothèques qui se chargent du travail de référencement (qu'elles soient ou non éditrices). Des partenariats sont aussi possibles : outre les grands éditeurs institutionnels (Cairn.info, OpenEdition Journals ou Persée, ou la plateforme canadienne Erudit), on trouve, parmi les ressources partenaires qui sont suivies dans Mirabel, les toutes nouvelles pépinières de revues des bibliothèques universitaires de Lyon 3 et de la MSH de Dijon¹⁸⁴, ou encore la plateforme PANDOR de cette dernière. Ces partenariats permettent le référencement systématique dans Mirabel des revues de ces plateformes dont la politique globale en matière d'accès libre est déjà déclarée sur la plateforme. Quant au DOAJ, il propose aux éditeurs un formulaire en ligne¹⁸⁵ pour soumettre la candidature d'une revue et l'intégrer dans le répertoire.

Par ailleurs, le signalement a des répercussions sur le référencement dans les moteurs de recherche. En effet, leurs algorithmes se basent notamment sur les métadonnées des contenus des sites : l'indexation, la création de mots-clés judicieusement choisis sont donc essentiels pour s'assurer que les potentiels lecteurs puissent trouver la ressource.

Toutes ces tâches nécessitent un travail de rédaction éditoriale important, et demandent des moyens conséquents, particulièrement en personnel et en temps.

Cependant, il faut mettre en parallèle la volonté des bibliothèques de travailler au référencement dans des index spécialisés avec le fait que, dans leurs pratiques documentaires, les chercheurs utilisent très largement *Google Scholar*. L'outil développé par *Google* pour chercher spécifiquement parmi les travaux de recherche est une des portes d'entrée les plus utilisées vers des ressources scientifiques, notamment en open access. Il faut ajouter que la recherche en sciences humaines et sociales implique assez souvent des correspondances entre les disciplines, et dans cette perspective, des outils de recherche généraliste sont évidemment privilégiés, dans la mesure où ils offrent un accès plus large à des documents qui peuvent intéresser un chercheur, au-delà des frontières disciplinaires¹⁸⁶. Pourtant, ces outils ne donnent pas accès à la totalité de la

¹⁸¹Il faut néanmoins préciser que Héloïse n'est plus développé, et si les informations sont consultables, il n'y aura pas de nouvelle entrée.

¹⁸²Mirabel [en ligne]. *Op. cit.*

¹⁸³DOAJ. *Directory of Open Access Journals* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org>.

¹⁸⁴Les partenaires de Mir@bel - les 11 éditeurs partenaires de Mir@bel. Dans : Mirabel [en ligne]. *Op. cit.*

¹⁸⁵Apply. Dans : DOAJ - *Directory of Open Access Journals* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org/application/new>.

¹⁸⁶MAHÉ, Annaïg. Les pratiques informationnelles des chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche : regards sur la décennie 2000-2010. Dans : EPRON, Benoît et CHARTRON, Ghislaine (dir.), *Pratiques MÉNARD Claire* | DCB 27 | Mémoire d'étude | mars 2019

littérature en accès libre : en particulier, les plateformes d'auto-archivage sont réputées mal référencées¹⁸⁷, et les articles publiés sur les plateformes de revues semblent de leur côté inégalement indexées. Cela implique donc aussi de mettre en valeur les index et les catalogues spécialisés dans les ressources en accès libre auprès des chercheurs, dans le travail de recherche documentaire (par des actions de formation, comme c'est déjà souvent le cas dans les bibliothèques universitaires). En outre, la question de la valorisation des ressources en open access se pose aussi en termes de référencement des index et des catalogues spécialisés dans les moteurs de recherche généralistes (*Google* en tête).

Quels moyens pour la mise en œuvre ?

Concrètement, l'élaboration d'un projet d'édition universitaire, avec ses multiples dimensions, nécessite donc la mise en place de moyens particuliers. Surtout, c'est au moment du lancement du projet que les besoins sont les plus importants : une fois qu'il est bien établi, et que les équipes sont au fait des différentes procédures, les besoins se font moins sentir¹⁸⁸. L'investissement en énergie repose donc surtout sur la mise en place du projet éditorial : création de l'infrastructure informatique, formation professionnelle... Cela peut aussi comprendre des coûts supplémentaires et nécessiter des recrutements. Mais la mise en place d'un projet d'édition en ligne nécessite aussi de déployer de nouveaux moyens sur le long terme : le passage au numérique d'une publication implique de modifier parfois en profondeur les tâches éditoriales.

De différentes manières, selon les projets, les moyens de la bibliothèque peuvent être mobilisés : soutien financier, moyens humains.

L'investissement dans l'infrastructure informatique

Un des premiers éléments dans lequel il est nécessaire d'investir est la structure informatique. Certains établissements disposent déjà d'une infrastructure et de personnel qualifié pour installer et maintenir de nouveaux outils : c'est par exemple le cas à la BIU Santé, qui a pu développer en interne, avec son service informatique, des pages spécifiques pour l'édition de la revue de la SFHM et en assure la maintenance, comme elle l'a déjà fait pour de nombreux projets numériques antérieurs en collaboration avec d'autres sociétés savantes (expositions virtuelles, éditions scientifiques en ligne) ; les données sont hébergées sur les propres serveurs de la bibliothèque.

Si tous les projets identifiés dans le cadre de cette étude utilisent des outils en *open source* (Lodel et OJS pour la plupart des cas) et gratuits, leur installation et leur adaptation au projet et à l'infrastructure informatique déjà en place peuvent nécessiter un investissement supplémentaire. Ces logiciels offrent en effet la possibilité de développer des pages web personnalisées, à partir d'une structure pré-établie, mais un travail d'intégration et de personnalisation est nécessaire. Pour

documentaires numériques à l'université [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 20 juillet 2017, p. 12-41. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/1171>.

¹⁸⁷ORDUÑA-MALEA, Enrique et LOPEZ-COZAR, Emilio Delgado. The dark side of Open Access in Google and Google Scholar: the case of Latin-American repositories. *arXiv:1406.4331 [cs]* [en ligne]. Juin 2014. Disponible à l'adresse : <http://arxiv.org/abs/1406.4331>.

¹⁸⁸Entretien avec Ghislain Chave.

la plateforme des bibliothèques universitaires de Lyon 3, le service de la bibliothèque fait appel à un prestataire extérieur pour faire développer un nouveau design pour les pages d'une revue. C'est un coût ponctuel qui ne se fait que lors de l'élaboration du projet, relativement réduit (1500 euros) et que la bibliothèque a décidé de prendre entièrement à sa charge : la revue ne se voit rien facturer¹⁸⁹.

L'investissement financier

On l'a vu, les outils et les logiciels choisis pour les projets d'édition ne constituent pas un poste de dépenses importants en eux-mêmes. Les coûts portent sur des éléments secondaires, comme le développement d'interfaces personnalisées. Ce sont donc des coûts ponctuels, à l'image de la création d'un design particulier pour chaque revue de Lyon 3. Le projet NumeRev de Montpellier mentionne quant à lui des coûts inévitables dans la mise en place de l'incubateur :

Il existe des frais incompressibles notamment l'achat d'un nom de domaine, l'hébergement sur un serveur, la sécurité et la gestion de cet ensemble. Des frais sont donc à prévoir pour l'installation du système de 100€ à 500€ selon les exigences des porteurs de projet, mais aussi annuellement lors de sa tacite reconduction¹⁹⁰.

L'investissement financier est donc finalement relativement réduit.

Les projets éditoriaux demandent donc des moyens financiers relativement peu importants, et surtout ponctuels. Les coûts de ces projets s'opèrent plutôt de façon indirecte, sur le temps passé à la mise en place et l'investissement humain nécessaire, à la fois pour la mise en place et à long terme, sur le maintien du projet. Le changement du processus éditorial nécessite évidemment des temps de formation pour les équipes impliquées.

L'investissement humain : le secrétariat d'édition

L'investissement humain dans les projets éditoriaux est le plus lourd. Au cœur des missions éditoriales, la question des évolutions des compétences est centrale : ces évolutions sont dues aux changements des tâches dans le processus éditorial. La position du secrétaire d'édition devient cruciale : il travaille en collaboration avec les équipes de revues (direction scientifique, comité de lecture et évaluateurs) d'une part, et les auteurs d'autre part, pour élaborer la revue à partir des articles¹⁹¹. Il doit gérer la réception des articles, les processus de validation, de relecture, la mise en forme des textes, les droits des auteurs, et en ce qui concerne particulièrement l'édition en ligne, l'addition de données, la mise en ligne et tout ce qui relève de la diffusion¹⁹². Le secrétaire d'édition travaille plutôt

¹⁸⁹Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano.

¹⁹⁰NumeRev en pratique. Dans : *Numerev* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://numerev.com/numerev-en-pratique.html#incubateur>.

¹⁹¹BARTHONNAT, Céline. « Entre les directeurs.rices de revue et la structure éditoriale : le rôle de l'éditrice », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. *Op. cit.*

¹⁹²Fiche d'un emploi type de RéFérens III — Open Data Enseignement supérieur, Recherche et Innovation - Données ouvertes [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrf/?refine.referens_id=F2C51.

pour la revue : c'est un métier qui n'est pas référencé dans les professions spécifiques aux bibliothèques¹⁹³.

Néanmoins, toutes les revues n'ont pas les moyens de bénéficier des services d'un secrétaire d'édition. Pour beaucoup, qui fonctionnent avec des moyens, notamment humains, réduits, le travail de secrétariat peut être effectué par un secrétaire de laboratoire¹⁹⁴. Quoiqu'il en soit, il s'agit rarement d'un temps complet consacré exclusivement à ces tâches. Cela peut rendre d'autant plus complexe pour les petites structures le passage à un nouveau mode d'édition : la nécessité de professionnalisation peut en effet s'avérer difficile, si ce n'est impossible, à mettre en place. Pourtant, dans cette perspective, certains outils choisis dans les projets d'édition se révèlent relativement faciles à prendre en main : Lodel, par exemple, se présente sous la forme d'une barre d'outils ajoutée dans un logiciel de traitement de texte¹⁹⁵. Et les équipes d'OpenEdition proposent de nombreuses formations pour Lodel¹⁹⁶. Le choix de ce type d'outils peut donc se révéler très utile pour les petites structures.

Du côté des bibliothèques, les compétences nécessaires pour un projet d'édition reposent moins sur les tâches de secrétariat d'édition que sur une connaissance du contexte technique et éditorial. On l'a déjà vu, sur de nombreux aspects, la bibliothèque n'investit pas l'aspect scientifique de l'édition, à raison : l'orientation intellectuelle d'une revue, les choix de publication, relèvent des comités éditoriaux et scientifiques des revues. Les bibliothécaires se présentent donc plus légitimement comme ayant une expertise dans le domaine de l'IST, et pouvant donc faire bénéficier les éditeurs de leurs connaissances : sur les questions juridiques et des licences de diffusion, sur la question du référencement et de la valorisation notamment. Par ailleurs, il est aussi important de connaître les outils utilisés dans le processus éditorial, et de pouvoir former à leur usage les équipes éditoriales : on le rappelle, la bibliothèque occupe une situation de proximité qui en fait un relais pour les équipes de recherche de l'université vers d'autres acteurs du monde éditorial.

À Lyon, l'équipe en charge de la plateforme de revues est sous la responsabilité d'un conservateur des bibliothèques et est notamment composée d'un assistant spécialisé (Bibas) pour le développement informatique. Sur les sites des revues, la bibliothèque est créditée pour la conception du site (pour l'aspect purement technique, donc), et le responsable de la plateforme de la bibliothèque pour la coordination du projet (pour la fonction de conseil et de soutien)¹⁹⁷. Aucun membre de l'équipe en charge de la plateforme à la bibliothèque ne se consacre entièrement à cette tâche : au total, l'édition de revues occupe moins de deux équivalents temps plein (ETP). À l'université de Nice, pour la plateforme Revel@nice, l'équipe est maintenant réduite : un responsable, ingénieur de recherche, s'occupe de la coordination éditoriale et de l'administration du portail,

¹⁹³Le secrétariat d'édition est absent du référentiel des métiers de la Bibliothèque nationale de France, où la charge d'édition moins spécifique relève des missions de communication. *Le référentiel des emplois* [en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponible à l'adresse : http://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/IXURL02/P2014000388_Le-referentiel-des-emplois.

¹⁹⁴Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano.

¹⁹⁵Entretien avec Jean-Luc de Ochandiano.

¹⁹⁶Équipes éditoriales. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/6440>. Rubrique « Formations » de la page.

¹⁹⁷Voir par exemple les crédits de la revue *Bacaly* : Contacts et crédits. *BACALY - Bulletin des arrêts de la cour d'appel de Lyon* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://revues.univ-lyon3.fr/bacaly/index.php?id=986>.

et la maintenance technique de la plateforme et prise en charge par un développeur du SCD. L'historique des personnes ayant travaillé sur la plateforme¹⁹⁸ éclaire sur les évolutions du projet, depuis son lancement en 2003, et les besoins humains : l'aspect de développement informatique a nécessité pendant les premières années l'emploi de deux développeurs, et le recours à la prestation d'un graphiste la première année pour développer le design de la plateforme ; pour l'aspect administratif du projet, aux côtés du chef de projet se trouvaient un coordinateur du projet éditorial. Globalement, l'équipe a donc beaucoup changé : les contrats se sont succédé dans une certaine précarité¹⁹⁹. À l'époque du lancement, la plateforme a nécessité jusqu'à sept collaborateurs, dont trois à temps plein ; maintenant que le projet est tout à fait établi, il ne nécessite plus que le travail de deux collaborateurs à temps partiel.

Pour les bibliothèques, il apparaît donc que les compétences informatiques doivent être intégrées dans les équipes en charge du projet éditorial, particulièrement quand aucun service informatique (celui de l'université, par exemple) n'est impliqué.

Au Mans, c'est justement le profil professionnel d'une chargée de ressources documentaires qui a offert l'opportunité de développer le projet²⁰⁰. Sonia Guédon avait en effet précédemment travaillé dans les technologies de l'information et était donc sensibilisée aux questions techniques de diffusion de l'IST, avant d'avoir la charge de la coordination opérationnelle des projets d'édition de revues électroniques au sein de l'établissement.

Plus largement, les bibliothèques se positionnent donc comme un support technique pour les équipes éditoriales : elles peuvent fournir des infrastructures informatiques (en proposant certains outils, en proposant leur infrastructure informatique), ou aider à les développer, offrir un soutien (parfois financier) pour les prestations de service ; elles mettent à la disposition des éditeurs leur expertise dans les domaines de l'IST, de sa diffusion et de sa valorisation. Enfin, les bibliothèques, qui ont déjà beaucoup investi l'open access, peuvent être à l'initiative et se positionner comme instigatrice de projets qui s'inscrivent dans une dynamique pour l'accès libre, comme à Lyon 3. Le cadre législatif ne permet d'ailleurs pas à la bibliothèque de s'imposer comme « éditrice » à proprement parler : la circulaire « Jospin »²⁰¹ sur l'activité éditoriale publique mentionne en particulier l'absence de compétences particulières en la matière dans les services publics.

Si les investissements dans la structure informatique et leurs implications financières se font davantage sentir au début du projet, lors de sa mise en place, l'investissement humain s'inscrit dans un temps plus long : le travail de secrétariat éditorial est en constante évolution, et avec le passage au numérique et à l'open access, les tâches qui y sont attachées se sont développées et amplifiées. D'autre part, les évolutions technologiques et scientifiques impliquent une professionnalisation des tâches du secrétaire d'édition.

¹⁹⁸ Revues de sciences humaines et sociales. Dans : <http://revel.unice.fr> [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://revel.unice.fr/>. Rubrique « Crédits / Contacts » du site.

¹⁹⁹ Entretien avec Ghislain Chave.

²⁰⁰ Entretien avec Sonia Guédon.

²⁰¹ *Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'État. Op. cit.*

On a vu des projets d'édition universitaire de plus en plus nombreux et importants se développer, ces dernières années, dans lesquels les bibliothèques se sont révélées des partenaires importants, quand elles n'ont pas été à l'origine de ces projets. Pourtant, pour le moment, ces initiatives sont relativement isolées, et emploient des modalités très hétérogènes. Les possibilités techniques, les soutiens en sont variés. La question qui se pose maintenant est de savoir comment cette dynamique indéniable de l'édition des revues en SHS vers le numérique et l'open access peut se structurer et dans quelle mesure elle peut déboucher sur un renouvellement des pratiques éditoriales universitaires, à plus ou moins long terme.

LA POSSIBILITÉ D'UN RENOUVELLEMENT DU PAYSAGE ÉDITORIAL

Le panorama des projets éditoriaux dessiné précédemment montre une grande diversité, et aussi un certain isolement des initiatives. Une première vague de projets a été développée assez tôt, au début des années 2000, à Nice, à Poitiers, à Clermont-Ferrand : elle témoigne d'une volonté déjà ancienne des bibliothèques de s'engager dans la production de l'information et de soutenir le développement de l'open access au sein de leurs universités ; en même temps, on note un certain essoufflement de ces premiers projets (dans lesquels plusieurs revues ne sont plus éditées). Une seconde vague d'initiatives est actuellement visible : ces dernières années, de nouveaux projets ont vu le jour, à Lyon, à Bordeaux, au Mans, soutenus par une variété d'acteurs publics, et commencent à se structurer en proposant des collaborations au niveau national. L'isolement des premières années est combattu, ce qui peut laisser penser qu'une nouvelle dynamique est possible, qui peut renouveler le paysage éditorial des revues en sciences humaines et sociales.

Dans ce cadre, les bibliothèques jouent un rôle important, si ce n'est essentiel : service de l'université, elles font valoir leur expertise dans le domaine de l'IST et leur engagement pour le libre accès pour asseoir leur légitimité à intégrer le circuit éditorial.

LA NÉCESSITÉ D'UNE STRUCTURATION DES PROJETS ÉDITORIAUX AU NIVEAU NATIONAL

L'isolement dans lequel les premiers projets d'édition ont émergé se réduit progressivement. Les échanges que permettent les réseaux de professionnels (comme Médi-ci), et les initiatives pour mettre en commun les expériences (les journées d'études, les publications qui ont été particulièrement nombreuses l'année dernière) se sont multipliés, récemment. Ils ont permis une nouvelle approche du champ éditorial en SHS.

Des initiatives locales à un réseau national : la difficulté du changement d'échelle

De nouvelles possibilités

On l'a vu, les projets éditoriaux sont longtemps restés des initiatives isolées, réduites à l'échelle d'une université. Mais la multiplication des initiatives récentes tend à contrer cette tendance. Le projet le plus remarquable en la matière est sans doute la constitution en novembre dernier d'un réseau, REPÈRES, à l'initiative des bibliothèques de Lyon 3 qui témoignent d'un vrai dynamisme dans l'édition de revues en open access depuis la création de la plateforme en 2016.

Résolus à accompagner les profondes mutations du paysage des publications scientifiques et à favoriser la biodiversité, les membres du réseau s'engagent, par ailleurs, à rédiger une charte de bonnes pratiques, en conformité avec les exigences éditoriales et éthiques promues par le Plan national pour la science ouverte et le Plan S. Poursuivant une logique de synergie, ils s'engagent aussi à collaborer étroitement avec les autres réseaux et acteurs natio-

naux de l'édition scientifique publique (InSHS, Médiaci, OpenEdition, Métopes...) qui avaient été invités à cette première journée de travail [des incubateurs de revues scientifiques, organisée à l'Université Jean Moulin Lyon 3, le 23 novembre 2018]²⁰².

Ce réseau affiche sa volonté de mutualiser les initiatives, mettre en commun les moyens et les interrogations de chacun, avec la volonté affichée d'« apparaître politiquement »²⁰³. Pour le moment, il est constitué de douze membres²⁰⁴, porteurs d'initiatives déjà bien engagées dans le passage au numérique et l'open access ; le réseau affiche aussi le soutien d'acteurs publics incontournables dans les évolutions de l'IST comme OpenEdition ou l'InSHS. Enfin, il est notable que ce réseau affiche une très grande ouverture sur l'objet des projets, leur champ d'action sur le circuit éditorial et les outils utilisés : il n'y a pas de frontières disciplinaires, ni de distinction entre les projets ayant fait le choix d'OpenEdition ou OJS.

La création d'un réseau spécialisé pour soutenir les actions des institutions en matière d'édition universitaire marque l'émergence d'un nouvel acteur qui permet aussi de faire le lien entre les différentes institutions potentiellement impliquées dans les projets : les bibliothèques et les MSH qui ont intégré le circuit éditorial, les structures du CNRS qui apportent leur soutien aux éditeurs, ou les plateformes qui publient les revues.

Par ailleurs, une structuration plus large que l'échelle locale donne une nouvelle dimension aux projets éditoriaux. Cela pourrait notamment favoriser leur pérennité. Les plateformes du POLEN, à Clermont-Ferrand, ou Revel@nice, montrent en effet que certains projets de revues n'ont pas pu être maintenus, faute de moyens ou d'équipes durables pour les suivre. À Nice, par exemple, plusieurs revues n'ont mis aucun numéro en ligne depuis plusieurs années ; la revue de droit *Perspectives internationales et européennes* n'a même publié que deux numéros en 2005 et 2006, et a suspendu son activité en 2009, engageant une réflexion pour se renouveler²⁰⁵. La mise en place d'un réseau, la mutualisation des moyens et des réflexions sur le sujet, et la dynamique nationale induite pourraient permettre d'éviter ces échecs.

Une action nationale est de toute façon nécessaire, pour structurer des actions jusqu'à présent isolées, les développer et les pérenniser. Dans un récent rapport²⁰⁶, Alain Caraco a fait de nombreuses propositions pour soutenir les actions des bibliothèques en faveur de l'open access : outre la valorisation de ces actions et le

²⁰² REPÈRES, *un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert*. Op. cit.

²⁰³ DE OCHANDIANO, Jean-Luc. « Les pépinières de revues en SHS face aux enjeux de la professionnalisation : s'unir pour favoriser les bonnes pratiques éditoriales », intervention à la journée d'études « Les revues en SHS : quelles pratiques éditoriales », organisée par les Presses Universitaires de Strasbourg le 27 novembre 2018 [en ligne]. Op. cit.

²⁰⁴ MSH de Clermont-Ferrand et Université Clermont-Auvergne (POLEN) ; MSH de Dijon (PREO) ; MSH Nantes Ange-Guépin ; MSH Sud Montpellier (NUMEREV) ; MSH Paris-Nord (Portail de revues) ; Université de Bordeaux (Portail de revues) ; Le Mans Université (Portail de revues) ; Université de Liège (PoPuPs) ; Université de Lille ; Université Jean Moulin Lyon 3 (Portail de revues) ; Université Nice-Sophia Antipolis (REVEL) ; Université Toulouse – Jean Jaurès (Portail de revues). Source : REPÈRES, *un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert*. Op. cit.

²⁰⁵ « La revue électronique de l'IDPD (Institut du Droit de la Paix et du Développement), *Perspectives Internationales et Européennes*, a été créée au printemps 2005. Après la parution de deux numéros complets réalisés avec la contribution de chercheurs et de juristes internationaux et la participation des doctorants et étudiants des masters de l'Institut, elle a décidé de suspendre provisoirement son activité en février 2009. Une réflexion est en cours entre l'équipe éditoriale et REVEL pour relancer la revue. » Source : *Perspectives Internationales et Européennes* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://revel.unice.fr/pie/index.html?id=444>.

²⁰⁶ CARACO, Alain. Op. cit.

renforcement de la place des bibliothèques au sein du SCD (des propositions à l'échelle locale), il suggère la création d'une « plateforme fédératrice des actions des bibliothèques pour l'Open Access en France » pour mieux coordonner les initiatives déjà conduites. Alain Caraco propose que cette plateforme offre des ressources aux bibliothèques, se constitue comme un observatoire de l'open access en France et qu'elle soit rattachée au Comité pour la Science Ouverte (CoSO)²⁰⁷. Mis en place en décembre dernier, ce dernier endossera vraisemblablement une partie de ces préconisations. Entre autres, le CoSO se charge, avec le groupe « Observatoire des pratiques de la science ouverte »²⁰⁸, d'étudier la possibilité de mettre en place un observatoire.

Une étude récente du COPIST publiée en 2018 aboutit à des conclusions similaires : dans le troisième volet consacré aux « modèles innovants de publication et d'édition scientifiques publiques »²⁰⁹, les préconisations portent sur l'ouverture de l'édition scientifique publique, notamment à travers la constitution d'un écosystème national, la mutualisation des moyens, un financement, ou encore la constitution d'une agence nationale dédiée. Auparavant, dans une étude commune²¹⁰, les collègues « Edition scientifique publique » et « open access » de la BSN avaient déjà recommandé une « politique d'infrastructure » pour définir des cadres, et appelé à favoriser les convergences entre les initiatives et les acteurs :

Plus qu'une politique d'innovation, la généralisation du libre accès appelle-rait une « politique d'infrastructure », qui, au-delà du soutien d'usages ou d'outils spécifiques définirait des articulations convergentes entre dispositifs, acteurs et pratiques.

La nécessité de fédérer les nombreuses initiatives conduites jusqu'à présent de manière ponctuelle et isolée est évidente.

Et les risques ?

Une structuration, une fédération des initiatives à l'échelle nationale ne doit pas aboutir à une homogénéisation des pratiques éditoriales : il faut prendre garde à préserver la bibliodiversité pour préserver la qualité de l'IST. Sur la question éditoriale en particulier, le groupe « Construire la bibliodiversité » du CoSO veut notamment, en résonance avec l'Appel de Jussieu,

définir **les principes et les critères de soutien** qui peuvent guider l'investissement vers des plates-formes ou structures favorisant l'accès ouvert, la bibliodiversité, l'innovation en matière de publication et en mutualiser le développement²¹¹.

En fonction des disciplines, des pratiques déjà en place, des moyens aussi, chaque projet éditorial est particulier : les équipes qui éditent les revues n'expriment pas les mêmes besoins (on l'a vu notamment avec la plateforme de Bordeaux : la revue de droit tenait à avoir un outil de gestion en ligne pour le

²⁰⁷ *Ouvrir la Science - Accueil [en ligne]. Op. cit.*

²⁰⁸ Observatoire des pratiques de la science ouverte. Dans : *Ouvrir la Science [en ligne]*. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/observatoire-des-pratiques-de-la-science-ouverte/>.

²⁰⁹ *Etudes COPIST (Catalogue d'Offres Partagées en IST). Rapport de l'étude n° 3 - Modèles innovants de publication et d'édition scientifiques publiques : condition de développement [en ligne]*. 24 août 2018. [Consulté le 28 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/competplug/uploads/2018/12/Etude-COPIST-3.pdf>.

²¹⁰ L'ANGLAIS, Pierre-Carl. *Op. cit.*

²¹¹ *Construire la bibliodiversité. Dans : Ouvrir la Science [en ligne]. Op. cit.*

processus de soumission et de validation des articles). Il est essentiel de préserver cette diversité. De même, le choix d'OpenEdition n'est pas inévitable pour tous les projets : même si la plateforme est un acteur majeur de l'édition de revues en France et s'est imposée auprès des acteurs publics, elle est moins bien adaptée pour les projets qui touchent à des disciplines autres que les SHS qui constituent son champ d'actions.

Outre la question de la préservation de la variété des pratiques éditoriales, il faut prendre garde à la pérennisation des initiatives engagées. Les expériences des projets éditoriaux les plus anciens, comme la plateforme du SCD de Nice et le pôle éditorial numérique de l'université Clermont Auvergne, enseignent la difficulté de maintenir une dynamique sur le long terme. En effet, il semble que certains projets soient initiés ou portés autour d'une personne ou d'une équipe particulière, dont le départ peut rompre l'entreprise, d'où l'importance de partager la gestion du projet et de développer le réseau des acteurs impliqués. Ce risque d'essoufflement de la part des équipes de chercheurs qui éditent d'une part, et des structures qui les supportent d'autre part, devrait être contré par une dynamique menée à une échelle nationale, voire internationale. La constitution du CoSO et la définition de ses champs d'actions, les différents groupes dont il est composé donnent un cadre national renouvelé qui installe ces préoccupations d'accès libre dans les réflexions sur l'IST.

Une édition collaborative

On l'a vu plus haut, les collaborations entre différentes institutions apparaissent comme un point clé du bon développement de projets d'édition universitaire en SHS. Il est en effet essentiel de repenser les interactions entre les différents acteurs qui peuvent être impliqués dans des projets éditoriaux : bibliothèques et services de l'université, presses universitaires, MSH, et équipes de recherche. Ces collaborations doivent se faire en fonction du paysage institutionnel local : la présence ou non de presses universitaires, d'une MSH, et leur éventuel engagement dans la transformation numérique conditionnent la structuration d'un projet. En ce qui concerne plus particulièrement les bibliothèques, si elles ne sont pas en mesure de se positionner seules comme instigatrices de la publication, encore moins comme éditrices, les différentes initiatives auxquelles elles ont déjà pu prendre part montrent qu'elles ont une place à défendre dans le processus éditorial. Ces collaborations doivent s'inscrire dans un contexte institutionnel particulier. Selon les acteurs en présence, ce ne sont pas les mêmes structures qui peuvent s'emparer d'un projet éditorial. Les maisons des sciences de l'homme, notamment, se montrent particulièrement actives sur les questions d'édition numérique ; il semble donc légitime qu'elles conduisent des entreprises éditoriales. REPÈRES, le réseau de pépinières de revues initié par Lyon 3²¹², intègre d'ailleurs autant de MSH que de bibliothèques et d'universités, parmi ses membres ; et la MSH de Dijon, qui a développé de nombreuses actions en faveur de l'open access, y occupe une place importante.

Un autre aspect de la collaboration repose sur les compétences professionnelles et les nécessaires échanges entre les métiers. Les projets éditoriaux en ligne et en open access nécessitent l'intervention de professionnels de l'informatique, de l'édition, de la documentation scientifique, de sa

²¹² REPÈRES, *un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert*. Op. cit.

valorisation. Il est donc essentiel de faire dialoguer les personnes, les institutions impliquées, dans la mesure où aucune ne pourra rassembler toutes les compétences nécessaires.

En même temps, il est nécessaire que ces projets bénéficient du soutien de leurs tutelles. On l'a vu, l'investissement des questions de numérique et d'open access par les directions des universités favorisent le développement des projets, et assurent par là même leur inscription dans les projets de l'établissement.

La collaboration de plusieurs services de l'université, et le soutien de l'université permet aussi de recentrer ces projets éditoriaux, et donc la production et la diffusion de l'IST, autour de la communauté scientifique et universitaire : depuis le stade de la recherche et de la production, jusqu'à sa diffusion et sa valorisation. Le processus éditorial est maintenu dans son entièreté par les acteurs universitaires. Et c'est une préoccupation généralisée que de voir la production de l'IST rassemblée dans l'établissement, même si les modalités en sont encore floues²¹³ : l'intérêt économique pour les établissements documentaires, mais aussi les avantages scientifiques de l'accès ouvert sont largement reconnus. La *Library Publishing Coalition* (LPC), un réseau de bibliothèques américaines qui œuvre pour une IST ouverte et durable, recommande donc de mutualiser les moyens des bibliothèques, et donc de développer des infrastructures interinstitutionnelles : c'est la seule voie pour voir aboutir des projets viables, de grande ampleur, quelle que soit leur forme (développement de plateformes, de logiciels open source...), qui puissent permettre de renouveler le champ éditorial.

Un développement à l'échelle européenne

Au-delà de l'échelle nationale, la structuration doit aussi s'inscrire à l'échelle européenne. En effet, les initiatives en faveur de l'open access se sont opérées en grande partie dans une dimension internationale (comme le montrent les différents appels, ou le choix de l'annonce du plan pour la science ouverte lors des journées de la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche, LIBER, qui inscrit la politique nationale dans un cadre plus large). Surtout, l'adoption récente du Plan S²¹⁴ par plusieurs agences de recherche nationales européennes replace la question de la publication dans un cadre politique élargi. Le plan, qui stipule que les publications liées à des recherches financées sur fonds publics doivent être publiées en open access (en écartant les revues hybrides, qui publient en open access, mais en demandant des APC (*Article Processing Charges*) à l'auteur et en faisant payer un abonnement), devrait être effectif en 2020. Une première version de recommandations spécifiques pour la publication des articles²¹⁵ a été publiée, et ouvertes aux commentaires du public.

Néanmoins, son application est déjà largement discutée par la communauté scientifique comme par les professionnels de l'information et sera complexe à mettre en place : les moyens de sa mise en œuvre ne sont pas toujours à disposition, et risque de limiter les possibilités de publication. Une étude récente²¹⁶ montre que même les revues en accès libre indexées dans le DOAJ ne se

²¹³ *Academy-owned? Academic-led? Community-led? What's at stake in the words we use to describe new publishing paradigms* | *Library Publishing Coalition* [en ligne]. 6 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://librarypublishing.org/alpd19-academy-owned-academic-led-community-led/>.

²¹⁴ « Plan S » and « cOAlition S » – *Accelerating the transition to full and immediate Open Access to scientific publications* [en ligne]. Op. cit.

²¹⁵ *Implementation & Feedback* | *Plan S* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/feedback/>.

conformement que très partiellement aux critères du plan S, et risquent d'être mises en difficulté par l'effort nécessaire d'adaptation (pour lequel elles n'ont pas toujours les moyens, particulièrement en sciences humaines et sociales). Dans ce contexte, les pépinières de revues peuvent avoir un rôle particulièrement important à jouer, puisqu'elles pourraient représenter une solution à l'application, en favorisant un modèle de diffusion conforme aux critères internationaux. LIBER, dans ses axes stratégiques pour 2018-2022, replace d'ailleurs les bibliothèques comme des « plateformes pour une communication scientifique innovante », des « hubs de compétences et de services numériques », et des « partenaires de l'infrastructure de recherche »²¹⁷ : les bibliothèques universitaires doivent être des actrices de la recherche, et pas seulement des partenaires.

LA QUESTION CENTRALE DE LA SURVIE ÉCONOMIQUE

Le passage à l'open access présente un autre type de difficulté dont il faut tenir compte : la question économique. La plupart des revues en sciences humaines et sociales dont il est question dans cette étude est développée par des équipes de recherche, des associations et des sociétés savantes dont les moyens financiers et humains sont souvent très réduits. En outre, les revues en SHS appliquent très rarement des APC, des charges aux auteurs pour les coûts de publication ; elles comptent surtout sur les abonnements. Un changement radical du processus éditorial constitue donc un risque important de déstabilisation de leur modèle économique et peut avoir de graves conséquences sur la survie de la publication. Le modèle de l'édition papier traditionnel permet à beaucoup de dégager quelques revenus (par l'abonnement ou la vente aux numéros), qui, bien que généralement faibles, assurent une partie des ressources nécessaires au fonctionnement de la revue : en effet, la production d'une revue est coûteuse, particulièrement en temps et en personnel, et le passage au numérique n'a pas diminué ces coûts, au contraire.

Le choix de l'open access présente donc des difficultés. Lors d'échanges récents sur la liste de diffusion « open access », l'éditeur d'une revue algérienne de sociologie, *NAQD*, a justifié par exemple ainsi le choix du modèle payant :

La revue *NAQD* d'études et de critique sociale est une revue paraissant en Algérie. Elle est née en octobre 1991 en pleine crise politique et sociale qui allait plonger le pays dans une quasi guerre civile. Elle a été fondée par un groupe d'intellectuels indépendants en dehors de toute aide gouvernementale. Elle vit donc de ses seules ventes et abonnements ainsi que du soutien personnel de quelques amis de la revue. Les auteurs, ont tous accepté de publier leur contribution sans rémunération. En dehors d'une secrétaire à mi-temps, l'équipe rédactionnelle travaille bénévolement à l'édition et à la diffusion de ses publications. Elle en est aujourd'hui à sa 28e année d'existence.

[...] A ce jour, aucun numéro de *NAQD* n'a été mis en ligne par le CERIST. A ce jour, aucune bibliothèque universitaire, aucune bibliothèque municipale, aucune Maison de la Culture n'est abonnée à cette revue. Nos propres étu-

²¹⁶FRANTSVÅG, Jan Erik et STRØMME, Tormod Eismann. *Few Open Access Journals are Plan S Compliant* [en ligne]. Janvier 2019.

²¹⁷SWIAITEK, Cécile. Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Décembre 2017, n° 13. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0022-003>.

dians à l'université ne savent pas que cette revue existe. Et cela fait 28 ans qu'elle paraît.

Pour pouvoir franchir ce mur du silence, nous avons trouvé CAIRN qui a accepté de nous héberger tout en assurant la conversion de nos pdf et word en htm. Aujourd'hui, grâce à CAIRN auprès duquel le CERIST algérien a pris un abonnement, des dizaines si ce n'est des centaines de chercheurs de plus de 70 institutions de recherche, centres et laboratoires algériens ont pu avec le password du CERIST avoir accès gratuitement à la revue NAQD.

En cette année 2018, nous avons enfin pu rembourser les frais de conversion de la collection intégrale et enregistrer des recettes qui nous permettent d'équilibrer notre budget.

Pour finir, vous devez savoir que nous restons SDF, sans local à même d'héberger la revue si ce n'est l'asile que nous trouvons auprès de fidèles amis qui nous prêtent leurs bureaux²¹⁸. [...]

Ce message révèle la nécessité pour certaines revues, qui disposent de moyens extrêmement limités, de pouvoir dégager des revenus.

Néanmoins, le modèle papier de la publication de revues permet de moins en moins de recettes : les abonnements se font de plus en plus exclusivement sur les formats numériques. Par ailleurs, l'étendue plus ou moins grande de la barrière mobile n'a pas l'incidence qu'on pourrait imaginer : des études²¹⁹ ont montré que les revenus qu'on peut en tirer ne sont intéressants que si la barrière ne dépasse pas un an ; au-delà, la revue perd en accessibilité, et donc son audience s'amenuise. L'évolution des modèles économiques et de publication est donc rendue nécessaire par le passage à un modèle numérique²²⁰ : OpenEdition Journals a, dans cette perspective, développé une offre Freemium. Cette offre consiste à offrir aux abonnés une série de services (téléchargement en PDF et en EPUB), en plus du seul accès aux articles offert à tous²²¹. Les revues qui font le choix de ce modèle peuvent donc dégager quelques revenus.

Dans la pratique, la mise en place de l'open access peut aussi avoir un coût. Une expérimentation doit avoir lieu pendant deux ans, à partir de 2019, pour les revues en SHS²²², sous la direction de l'IDATE et de Cairn.info. Constatant la fragilité du contexte de l'édition en sciences humaines et sociales et en même temps les incitations de plus en plus fortes en faveur d'un passage à l'open access, notamment au niveau politique, et la nécessité d'évoluer, cette étude doit se concentrer sur la faisabilité et la soutenabilité de ces mutations que les politiques appellent de leurs vœux. Une première étude²²³ avait en effet révélé les potentielles conséquences économiques d'une simple réduction de la barrière mobile, et donc

²¹⁸DJERBAL, Naho. Message diffusé le 23 novembre 2018 sur la liste « openaccess ».

²¹⁹*Quel délai pour le libre accès des revues de sciences humaines et sociales en France ?* | Institut des Politiques Publiques – IPP [en ligne]. Juillet 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.ipp.eu/publication/n19-delai-libre-acces-revues-sciences-humaines-et-sociales-shs-france/>.

²²⁰CONTAT, Odile et TORNAY, Didier. Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs. *Revue d'histoire moderne contemporaine*. 2015, Vol. n° 62-4 bis, n° 5, p. 62-70.

²²¹Le programme OpenEdition Freemium. Dans : *OpenEdition* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/14043>.

²²²*Expérimentation 2019-2021 | Les revues SHS et l'Open Access* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.openaccess-shs.info/experimentation-2019-2021/>.

²²³*L'Open Access et les revues SHS de langue française | Les revues SHS et l'Open Access* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.openaccess-shs.info/lopen-access-et-les-revues-shs-de-langue-francaise/>.

la nécessité de la mise en place d'un plan de soutien financier pour aider à la transformation. Le choix d'un modèle « platinum » semble, pour Cairn.info, préférable pour les revues qui avaient jusque-là un modèle payant.

Enfin, l'autre aspect économique de la question de l'édition en sciences humaines et sociales est l'importance du financement public. En effet, les auteurs sont payés par l'État (les chercheurs étant majoritairement des fonctionnaires ou payés sur fonds public, en France) ; et c'est aussi l'État qui paye l'acquisition des revues par l'intermédiaire des abonnements souscrits par les établissements documentaires, les laboratoires. L'État paye donc à plusieurs reprises²²⁴ un travail qu'il a financé et auquel il acquiert ensuite l'accès ; il convient néanmoins de modérer ce calcul en intégrant les étapes annexes prises en charge par l'éditeur (la validation et tâches éditoriales comme la validation et la diffusion) qui ont un coût. Le passage à l'open access et le recentrage du processus éditorial par les acteurs publics répondent donc à des questions économiques plus larges. Et le soutien des politiques publiques se révèle essentiel dans les évolutions à venir.

VERS DE NOUVEAUX MODÈLES ÉDITORIAUX ?

La reprise en main du circuit éditorial par la communauté universitaire offre l'opportunité de repenser les modèles éditoriaux traditionnels, en dehors des grands groupes commerciaux qui ont tendance à monopoliser le marché et imposer leur modèle. En parallèle de la dimension de transformation des tâches d'édition avec la transformation numérique, c'est l'occasion de repenser les modes de publication et de diffusion, et de discuter la forme traditionnelle de l'article dans le partage de l'IST, d'autant plus que le modèle papier de l'édition connaît une perte de vitesse importante.

Favoriser la voie verte de l'accès libre, donc l'auto-archivage, et les modes de publication hors des structures établies est aussi le moyen d'interroger les modèles économiques éditoriaux que les universités et les bibliothèques trouvent de moins en moins soutenables, alors que les prix ont tendance à augmenter et que les moyens de l'enseignement supérieur baissent.

L'expérimentation de nouveaux modèles de publication de revues

Le passage au numérique du processus éditorial est l'occasion d'expérimenter de nouveaux modèles de publication pour les revues. Par exemple, la revue *OENO-One*, hébergée sur la plateforme de revues de l'université de Bordeaux, met en ligne les articles au fur et à mesure, et non pas d'un seul coup, par numéro²²⁵. Même si la structure par numéro subsiste, la page d'accueil de la revue fait apparaître les articles, qui deviennent l'unité de base pour les publications, par date de publication, en commençant par le plus récent. Et il est intéressant de voir que ces dates ne sont pas les mêmes pour tous les articles d'un même numéro. Néanmoins, la réunion de ces articles dans un même numéro publié avec une périodicité régulière maintient le modèle de la revue. Un procédé similaire est suivi par la revue *Finance Bulletin*²²⁶, hébergé par la même plateforme.

²²⁴CONTAT, Odile et TORNAY, Didier. *Op. cit.*

²²⁵*OENO One* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://oeno-one.eu/>.

²²⁶« Articles are published as soon as they are accepted on an electronic platform. They are all immediately and freely available to the readers. » Source : About the Journal. Dans : *Finance Bulletin* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

En effet, le numérique fait de l'article l'unité de base de la publication, quand le numéro l'était avec la publication papier. Il semble cohérent que les modes de publication prennent en compte ce nouveau paradigme, grâce aux possibilités offertes par les outils d'édition en ligne, qui permettent de renouveler et de repenser les modes de gestion de la diffusion. Précisons néanmoins que cela fait déjà plusieurs années que ce mode de publication au fil de l'eau est employé pour les revues exclusivement numériques, et qu'il peut paraître courant, maintenant²²⁷.

Une autre voie de renouvellement des pratiques éditoriales concerne l'ouverture des processus d'évaluation des articles, le *peer review*, qui conditionne la publication d'un travail à sa relecture et sa validation par d'autres chercheurs relecteurs. Traditionnellement, ce processus est conduit « en double aveugle », c'est-à-dire que deux relecteurs lisent et commentent un article de façon anonyme pour son auteur. Or les mouvements en faveur de l'open access critiquent ces pratiques, dont on a pu voir les limites par différentes expériences récentes²²⁸, et suggèrent de les ouvrir, c'est-à-dire rendre publiques les évaluations rendues et les commentaires des relecteurs, pour les clarifier et les rendre plus légitimes. OpenEdition a conduit des expérimentations à la demande du consortium Couperin, en 2015-2016, sur une revue, *Vertigo*. L'étude qui en a découlé²²⁹ souligne d'une part la possibilité de procéder à une ouverture de l'évaluation, si les cadres et les moyens adéquats sont mis en place et correctement structurés, et d'autre part l'opportunité que cela représente dans la communication scientifique :

Dans l'édition scientifique, l'ouverture des modalités d'évaluation permet de rendre visible ce qui existe à la discrétion des éditeurs, or cette visibilité ne peut que simplifier la médiation scientifique.

De nouvelles expérimentations sur des monographies doivent avoir lieu prochainement.

Les épi-revues, les méga-revues : le renouvellement de la production de périodiques

Il est aussi possible de discuter la forme de la revue elle-même et la façon dont elle est pensée dans la diffusion de la recherche : le lieu de publication d'articles inédits soumis à une revue en particulier (de nombreuses revues stipulent d'ailleurs que le caractère inédit d'une soumission est un critère fondamental pour la validation). Selon le processus classique de publication, les chercheurs peuvent ensuite auto-archiver leur article.

Le modèle de l'épi-revue propose au contraire de construire un numéro à partir d'articles archivés dans des dépôts ouverts (comme HAL en France) et non encore publiés, les *preprints*, en choisissant en fonction d'une thématique ; les articles sont sélectionnés par un comité éditorial²³⁰. À l'inverse du modèle

<https://financebulletin.org/about>.

²²⁷Entretien avec Marie Pellen.

²²⁸A plusieurs reprises déjà, des chercheurs ont soumis de faux articles pour mettre à l'épreuve les processus de validation des éditeurs scientifiques et en révéler les limites et les défaillances. Ces expériences sont ensuite révélées au grand public pour faire la lumière sur des pratiques éditoriales discutables. On peut citer parmi d'autres : BOHANNON, John. Who's Afraid of Peer Review? *Science* [en ligne]. Octobre 2013, Vol. 342, n° 6154, p. 60-65.

²²⁹BORDIER, Julien. *Open peer review: from an experiment to a model* [manuscrit en ligne]. Février 2016. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01283582>.

²³⁰Epi-revues. Dans : | CCSD [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ccsd.cnrs.fr/epi-revues/>.

classique, donc, les revues sont construites en fonction d'articles déjà existants ; ce ne sont plus les articles qui répondent à un appel à articles d'une revue. Ce modèle de publication commence à se développer. À côté de la plateforme d'auto-archivage HAL, le CCSD a développé une plateforme dédiée, episciences.org, pour héberger des projets d'épi-revues, et faciliter les processus de sélection, de relecture et de publication²³¹. Suivant le même principe, le modèle de la mégarevue propose de rassembler des informations et des données sur un sujet donné, mais en ne se contentant pas de la forme classique de l'article : des jeux de données, et d'autres types d'information peuvent être adjoints aux articles²³², ou des rapports présentant les résultats négatifs d'expérimentation²³³. Le concept est pour le moment plus répandu dans les STM que dans les SHS. Il s'agit d'autre part de faire des économies sur les coûts de publication.

Ces deux modèles sont en outre profondément liés à la question de la diffusion de l'IST en open access par les chercheurs eux-mêmes, puisqu'ils rassemblent des travaux auto-archivés (ce qui correspond à la voie verte de l'accès libre). Là encore, c'est une nouvelle façon de penser le circuit de la production de la recherche.

Pour les plateformes de revues, cela peut constituer une évolution intéressante. Le POLEN de l'université Clermont Auvergne envisage aussi de se tourner vers le modèle des épi-revues²³⁴. À Nice, le SCD propose, en alternative à Revel@nice dont l'appropriation reste complexe pour les équipes éditoriales, un nouveau modèle de publication sur le principe de l'« éditorialisation au-dessus des archives ouvertes » avec pour objectif de faciliter le travail d'édition et de s'ouvrir à de nouvelles disciplines. Depuis 2017 une nouvelle plateforme, Epi-Revel²³⁵, fonctionne au-dessus des archives ouvertes HAL et MediHAL. Une seconde version de plateforme devrait sortir au printemps 2019 avec des possibilités d'éditorialisation étendues et le moissonnage d'autres ressources (ArXiv, Zenodo...) ²³⁶.

Quel avenir pour le modèle de l'article ?

D'une certaine manière, on peut voir dans ces nouvelles manifestations de la diffusion de l'IST une remise en cause de la forme de l'article et de la revue, et de leur domination dans la diffusion de la recherche scientifique. Pour autant, l'article occupe une place encore importante dans le circuit de la communication scientifique et a de nombreuses perspectives de développement et d'évolution.

²³¹Accueil. Dans : *Episciences* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.episciences.org/>.

²³²Les mégarevues. Dans : *Libre accès à l'information scientifique et technique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Les-megarevues>.

²³³*Etudes COPIST (Catalogue d'Offres Partagées en IST). Rapport de l'étude n° 3 - Modèles innovants de publication et d'édition scientifiques publiques : condition de développement* [en ligne]. *Op. cit.*

²³⁴Entretien avec Fabrice Boyer.

²³⁵EPI-REVEL : *Revues électroniques d'Université Côte d'Azur* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://epi-revel.unice.fr/>.

²³⁶Entretien avec Ghislain Chave.

Carnets de recherche, données de la recherche : le renouvellement de la publication de l'IST

Plus éloignés du modèle de la revue et de la publication des articles, de nouveaux moyens de diffusion de la recherche scientifique commencent à être reconnus.

On a déjà évoqué dans la présente étude les carnets de recherche, dont l'utilisation s'est développée dans la communauté scientifique. À l'origine journaux de la recherche scientifique, ils se sont imposés comme un lieu de réflexion sur la recherche en train de se faire, permettant aux chercheurs de communiquer, de partager, dans un cadre bien moins formel que les articles ou que tout moyen d'expression impliquant une validation.

Comme pour les épi-revues et les méga-revues, l'article s'impose là néanmoins encore comme la forme la plus répandue pour diffuser les résultats de recherche scientifique. Mais sa place est aussi discutée par la publication des données de la recherche. Celles-ci peuvent venir l'enrichir, en donnant accès aux informations qui ont soutenu une recherche ; elles peuvent aussi se suffire à elles-mêmes en faisant l'objet de dépôts à part entière. Par ailleurs, ces données permettent aussi de soutenir et de valider des articles. Des institutions ont développé des infrastructures locales, comme la MSH de Dijon, dont on a déjà cité l'exemple de la pépinière de revues PREO, et qui fait preuve d'un dynamisme important en matière de numérique, en lançant aussi un Portail Archives Numériques et Données de la Recherche (PANDOR)²³⁷. Ce portail offre un accès aux données rattachées à des corpus numériques (notices des documents et textes) et permet ainsi d'effectuer des recherches sur ces données. Le POLEN de l'UCA a développé le même type de service, en s'inscrivant résolument dans la perspective de l'exploitation des données de la recherche en SHS²³⁸. D'autre part, La TGIR Huma-Num s'est spécialisée dans le traitement des données de la recherche : elle propose une gamme de services pour tout le cycle de traitement des données²³⁹. On voit de nombreuses initiatives concernant les données de la recherche et leur mise à disposition pour les équipes de chercheurs. Persée a par exemple créé un site dédié à ses données organisées dans un *triplestore*²⁴⁰.

Certaines revues proposent déjà, en annexe des articles, des jeux de données (sous la forme de tableau, par exemple, et souvent mal décrits dans les métadonnées, pour le moment). Plusieurs revues ont par ailleurs sollicité OpenEdition pour développer la possibilité de publier des *data papers*, des articles qui décrivent les jeux de données qu'ils accompagnent. Mais les besoins ne sont pas encore assez précisément exprimés pour faire l'objet d'une proposition technique satisfaisante de la part de l'infrastructure²⁴¹. L'idée pourrait être développée plus tard, même si les données de la recherche sont plutôt dans le champ de compétences de la TGIR Huma-Num : il s'agirait alors plutôt de favoriser les liens avec les projets de cette dernière, et de favoriser l'interopérabilité entre les données des différents projets des différentes structures. Dans les disciplines scientifiques, les journaux proposent déjà aux auteurs des *data policies* pour gérer les droits et les autorisations d'utilisation sur les données

²³⁷ PANDOR — Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pandor.u-bourgogne.fr/>.

²³⁸ Valoriser un corpus en ligne. Dans : polen.univ-bpclermont.fr/valoriser_un_corpus_en_ligne [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://polen.univ-bpclermont.fr/valoriser_un_corpus_en_ligne.

²³⁹ HUMA-NUM. Services et outils [en ligne]. 11 mai 2015. Disponible à l'adresse : [/services-et-outils](http://services-et-outils.huma-num.fr/).

²⁴⁰ Data Persée – Persée en métadonnées [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://data.persee.fr/>.

²⁴¹ Entretien avec Marie Pellen.

liées à une publication ; cette pratique n'est pas encore observable dans les SHS. La perspective de développer la publication des données de la recherche et son encadrement mérite d'être étudiée.

En fait, on voit donc émerger des formes de publication qui mêlent articles, données, billets de blogs, les uns s'appuyant sur les autres : les carnets de recherche peuvent notamment soutenir une autre publication, comme les carnets des éditions universitaires d'Avignon, dont il a déjà été question plus haut. Leur sous-titre, « Catalogue, nouveautés, compléments »²⁴², s'inscrit dans cette perspective. Il y a une certaine interdépendance entre eux, en tout cas la possibilité d'une coexistence, dans la mesure où ces différentes formes de publication adoptent des objets, des formes, des standards particuliers qui leur sont propres, et permettent ainsi de diffuser différents types d'information liées les unes aux autres.

« *La fin des revues* » ?

Dans une émission de radio récente, sur France Culture, la question de la fin des revues a été posée²⁴³ : le titre, un peu provoquant, s'interrogeait sur l'avenir de l'édition des revues à l'heure du numérique et de l'open access. En effet, les évolutions technologiques et leurs impacts sur le circuit éditorial interrogent sur l'avenir de la publication scientifique. Pour autant, le passage au numérique a été l'occasion d'un développement sans précédent de l'IST : des millions d'articles sont publiés chaque année dans le monde. La demande d'accès à l'information est forte, malgré les blocages, comme le montre le succès de certains sites pirates (le plus connu d'entre eux étant Sci-Hub). Et l'accélération de la circulation de l'information fait même de l'article son vecteur majeur. D'autre part, l'importance de la revue dans la communication scientifique, et ce que ce mode de publication implique en termes de validation des contenus et d'orientation intellectuelle diversifiée par le choix des sujets d'études notamment, reste très vrai²⁴⁴.

Plusieurs initiatives sont en cours pour mieux comprendre la circulation de l'information et ses nouvelles modalités (comme les expérimentations à venir de Cairn.info sur le passage en open access pour les revues en SHS, ou les expérimentations d'OpenEdition sur l'évaluation ouverte, qu'on a déjà mentionnées), ou les nouvelles habitudes développées par les chercheurs à l'heure du numérique. Le consortium Couperin par exemple, sous l'égide du Comité pour la Science Ouverte, a lancé en février 2019 une enquête²⁴⁵ à destination de la communauté scientifique pour mieux évaluer ses pratiques en matière de publication, et particulièrement sur l'open access. Les questions portent sur les pratiques des chercheurs en matière de publication, et leur perception et leur expérience de l'accès libre. De nombreuses initiatives pour faire évoluer les pratiques de diffusion scientifique et donc de publication sont en cours.

²⁴²Les Éditions Universitaires d'Avignon – Catalogue, nouveautés, compléments [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://eua.hypotheses.org/>.

²⁴³Fin des revues : la révolution de papier. Dans : *La méthode scientifique* [en ligne]. France Culture, 11 octobre 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>.

²⁴⁴JAFFRIN, Ivan et PARISOT, Thomas. La place des revues dans la communication scientifique en régime de libre accès. Retour sur le débat français en SHS. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*. Mai 2014, n° 52-1, p. 9-35.

²⁴⁵Enquête sur vos pratiques de publication et d'Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.surveymonkey.com/r/EnqueteOACouperin>.

Les nouveaux modes de diffusion de la recherche remettent en cause les formes classiques de publication et d'évaluation de la recherche, et l'importance de la publication dans la recherche (et l'injonction du « *publish or perish* »). Ils renouvellent la conversation scientifique, donnant accès à de nouvelles informations, dans le cas des données de la recherche, ou ouvrant le champ du potentiel lectorat, dans le cas des carnets de recherche. Ils proposent aussi de nouvelles façons d'envisager la communication sur la recherche, dans le sens d'une plus grande ouverture, en suggérant par exemple la publication des données qui fondent des résultats ou des publications. Par ailleurs, ils remettent les questions d'accessibilité et de reproductibilité, d'interopérabilité au cœur des interrogations sur l'avenir de la publication scientifique. Cependant, les revues demeurent un canal essentiel de la diffusion de l'IST, et peuvent même participer, en renouvelant leur mode de diffusion, au renouvellement de cette dernière.

CONCLUSION

Le champ de la publication des revues, à l'heure du nécessaire tournant vers le numérique et vers l'open access, est en profonde mutation : les schémas traditionnels sont remis en cause, et on voit émerger de nouveaux modèles, de nouveaux acteurs aussi, qui questionnent les évolutions possibles. Il s'agit autant de réinterroger les modes éditoriaux que ses acteurs emploient et leurs rôles. Le contexte actuel est donc très complexe, mouvant, et les structures potentiellement impliquées dans des projets d'édition sont nombreuses et variées. En même temps, ce questionnement sur les pratiques éditoriales représente l'opportunité de renouveler les modes de communication scientifique. Et une des problématiques majeures que cette nécessité d'évolution soulève est économique : l'écosystème de la production de revues en SHS est fragile, et des modifications risquent de le déstabiliser gravement.

Dans ce contexte, pour assurer la réussite et la pérennité des initiatives de plus en plus nombreuses qui voient le jour ces dernières années, il est nécessaire de travailler à la structuration au niveau national, et l'intégration dans les politiques nationale et européenne : les réflexions sur les possibilités d'évolutions, les nouvelles perspectives peuvent ainsi être développées. Des cadres commencent d'ailleurs à voir le jour, particulièrement depuis l'année dernière, avec l'intégration dans la politique nationale des problématiques liées à l'open access et la constitution d'un Comité pour la Science Ouverte. Dans cet écosystème en construction, il s'agit maintenant de savoir quels acteurs et quelles structures endosseront quels rôles et quelles missions, et quels moyens ils pourront mettre en œuvre pour les remplir.

Parmi les acteurs qui investissent ce champ de renouvellement éditorial, de différentes manières selon leurs moyens ou le contexte institutionnel, en fonction des opportunités, les bibliothèques universitaires ont su démontrer leur légitimité. Cette étude, qui s'est efforcée de dresser un panorama des projets éditoriaux pour les revues en sciences humaines et sociales, a pu apporter le témoignage de leur implication. Dès le début des années 2000, certains établissements documentaires se sont emparés de la mission éditoriale au sein de leur université, en développant des plateformes de publication, à Nice en particulier. Une seconde vague de projets est observable depuis le début des années 2010, et offre une nouvelle dynamique à l'investissement de la question de la publication en open access par les bibliothèques, notamment en offrant l'opportunité de mieux structurer les initiatives déjà prises et donc de les pérenniser. Certaines des compétences des bibliothèques se révèlent précieuses dans le développement de projets éditoriaux, d'autant plus avec le récent développement des services à la recherche : sur l'open access et les questions de droit d'auteur, sur les données de la recherche, sur le référencement entre autres.

L'intégration des bibliothèques dans le circuit de la publication de l'information scientifique et technique est aussi le moyen de recentrer la communication scientifique au sein de l'université, depuis sa production jusqu'à sa diffusion et sa mise en valeur. En même temps, il est important de conserver une dimension interinstitutionnelle, pour bénéficier des compétences de chacun des acteurs, et ainsi asseoir plus solidement ces projets. La fédération des moyens et des interrogations rendra possible d'établir une dynamique nationale solide. Par ailleurs, ces initiatives d'édition numérique et en open access permettent d'engager concrètement les établissements de l'enseignement supérieur vers la science

ouverte, en suivant les orientations nationales. Là encore, néanmoins, le contexte actuel, qui voit de nombreux établissements de l'enseignement supérieur opérer des fusions, pourrait offrir un cadre largement renouvelé qui rediscuterait le contexte de mise en œuvre de projets éditoriaux dans les universités.

D'autre part, on observe une volonté de professionnaliser l'édition de revues. Le passage au numérique et à l'open access permet en effet de repenser les cadres éditoriaux de publications qui étaient souvent, en sciences humaines et sociales, le fruit d'initiatives locales, foisonnantes et en même temps bricolées : la refonte et la structuration des processus éditoriaux (notamment autour de la validation des articles ou l'harmonisation de la question juridique) permet une meilleure valorisation des travaux. Pour la dimension scientifique du travail éditorial, la profession de secrétaire d'édition est centrale ; pour les questions de référencement et de mise en valeur, les bibliothèques, soutiens de proximité au sein de l'université, ont un rôle essentiel. Par ailleurs, la publication structurée des revues pourrait aussi permettre de rationaliser l'offre éditoriale en sciences humaines et sociales, et donnant une meilleure visibilité aux revues existantes.

Les enquêtes et les expérimentations qui ont actuellement lieu ou vont être conduites très prochainement devraient permettre de mieux ancrer les évolutions envisagées par les différents acteurs dans une dimension concrète, et alimenter les dynamiques qui commencent à se construire. On assiste en tout cas à un écosystème en pleine mutation de façon très rapide : d'une part, de nouveaux acteurs émergent, et les nouvelles questions liées à l'open access réinterrogent les pratiques et les missions des acteurs traditionnels ; d'autre part, les cadres législatifs ou institutionnels sont en pleine mutation. Il sera très intéressant de voir comment les interactions entre les acteurs de l'édition scientifique publique se réorganisent, et comment les initiatives qui commencent à voir le jour maintenant et à se structurer vont évoluer dans les prochaines années. Les perspectives telles qu'elles se dessinent à ce jour laissent en tout cas entrevoir une place importante pour les bibliothèques universitaires, en tant que services documentaires de l'université à disposition de la communauté scientifique. Elles ont déjà su mettre en œuvre des outils pour prendre place dans le circuit de la publication en open access, en fonction des opportunités qui se présentaient à elles.

SOURCES

Entretiens

- **Solenn Bihan**, mission Appui à la recherche et information scientifique, **université Lille 3**, entretien téléphonique le 16 mars 2018 ;
- **Jean-Luc de Ochandiano**, responsable des services documentaires aux chercheurs, **bibliothèques de l'université Jean Moulin Lyon 3**, entretien en face à face le 7 mai 2018 ;
- **Ghislain Chave**, administrateur de la plateforme Revel@nice et coordinateur éditorial, **SCD de l'université Nice-Sophia Antipolis**, entretien téléphonique le 16 mai 2018 ;
- **Jérôme Poumeyrol**, responsable du service transversal du soutien à la recherche, membre de la commission Recherche et Documentation de l'ADBU, **bibliothèques de l'université de Bordeaux**, entretien téléphonique le 28 mai 2018 ;
- **Fabrice Boyer**, directeur, **bibliothèque universitaire de l'université Clermont Auvergne**, entretien téléphonique le 30 mai 2018 ;
- **Julien Baudry**, responsable des services aux chercheurs et productions numériques, **SCD de l'université Bordeaux Montaigne**, entretien téléphonique le 6 juillet 2018 ;
- **Thomas Parisot**, responsable marketing et commercial, **Cairn.info**, entretien téléphonique le 25 juillet 2018 ;
- **Nicolas Pinet**, directeur adjoint, **SCD de l'Université de Poitiers**, entretien téléphonique le 12 octobre 2018 ;
- **Aurore Cartier**, responsable Open Science et appui à la recherche, **SCD de l'université Paris-Descartes**, entretien téléphonique le 24 octobre 2018 ;
- **Sonia Guédon**, chargée de ressources documentaires et d'assistance aux droits d'auteur, **bibliothèques universitaires du Mans et de Laval**, Université du Maine, entretien téléphonique le 6 novembre 2018 ;
- **Isabelle Laboulais**, directrice, **presses universitaires de Strasbourg**, entretien téléphonique le 12 novembre 2018 ;
- **Marie Pellen**, directrice adjointe éditoriale, **OpenEdition Center**, entretien téléphonique le 14 février 2019.

Sources législatives et appels pour l'open access

Appel de Jussieu [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://jussieucall.org/>

Berlin Declaration [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>

Bethesda Statement on Open Access Publishing [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/bethesda.htm>

Budapest Open Access Initiative | Read the Budapest Open Access Initiative
[en ligne]. Disponible à l'adresse :
<https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

Code de l'éducation - Article D714-29. Vol. D714-29

COMMISSION EUROPÉENNE. *Recommandation de la commission du 17.7.2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation*. 17 juillet 2012

Circulaire du 20 mars 1998 relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'État

Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs. 23 août 2011

Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique
[en ligne]. Disponible à l'adresse :
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/10/7/ECFI1524250L/jo/texte>

Sources institutionnelles et sur les opérateurs nationaux

AEDRES – Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.aedres.fr/>

Aide à la création de revues numériques en accès ouvert. Dans : *Bibliothèques universitaires - Université Jean Moulin Lyon 3* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/aide-a-la-creation-de-revues-numeriques-en-acces-ouvert-1074810.kjsp?RH=1482226446239>

Cairn.info. Dans : *Cairn.info* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/>

CCSD | Centre pour la Communication Scientifique Directe [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ccsd.cnrs.fr/>

Centre pour l'édition électronique ouverte [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://cleo.openedition.org/>

CNRS - Direction de l'information scientifique et technique (DIST) [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/dist/>

CNRS - Institut des sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/>

Directory of Open Access Journals. Dans : *DOAJ - Directory of Open Access Journals* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org>

Évolution de la BSN vers le Comité pour la science ouverte (CoSO)
[en ligne]. Disponible à l'adresse :
<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/evolution-de-la-bsn-vers-le-comite-pour-la-science-ouverte-coso/>

Fiche d'un emploi type de RéFérens III — Open Data Enseignement supérieur, Recherche et Innovation - Données ouvertes [en ligne]. Disponible à l'adresse :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itr/?refine.referens_id=F2C51

fr.hypotheses – Le portail de la communauté francophone d'Hypothèses [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.hypotheses.org/>

Le GTAO (Groupe de Travail pour l'Open Access). Dans : *Couperin.org* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/site-content/290-gtao/1123-gtao>

HAL-SHS - Sciences de l'Homme et de la Société - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/>

Héloïse - Politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

Huma-Num : l'infrastructure des humanités numériques [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.huma-num.fr/>

Institut de l'information scientifique et technique - facilite l'accès aux résultats issus des différents champs de la recherche mondiale [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.inist.fr/>

ISIDORE : Votre assistant de recherche en SHS | isidore.science [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://isidore.science/>

Le libre accès aux publications et aux données de recherche. Dans : *Horizon 2020* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82025/le-libre-acces-aux-publications-aux-donnees-recherche.html>

Le référentiel des emplois [en ligne]. Bibliothèque nationale de France, Disponible à l'adresse : http://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/IXURL02/P2014000388_Le-referentiel-des-emplois

Les études du COPIST (Catalogue d'offres partagées en IST). Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/les-etudes-du-copist-catalogue-doffres-partagees-en-ist/>

Lodel, logiciel d'édition électronique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.lodel.org>

L'Université Jean Moulin Lyon 3 et OpenEdition Center s'engagent dans un partenariat pour le développement d'une pépinière de revues au service de la science ouverte. Dans : *Université Jean Moulin Lyon 3* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-lyon3.fr/l-universite-jean-moulin-lyon-3-et-openedition-center-s-engagent-dans-un-partenariat-pour-le-developpement-d-une-pepiniere-de-revues-au-service-de-la-science-ouverte-1189408.kjsp?RH=1537974235507>

Médici : réseau, interdisciplinaire et interorganismes, des métiers de l'édition scientifique publique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://medici.in2p3.fr/>

MÉTOPEs Méthodes et outils pour l'édition structurée | Maison de la Recherche en Sciences Humaines [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/document_numerique/projets/metopes

Mirabel [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://reseau-mirabel.info/>

Open Access. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/>

Open-access à l'université Paris Nanterre - Bienvenue sur le site Open access de l'Université Paris Nanterre. Dans : *Open-access à l'université Paris Nanterre* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.parisnanterre.fr/accueil/bienvenue-sur-le-site-open-access-de-l-universite-paris-nanterre-711206.kjsp?RH=1474553247854>

Open Access France – Le site couperin de l'accès ouvert en France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/>

OpenEdition: four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypotheses, Calenda [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>

OpenEdition Books [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/>

OpenEdition Journals [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/>

Ouvrir la Science - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/>

Persée: Accéder à des milliers de publications scientifiques - Persée [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.persee.fr/>

Plan national pour la science ouverte : discours de Frédérique Vidal. Dans : *ESR : enseignementsup-recherche.gouv.fr* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132531/plan-national-pour-la-science-ouverte-discours-de-frederique-vidal.html>

« Plan S » and « cOAlition S » – Accelerating the transition to full and immediate Open Access to scientific publications [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/>

Politique de soutien aux revues scientifiques. Dans : *CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>

Promotion du libre accès [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bibliotheques.u-bordeaux.fr/Vos-services/Valorisation-des-publications-scientifiques/Promotion-du-libre-acces>

Recherche et documentation. Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/activites/recherche-et-documentation/>

Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme-RnMSH. Dans : *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

[//www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99301/reseau-national-des-maisons-des-sciences-de-l-homme-rnmsh.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99301/reseau-national-des-maisons-des-sciences-de-l-homme-rnmsh.html)

RnMSH - Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme. Dans : *RnMSH* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.msh-reseau.fr/accueil>

Science ouverte : l'université de Bordeaux s'engage [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-la-recherche/Science-ouverte-l-universite-de-Bordeaux-s-engage>

SHERPA/RoMEO - Publisher copyright policies & self-archiving [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>

Sources sur les projets éditoriaux

Data Persée – Persée en métadonnées [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://data.persee.fr/>

Environnement Métopes | Maison de la Recherche en Sciences Humaines [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://esix.unicaen.fr/recherche/mrsh/document_numerique/outils/metopes

EPI-REVEL : Revues électroniques d'Université Côte d'Azur [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://epi-revel.unice.fr/>

Episciences [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.episciences.org/>

Numerev [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://numerev.com/>

PANDOR — Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pandor.u-bourgogne.fr/>

polen.univ-bpclermont.fr | Revues et publications en libre accès de l'Université Blaise Pascal [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/>

PoPuPS | Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://popups.uliege.be/>

Portail de revues scientifiques - Université de Bordeaux [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://open.u-bordeaux.fr/journals/>

PREO - Pépinière de REvues en Open access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://preo.u-bourgogne.fr>

Presses universitaires de Caen [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.unicaen.fr/puc/html/index-2.html>

REPÈRES, un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert. Dans : *BU* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert--1199860.kjsp?RH=SCD-ACTUS>

Revues de Lyon 3 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://revues.univ-lyon3.fr/>

Revues de sciences humaines et sociales. Dans : *http://revel.unice.fr* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://revel.unice.fr/>

Service Commun de Documentation - Les revues de l'Université de Poitiers. Dans : *Université de Poitiers* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://scd.univ-poitiers.fr/>

poitiers.fr/appui-a-la-recherche/les-revues-de-l-u-p-/les-revues-de-l-universite-de-poitiers-1640035.kjsp?RH=1447319020508

Exemples de publications

BACALY - Bulletin des arrêts de la cour d'appel de Lyon [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://revues.univ-lyon3.fr/bacaly/index.php>

Balisages, la revue de recherche de l'Enssib. Dans : *Enssib* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/revue-balisages>

Bartolomeo Eustache, *Libellus de dentibus*. Dans : *BIU Santé, Paris* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/eustache/debut.htm>

Correspondance complète de Guy Patin et autres écrits, édités par Loïc Capron. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/patin/>

Création Collective au Cinéma. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://creationcollectiveaucinema.com/>

Finance Bulletin [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://financebulletin.org/>

Genre en séries : cinéma, télévision, médias. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://genreenseries.weebly.com/>

La Fabrique de Vésale et autres textes. Dans : *BIU Santé, Paris* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/debut.htm>

Les Éditions Universitaires d'Avignon – Catalogue, nouveautés, compléments [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://eua.hypotheses.org/>

OENO One [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://oeno-one.eu/>

Perspectives Internationales et Européennes [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://revel.unice.fr/pie/index.html?id=444>

Société française d'histoire de la médecine (SFHM) [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/revue-hsm/?do=list>

Expérimentations

Enquête sur vos pratiques de publication et d'Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.surveymonkey.com/r/EnqueteOACouperin>

Expérimentation 2019-2021 | Les revues SHS et l'Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.openaccess-shs.info/experimentation-2019-2021/>

BIBLIOGRAPHIE

Édition scientifique et édition numérique

BOHANNON, John. Who's Afraid of Peer Review? *Science* [en ligne]. Octobre 2013, Vol. 342, n° 6154, p. 60-65

BOISMENU, Gérard et BEAUDRY, Guylaine. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2002. Champ libre

BORDIER, Julien. *Open peer review: from an experiment to a model* [manuscrit en ligne]. Février 2016. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01283582>

BÜRKI, Reine. Éditorial. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Juin 2018, Vol. 15. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0001-001>

CARON, Yves. Le Carnet de recherche, espace d'expérimentation partagée. Dans : *Les Éditions Universitaires d'Avignon* [en ligne]. 8 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://eua.hypotheses.org/1236>

CODY, Brian. Plan S[how me the money]: why academic-led initiatives represent a more equitable, less costly publishing future. Dans : *Impact of Social Sciences* [en ligne]. 24 octobre 2018. Disponible à l'adresse : <http://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2018/10/24/plan-show-me-the-money-why-academic-led-initiatives-represent-a-more-equitable-less-costly-publishing-future/>

DACOS, Marin et MOUNIER, Pierre. *L'édition électronique*. Paris : la Découverte, 2010. Collection Repères, 549

Fin des revues : la révolution de papier. Dans : *La méthode scientifique* [en ligne]. France Culture, 11 octobre 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>

HENNY, Jean-Michel, PIERROT, Denise et ROUX, Dominique. *L'édition scientifique institutionnelle en France : état des lieux, matière à réflexions, recommandations*. [S. l.] : AEDRES - Association des éditeurs de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, 2015

NIKITENKO, Charlotte et STOCKINGER, Peter. *La publication en ligne*. Paris : Hermes, 2001

OCHANDIANO, Jean-Luc de. L'incubateur de revues de l'université Lyon 3. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Juin 2018, Vol. 15. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0068-010>

ORDUÑA-MALEA, Enrique et LOPEZ-COZAR, Emilio Delgado. The dark side of Open Access in Google and Google Scholar: the case of Latin-American repositories. [en ligne]. Juin 2014. Disponible à l'adresse : <http://arxiv.org/abs/1406.4331>

SCHIMMER, Ralf, GESCHUHN, Kai et VOGLER, Andreas. Disrupting the subscription journals' business model for the necessary large-scale transformation to open access. *ScienceOpen Research* [en ligne]. Juin 2015

SCHLOSSER, Melanie. *Academy-owned? Academic-led? Community-led? What's at stake in the words we use to describe new publishing paradigms | Library Publishing Coalition* [en ligne]. 6 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://librarypublishing.org/alpd19-academy-owned-academic-led-community-led/>

SCHÖPFEL, Joachim. *La publication scientifique : analyses et perspectives*. Paris : Lavoisier Hermes science publications, 2008. Traité des sciences et techniques de l'information

VIEIRA, Lise. *L'édition électronique : de l'imprimé au numérique évolutions et stratégies*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2004. Labyrinthes

L'édition en sciences humaines et sociales

BACACHE-BEAUVALLET, Maya, BENHAMOU, Françoise et BOURREAU, Marc. *Les revues de sciences humaines et sociales en France : libre accès et audience*. 2015

BARLUET, Sophie et NORA, Pierre. *Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger. Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France*. Paris : Presses universitaires de France, 2004. Quadrige. Essais, débats

CONTAT, Odile et GREMILLET, Anne-Solweig. Publier : à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Juillet 2015, n° 7

CONTAT, Odile et TORNAY, Didier. Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs. *Revue d'histoire moderne contemporaine*. 2015, Vol. n° 62-4 bis, n° 5, p. 62-70

FOTIADI, Sophie et TEISSIER, Bernard. *Le Développement du réseau Mir@bel pour le signalement et l'accès aux revues francophones en SHS* [en ligne]. 1 janvier 2016. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2016-04-011>

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES EN SCIENCES SOCIALES (dir.). *La Production des revues de sciences sociales et humaines: actes du séminaire La communication et l'information entre chercheurs (1993)*. Vol.2. Toulouse : Université 3 IUT, 1993

MAHÉ, Annaïg et PRIME-CLAVERIE, Camille. Qui dépose quoi sur Hal-SHS ? Pratiques de dépôts en libre accès en sciences humaines et sociales. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11

MINON, Marc, PARISOT, Thomas et BUREAU, Stéphane. Les revues SHS de langue française à la croisée des chemins. *Revue d'histoire moderne contemporaine*. 2015, Vol. n° 62-4 bis, n° 5, p. 71-82

Recherche et documentation

ADBU. *Les services à la recherche en bibliothèque. Synthèse de l'étude menée par la commission Recherche et Documentation de l'ADBU* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/competplug/uploads/2019/01/ADBU-Services-aux-chercheurs.pdf>.

ARÈNES, Cécile et GRANDET, Odile. *Les modes de communication de la recherche aujourd'hui : quel rôle pour les bibliothécaires ?* Villeurbanne : Enssib, 2015

AUFFRET, Quentin et STOLL, Véronique. *La Bibliométrie : place et rôle des bibliothèques dans les nouveaux enjeux de la recherche*. Villeurbanne : Enssib, 2018

BACH, Jean-François et JÉRÔME, Denis. *Les nouveaux enjeux de l'édition scientifique* [en ligne]. Paris : Académie des sciences, 2014. Disponible à l'adresse : www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/rads_241014.pdf

BASSINET, Aricia et MAUREL, Lionel. *L'accompagnement juridique des chercheurs en bibliothèque universitaire et de recherche: une évolution naturelle des services ?* Villeurbanne : Enssib, 2018

BENHARRAT, Alia. La bibliothèque universitaire dans l'économie de la connaissance. *Documentaliste-Sciences de l'Information*. Avril 2014, Vol. 51, n° 1, p. 70-79

CASTEL, Coralie et SUCHET, Soline. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Villeurbanne : Enssib, 2015

GOLETTA, Véronique et POULAIN, Martine. *Pratiques et perceptions de la bibliothèque par les enseignants/es chercheurs/ses*. Villeurbanne : Enssib, 2018

GREEN, Toby. *We're still failing to deliver open access and solve the serials crisis: to succeed we need a digital transformation of scholarly communication using internet-era principles*. [en ligne]. [S. l.] : Zenodo, 6 septembre 2018

MAHÉ, Annaïg, CHARTRON, Ghislaine et EPRON, Benoît. *Pratiques documentaires numériques à l'université : colloque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012. Papiers

MALOTAUX, Sandrine. Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université. *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Janvier 2011, Vol. 1. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0054-011>

MOALIC, Anthony et BERNARD, Anne-Marie. *Le SCD dans la diffusion des publications scientifiques de son université : état des lieux et perspectives*. Villeurbanne : Enssib, 2009

SWIATEK, Cécile. Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ? *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. Décembre 2017, Vol. 13. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0022-003>

WALLON, Amandine et PERNOO, Marianne. *Signalement et valorisation des ressources libres en LSH par les bibliothèques universitaires et de recherche: une mission, un défi ?* Villeurbanne : Enssib, 2013

Les cadres institutionnels

BARTHONNAT, Céline, BEAUCHAMPS, Cécile, CONTAT, Odile, STÉRIN, Anne-Laure et VAUTRIN, Céline. *Recommandations et aspects juridiques relatifs à la création et à la diffusion d'une revue scientifique* [en ligne]. 7 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01960919/document>

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (dir.). *Livre blanc : Une Science ouverte dans une République numérique - Études et propositions en vue de l'application de la loi Guide stratégique d'applications*. Paris : CNRS, 2016

CAUDRON, Olivier et CLAUD, Joëlle. *Le pilotage de la documentation dans la gouvernance des universités*. [S.l.] : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Inspection générale des bibliothèques, décembre 2018. Disponible à l'adresse : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/61/0/rapport_pilotage_mise_en-ligne_1065610.pdf

COMMAILLE, Jacques. *Avenir de la recherche et Maisons des sciences de l'Homme*. Paris : la Documentation française, 2006

DIRECTION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CNRS. *Livre blanc — Une Science ouverte dans une République numérique*. Marseille : OpenEdition Press, 18 avril 2016. Laboratoire d'idées. ISBN 978-2-8218-6869-4. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/oep/1548>

MARTINEZ, Marc. Les bibliothèques dans l'université : l'adaptation à l'environnement post-LRU. Dans : CAVALIER, François et POULAIN, Martine, *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015, p. 51-58. Bibliothèques

VERNATON, Françoise. *La politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme : quelle articulation avec le Service commun de la documentation ?* 2002

Open access et open science

CARACO, Alain. *Open access et bibliothèques* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 19 décembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>

CAVALLO, Delphine. *Revue.org : l'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne. Mémoires du livre / Studies in Book Culture* [en ligne]. 2009, Vol. 1, n° 1. Disponible à l'adresse : <http://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2009-v1-n1-memoires3559/038638ar/>

CHANIER, Thierry et NOYER, Jean-Max. *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?* Paris : L'Harmattan, 2004

CHARTRON, Ghislaine. Open access et SHS : Controverses. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences* [en ligne]. Mai 2014, n° 52-1, p. 37-63

CHARTRON, Ghislaine. Stratégie, politique et reformulation de l'open access. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Janvier 2016, n° 8

Chronologie/Historique du Libre Accès en France. Dans : *Libre Accès à la communication scientifique* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <http://open-access.infodocs.eu/chronologie-du-la-en-france/>

DACOS, Marin. Position du Conseil scientifique d'OpenEdition sur le libre accès. Dans : *L'Édition électronique ouverte* [en ligne]. 12 octobre 2012. Disponible à l'adresse : <https://leo.hypotheses.org/9953>

ELSE, Holly. Radical open-access plan could spell end to journal subscriptions. *Nature* [en ligne]. Septembre 2018, Vol. 561, p. 17

FRANTSVÅG, Jan Erik et STRØMME, Tormod Eismann. *Few Open Access Journals are Plan S Compliant* [en ligne]. Janvier 2019

GESCHUHN, Kai. Disrupting the subscription journals' business model for the necessary large-scale transformation to open access: A Max Planck Digital Library Open Access Policy White Paper. *ScienceOpen Research* [en ligne]. Juin 2015

INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES – IPP. *Quel délai pour le libre accès des revues de sciences humaines et sociales en France ?* [en ligne]. Juillet 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.ipp.eu/publication/n19-delai-libre-acces-revues-sciences-humaines-et-sociales-shs-france/>

JACOBS, Neil. *Open access: key strategic, technical and economic aspects*. Oxford : Chandos, 2006

JAFFRIN, Ivan et PARISOT, Thomas. La place des revues dans la communication scientifique en régime de libre accès. Retour sur le débat français en SHS. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*. Mai 2014, n° 52-1, p. 9-35

JNSO 2018 - *Journées nationales de la science ouverte* [en ligne]. Décembre 2018. Disponible à l'adresse : [/container/jnso-2018](http://container/jnso-2018)

LANGLAIS, Pierre-Carl. *Etude critique des nouveaux modes « d'éditorialisation » de revues scientifiques en accès-ouvert* [en ligne]. Research Report. [S. l.] : Bibliothèque Scientifique Numérique, octobre 2016. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01388556>

LIBER 2018 *Presentations – 48th LIBER Annual Conference* [en ligne]. Juillet 2018. Disponible à l'adresse : <https://liberconference.eu/2018-presentations/>

OASPA members demonstrate another year of steady growth in CC BY article numbers for fully-OA journals. Dans : *OASPA* [en ligne]. 18 juin 2018. Disponible à l'adresse : <https://oaspa.org/oaspa-members-ccby-growth-2017-data/>

SOLOMON, David J, LAAKSO, Mikael et BJÖRK, Bo-Christer. *Converting Scholarly Journals to Open Access: A Review of Approaches and Experiences*. 2016

SUBER, Peter, LEBERT, Marie et DACOS, Marin. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, 2016. Encyclopédie numérique

VALLUY, Jérôme. Libre accès aux savoirs et accès ouvert aux publications. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11

ANNEXES

Table des annexes

GUIDE D'ENTRETIEN.....	98
TABLEAU D'ANALYSE DES PROJETS D'ÉDITIONS UNIVERSITAIRES	100
TABLEAU D'ANALYSE DES REVUES.....	107

GUIDE D'ENTRETIEN

Historique du projet et contexte institutionnel

- Quand, pour quelle(s) raison(s), le projet éditorial a-t-il été mis en place ? Quelle initiative, de qui ? Quels ressorts, quelles ressources (modèles dans d'autres établissements) ont été employés ?
- Quelle est la position de la tutelle (Université) sur le projet ? Sur l'open access en général ?
- Comment la bibliothèque se positionne-t-elle vis-à-vis des autres instances universitaires sur un projet d'édition (*eg.* Presses universitaires, laboratoires de recherche, service à la recherche...) ?
- Comment le projet s'inscrit-il dans la politique et les plans de l'Université (communication, rapport d'activité, projet d'établissement, de service) ?

Le modèle éditorial

- Sur quel modèle de diffusion de revues le choix s'est-il porté (rassemblement sur une plateforme dédiée, ou maintien sur des sites de laboratoires avec URL propres) ? Pour quelles raisons (besoins spécifiés par les revues, exigences ou souhait de visibilité sur des plateformes nationales) ?
- Quel circuit éditorial mis en place ? Dans quelles conditions (avec les chercheurs) ? Quelle place la bibliothèque y tient-elle ; et quelle place a-t-elle tenu dans ce choix ?
- Le choix de l'open access constitue-t-il une évolution majeure dans la politique éditoriale des revues impliquées dans le projet ? Avec quels effets attendus, observés ?
- La mise à disposition de revues ou d'articles en open access remet-elle en question d'un modèle économique antérieur ?

Mode d'implications de la bibliothèque et moyens mis en œuvre

- Installation et prise en main de nouveaux outils nécessaires ?
- Besoin de quelles nouvelles compétences en édition pour les bibliothécaires ? (Recrutement ? Formation ?)
- Financement des éventuels outils d'édition à la charge de qui ? Et les frais d'édition ?
- Comment la bibliothèque se positionne-t-elle par rapport à d'autres services potentiellement impliqués (DSI, service à la recherche, presses universitaires) ? Voir par rapport à une position antérieure. Comment considère-t-elle cette nouvelle (?) position (renouveau nécessaire, bénéfique, changement subi par tous...) ?

Acteurs impliqués et interactions

- Rôle des plateformes d'édition nationales (OpenEdition, Cairn) ? Des acteurs institutionnels (BSN / CoSO, CNRS) ?

- Place des chercheurs et leur degré d'implication (volontariste ou non) ? Combien de revues finalement investies dans le projet d'édition (par rapport à la totalité de la production documentaire de l'Université) ?
- Interaction(s) éventuelle(s) avec des acteurs extérieurs à l'université (MSH notamment) existent-elles ?

Suite du projet

- Y-a-t-il déjà un retour sur le projet, si celui-ci n'est pas très récent ? Des critiques, des éléments de satisfaction ?
- Quelles sont les perspectives, quelles évolutions sont envisagées ? Au sein de l'Université ? A une échelle plus large (mouvement national, voire supra-national) ?

TABLEAU D'ANALYSE DES PROJETS D'ÉDITIONS UNIVERSITAIRES

Description des projets

Établissement	Forme du projet éditorial	Référencement et signalisation sur internet du projet	Quelles revues ?	Quand ?
Bibliothèques universitaires de Lyon 3	Plateforme de revues des laboratoires de l'Université Jean Moulin Lyon 3	Oui. https://revues.univ-lyon3.fr/	5 revues d'histoire, de linguistique, de sociologie publiées par le portail de Lyon 3 (des liens vers d'autres revues hébergées sur d'autres plateformes, notamment Cairn.info et OpenEdition)	Mis en place en 2017
SCD de l'Université Nice-Sophia Antipolis	Plateforme Revel@nice, revues électroniques de l'Université de Nice	Oui. http://revel.unice.fr/	8 revues de littérature, langues, musicothérapie, droit publiées par le portail (des liens vers 8 autres revues hébergées sur d'autres plateformes, OpenEdition et Persée ; des actes de colloque)	Mis en place en 2004
Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne	Plateforme POLEN, revues et corpus en libre accès de l'université Clermont Auvergne	Oui. http://polen.univ-bpclermont.fr/	6 revues en littérature, histoire, technologie de l'environnement publiées par le portail (des liens vers 3 autres revues)	
Bibliothèques de l'Université de Bordeaux	Portail de revues scientifiques	Oui. http://open.u-bordeaux.fr/journals/	5 revues, en science de la vie, en droit et en économie-finance	Mis en place en 2017
SCD de l'Université de Poitiers		Une page dédiée sur le site du SCD : http://scd.univ-poitiers.fr/appui-a-la-recherche/les-	19 revues (modalités d'édition très variées)	Mis en place en 2010

		revues-de-l-u-p-/les-revues-de-l-universite-de-poitiers-1640035.kjsp?RH=1447319020508		
Bibliothèques universitaires du Mans et de Laval			Une revue	Mis en place en 2016

Contexte

Établissement	Origine du projet	Quels objectifs ?	Politique de l'Université en matière d'open access	Quel service de la bibliothèque est impliqué dans le projet ?
Bibliothèques universitaires de Lyon 3	Initiative de la bibliothèque après l'identification de revues SHS développées de façon non professionnelle	Mettre en valeur les revues des laboratoires de Lyon		
SCD de l'Université Nice-Sophia Antipolis	Appel à projet de l'Université, qui voulait monter une plateforme de revues SHS publiées par les laboratoires			SIDOC, Publications et productions scientifiques
Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne	Demande des chercheurs auprès de la bibliothèque			La bibliothèque est impliquée sur les aspects techniques.
Bibliothèques de l'Université de Bordeaux	Engagement du VP numérique de l'université en faveur d'une plateforme, et intérêt affiché de 4 revues		Présence d'un VP numérique, très engagé, et affiché en ligne – lettre projet (https://bibliotheques.u-bordeaux.fr/Vos-services/Valorisation-	

			des-publications-scientifiques/ Promotion-du-libre-accés)	
SCD de l'Université de Poitiers	Initiative du service informatique, avec le soutien du SCD	Renouveler la fréquentation sur les revues	Nouvel intérêt du VP	La bibliothèque était très peu impliquée, mais s'est de nouveau intéressée au projet, particulièrement à l'aspect juridique, qu'il faut remettre à jour. N. Pinet qui s'en charge est directeur adjoint du SCD.
Bibliothèques universitaires du Mans et de Laval	Opportunité de la présence d'un membre du personnel formé au TIC			

Modalités

Établissement	Opérateur éventuel	Outil d'édition	Moyens (budget, personnel)	Place de la bibliothèque dans le projet éditorial et contexte institutionnel
Bibliothèques universitaires de Lyon 3	OpenEdition	Lodel	Lodel est gratuit ; la bibliothèque paye la création de l'interface (1500 euros par revue environ) Un Bibas sur le développement informatique Au total, moins de 2 ETP sur la plateforme	La bibliothèque (service à la recherche) travaille seule avec les laboratoires impliqués Il n'y a pas de presses universitaires.
SCD de l'Université de Nice-Sophia Antipolis	OpenEdition	Lodel	2 ingénieurs ont été recrutés à l'origine du projet ; un graphiste. Maintenant, dispositif léger. Un développeur (voir page « Crédits / Contacts » sur le site de la plateforme)	Plus de presses universitaires (la plateforme a donc été envisagée par l'université pour les remplacer)
Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne	Référencement sur Isidore	OJS pour certaines revues		En collaboration avec la MSH et les presses universitaires Blaise Pascal, en fonction des compétences de chacune des structures
Bibliothèques de l'Université de Bordeaux		OJS		Collaboration avec les systèmes d'information
SCD de l'Université de Poitiers		Lodel		Groupe de travail informel avec ceux qui font le travail d'édition (secrétaires, personnels ITRF) pour retravailler sur le projet. Le SCD ajoute les questions de valorisation .
Bibliothèques		OJS		La bibliothèque se positionne comme

universitaires du Mans et de Laval				soutien technique uniquement. L'objectif est que les équipes de revues soient autonomes.
------------------------------------	--	--	--	---

Évolutions et avenir du projet d'édition

Établissement	Autres projets, en plus de l'édition de revues	Bilan de la situation actuelle	Des évolutions sont-elles envisagées ?
Bibliothèques universitaires de Lyon 3	Non.		Animer un réseau de pépinières d'OpenEdition et ouvrir la plateforme à d'autres établissements
SCD de l'Université Nice-Sophia Antipolis	Des actes de colloques sont aussi publiés sur la plateforme, mais avec moins de succès.	Le projet fonctionne bien depuis des années	Créer une plateforme conjointe d' épi-revues
Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne	POLEN offre de nombreux autres services en matière de communication scientifique : aide à la création de carnets de recherche, de site, numérisation...	Bilan mitigé pour la bibliothèque : beaucoup de travail, peu de revues ; pas de nouveaux projets	Passer à un modèle autour des épi-revues
Bibliothèques de l'Université de Bordeaux	Non.		
SCD de l'Université de Poitiers	Non.	Le projet d'édition n'a pas été mis à jour depuis plusieurs années.	Officialiser la politique d'open access des revues et relancer la fréquentation des revues
Bibliothèques universitaires du Mans et de Laval	Non.		Développer le projet à d'autres revues de l'université pour créer une plateforme

TABLEAU D'ANALYSE DES REVUES

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
Portail de revues scientifiques en accès ouvert des Bibliothèques universitaires – Lyon 3 Jean Moulin	<i>BACALY – Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon</i> (https://revues.univ-lyon3.fr/bacaly)	Droit	2012	Électronique	Semestriel	Publication en accès libre (sans période d'embargo) <i>Creative Commons</i> (BY-NC)	N/C	
	<i>Cahiers Jean Moulin</i> (https://revues.univ-lyon3.fr/cjm)	Histoire du droit, sciences politiques	2015	Électronique	Annuel	Publication en accès libre (sans période d'embargo) <i>Creative Commons</i> (BY-NC-SA)	<i>Peer review</i> Délai moyen avant la publication : 25 semaines	Auparavant, publication des numéros sous forme de PDF sur le site du laboratoire
	<i>Les Carnets du LARHRA</i> (https://revues.univ-lyon3.fr/larhra)	Histoire	2012	Électronique Les numéros antérieurs à 2015 sont disponibles en version papier	Bisannuel	Publication en accès libre (sans période d'embargo) <i>Creative Commons</i> (BY-NC-SA)	Double évaluation en aveugle Délai moyen avant la publication : 32 semaines	Publication en papier (2012-2015)
	<i>ELAD-SILDA</i> (https://revues.univ-lyon3.fr/elad-silda)	Linguistique	2018	Électronique	Bisannuel	Publication en accès libre (sans période d'embargo) <i>Creative Commons</i> (BY-NC)	Double évaluation en aveugle	
	<i>Nouveaux Cahiers de Marge</i> (https://revues.univ-lyon3.fr/marge)	Littérature	2018	Électronique	Annuel	Publication en accès libre (sans période d'embargo) <i>Creative Commons</i> (BY-NC-SA)	Double évaluation en aveugle	

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Revue internationale des francophonies</i> (rifrancophonies.com)	Linguistique	2017	Électronique	Semestriel	Publication en accès libre		Cette revue a pris la suite de la revue internationale des Francophonies dont la totalité des numéros (2009-2015) est accessible librement en ligne sous forme de PDF sur le site de l'institut qui édite la revue.
Pôle éditorial numérique de l'Université Clermont Auvergne	<i>Courrier du Centre international Blaise Pascal</i> (journals.openedition.org/ccibp)		1979	Électronique	Annuel		Publication en libre accès, sur OpenEdition Journals	Label « Polen » Dernière mise en ligne en 2015
	<i>Siècles</i> (journals.openedition.org/siecles)	Histoire, histoire de l'art, archéologie	1995	Électronique Les 31 premiers numéros ont été rétroconvertis	Bisannuel (?)		Publication en libre accès, sur OpenEdition Journals	Label « Polen »
	<i>Kairos</i> (kairos.univ-bpclermont.fr)	Transdisciplinaire	2014	Électronique	Annuel		N/C	Label « Polen » Moissonné par Isidore Dernière mise en ligne en janvier 2016
	<i>Signifiances</i> (revues.bu.uca.fr/index.php/Signifiances)	Linguistique	2017	Électronique	Trisannuel (?)	Accès libre	Système de soumission et de validation en ligne	Publiée sur la plateforme « Revues Clermont Auvergne »

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Journal des Etudiants en Développement International</i> (jedi.cerdi.org)	Économie	2012	Électronique et papier	Annuel	Accès libre	Système de soumission et de validation en ligne	Dernière mise en ligne en novembre 2017
	<i>Journal International de Technologie, de l'Innovation, de la Physique, de l'Energie et de l'Environnement</i> (revues.bu.uca.fr/index.php/JITIPEE)	Technologie, physique, énergie de l'environnement	2015	Électronique	Annuel (?)	Accès gratuit aux articles sous forme de PDF	Système de soumission et de validation en ligne	Label « Polen » Publiée sur la plateforme « Revues Clermont Auvergne »
	<i>Sociopoétiques</i> (sociopoetiques.univ.bpclermont.fr)	Littérature et sociologie	2016	Électronique	Annuel	Accès gratuit en ligne	N/C	Label « Polen » Moissonnée par Isidore Dernière mise en ligne en décembre 2017
	<i>La Revue du Centre Michel de l'Hospital</i> (cmh.uca.fr/publication/1/all/all/REV)	Sciences juridiques et politiques	2012	Électronique	Annuel (?)	Téléchargeable librement en ligne	Revue à comité de lecture	
	<i>Viatica</i> (viatica.univ-bpclermont.fr)	Littérature	2014	Électronique	Annuel	Accès gratuit en ligne	N/C	Label « Polen » Moissonnée par Isidore

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
RevEl@nice	<i>Loxias</i> (http://revel.unice.fr/loxias/)	Littérature française et comparée	2003	Électronique	Trimestriel	Accès gratuit en ligne	Relecture et sélection par un comité de lecture international	Une version papier des trois premiers numéros existe.
	<i>Revue française de musicothérapie</i> (revel.unice.fr/rmusicotherapie/)		1981	Électronique	Semestriel	Accès gratuit en ligne		Publication papier jusqu'en 2017
	<i>PSEI – Paix, sécurité européenne et internationale</i> (revel.unice.fr/psei/)	Sciences politiques	2015	Électronique	Semestriel (?)	Accès gratuit en ligne	Double lecture	Dernière mise en ligne en 2014
	<i>Cynos</i> (revel.unice.fr/cynos/)	Études anglophones	1985	Électronique et papier	Annuel (?)	Accès gratuit en ligne	N/C	Dernières mise en ligne en 2014 Les premiers numéros ont été rétroconvertis.
	<i>Oxymoron</i> (revel.unice.fr/oxymoron/)	Revue de médiation thérapeutique par l'art	2010	Électronique	Annuel	Accès gratuit en ligne	N/C	Dernière mise en ligne en 2015 (en cours de rénovation)

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Alliage</i> (revel.unice.fr/alliage/)	Culture, science, technique	1999	Électronique et papier	Bisannuel (?) Publication irrégulière	Accès gratuit en ligne Abonnement payant pour la version papier illustrée	N/C	Dernière mise en ligne en 2014 Les premiers numéros ont été rétroconvertis. Le site précise : « la présente version ne reprend pas la riche illustration de la version papier qu'on ne saurait trop recommander aux lecteurs de se procurer, tout particulièrement en s'abonnant. »
	<i>Perspectives internationales et européennes</i> (revel.unice.fr/pie/)	Droit international	2005	Électronique		Accès gratuit en ligne pour la totalité de la revue	N/C	Dernière publication en ligne en 2006
	<i>ERIEP – European Review of industrial Economics and Policy</i> (revel.unice.fr/eriep/)		2010	Électronique	Bisannuel	Accès gratuit en ligne	Soumission et validation par le comité éditorial Certains articles peuvent avoir déjà été publiés dans des journaux européens.	Dernière mise en ligne en 2013 Plateforme en anglais La revue en ligne est le fruit de la collaboration de trois revues (française et italiennes)
	<i>Cahiers de la Méditerranée</i> (journals.openedition.org/cdlm)	Histoire et sciences sociales	1970	Électronique depuis 2004 OpenEdition Journals	Bisannuel	Libre accès avec un délai de restriction de 6 mois	Évaluation en double aveugle	Auparavant papier. Les numéros de 1970 à 2000 sont disponibles sur Persée depuis 2013.

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Cahiers de l'Urmis</i> (journals.openedition.org/urmis)	Sciences sociales	1995	Électronique depuis 2002 (OpenEdition)	Annuel (?)	Libre accès	N/C	Auparavant édition papier. Les numéros antérieurs à 2001 sont disponibles en PDF sur le site d'OpenEdition
	<i>Cahiers de narratologie</i> (journals.openedition.org/narratologie)	Analyse et théories narratives	1987	Électronique depuis 2001	Semestriel	Publication en libre accès <i>Creative Commons</i> (BY-NC-ND)	Évaluation en double aveugle	Auparavant édition papier
	<i>Corpus</i> (journals.openedition.org/corpus)	Linguistique	2001	Électronique depuis 2002	Annuel	Libre accès avec délai de restriction de six mois	Non renseigné	Auparavant papier, puis passage à l'électronique en 2002
	<i>Noesis</i> (journals.openedition.org/noesis)	Philosophie	1995	Électronique depuis 2004	Bi-annuel	Libre accès avec un délai de restriction de 2 ans	Non renseigné	Dernière mise en ligne en 2015
	<i>Revue d'économie industrielle</i> (journals.openedition.org/rei)	Économie	1977	Papier et électronique depuis 2004	Trimestriel	Libre accès avec un délai de restriction de 2 ans	Évaluation en double aveugle	Publié par les Éditions De Boeck Supérieur Les numéros antérieurs à 2005 sont disponibles sur Persée. Disponible sur abonnement sur Cairn.info.

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Rursus</i> (journals.openedition.org/rursus)	Poétique, réception et réécriture des textes antiques	2005	Électronique	Annuel	Publication en libre accès	N/C	
	<i>Socio-anthropologie</i> (journals.openedition.org/socio-anthropologie)	Sciences sociales	1997	Papier et électronique (« freemium »)	Semestriel	Publication en libre accès. Licence <i>Creative Commons</i> (BY-NC-SA)	Évaluation en double aveugle	Édité par les Éditions de la Sorbonne
SCD de Poitiers	<i>Corela</i> (journals.openedition.org/corela)	Sciences du langage	2001	Électronique	Semestriel	Publication en libre accès, sous licence <i>Creative Commons</i> (BY-NC-SA)	Évaluation en double aveugle	
	<i>La Licorne</i> (licorne.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=3703)	Langue et littérature	1976	Papier	Bimestriel			Éditée par les Presses Universitaires de Rennes La plateforme de Poitiers donne accès aux numérisations des numéros antérieurs à 2000.
	<i>Les Cahiers du FoReLL</i> (09.edel.univ-poitiers.fr/lescahiersduforell)	Linguistique et littérature	1993	Électronique		N/C	N/C	Les numéros antérieurs à 2013 et publiés en format papier ont été numérisés et mis en ligne sur le site de la revue

	<i>Les Cahiers Roubaud</i> (roubaud.edel.univ-poitiers.fr)	Littérature	2016	Électronique		N/C	N/C	Deux numéros mis en ligne en 2015 et 2016
	<i>Shakespeare en Devenir</i> (shakespeare.edel.univ-poitiers.fr)	Littérature	2007	Électronique	Annuel	N/C	N/C	Un complément est aussi publié annuellement.
	<i>Les Cahiers du MIMMOC</i> (journals.openedition.org/mimmoc)	Science de l'Homme	2006	Électronique	Annuel (?)	Licence <i>Creative Commons</i> (BY)		
	<i>Revue du centre européen d'études slaves</i> (etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr)	Science de l'Homme	2011	Électronique	Annuel	N/C	N/C	
	<i>Cahiers Claude Simon</i>	Littérature		Papier				Publié par les Presses universitaires de Rennes
	<i>Escriptural</i> (mshs.univ-poitiers.fr)	Littérature		Papier				
	<i>Cahiers de civilisation médiévale</i> [Pas de site dédié]	Histoire	1958	Papier	5 numéros par an			Les numéros de 1958 à 2007 sont en accès libre sur Persée.
	<i>In-scription</i> (in-scription.edel.univ-poitiers.fr)	Épigraphie médiévale	2016	Électronique	Publication au fil de l'eau			
	<i>PRIS-MA</i>	Histoire		Papier	N/C		N/C	

	Titre	Discipline	Date de création	Forme de publication	Périodicité	Licence	Politique d'évaluation	Autres remarques
	<i>Tierce</i> (tierce.edel.univ-poitiers.fr)	Histoire, histoire de l'art et musicologie	2016	Électronique	Annuel	N/C	N/C	Deux numéros publiés en 2016 et 2017
	<i>Annale de JANUA</i> (annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr)	Histoire antique et médiévale	2010	Électronique	Annuel	N/C	N/C	Actes de journées d'études
	<i>Revue européenne des Migrations internationales</i>	Géopolitique	1985	Électronique	Trimestriel	Accès libre après une restriction de deux ans		Accessible en texte intégral sur OpenEdition Journals, et commercialisée sur Cairn.info. Les numéros antérieurs à 2002 sont accessibles sur Persée.
	<i>E-migrinter</i> (journals.openedition.org/e-migrinter)	Géopolitique	2008	Électronique	Semestriel	Accès libre	Évaluation par les pairs	
	<i>Revue Jeunes et mineurs en mobilité</i> (migrinter.labo.univ-poitiers.fr/revues/revue-jeunes-et-mineurs-en-mobilite-jmm)	Géopolitique	2015	Électronique	Annuel	Accès libre	N/C	
	<i>Ruralités</i> (ruralites.labo.univ-poitiers.fr/revue-rurlites)	Sociologie	2010	Électronique (sous forme de PDF à télécharger)	Annuel	N/C	N/C	Dernier numéro mis en ligne en 2014

	<i>Revue Images du Travail, Travail des Images</i> (imagesdutravail.e del.univ- poitiers.fr)		2015	Électronique	Annuel (publication au fil de l'eau)	N/C	N/C	
--	---	--	------	--------------	---	-----	-----	--

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Les différents types de publications scientifiques produites par les chercheurs en sciences humaines et sociales en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016. Source : Les activités et la production scientifique des chercheurs CNRS en sciences humaines et sociales (SHS). Dans : <i>CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales</i> [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://www.cnrs.fr/inshs/presentation/production-scientifique.htm	18
Figure 2. Le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme, (source : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99301/reseau-national-des-maisons-des-sciences-de-l-homme-rnmsch.html). RnMSH © 2014.....	31
Figure 3. Le périmètre des activités. Source : ADBU. <i>Les services à la recherche en bibliothèque. Synthèse de l'étude menée par la commission Recherche et Documentation de l'ADBU</i> [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : http://adbu.fr/competplug/uploads/2019/01/ADBU-Services-aux-chercheurs.pdf	33
Figure 4. Cartographie de la politique documentaire à l'université Clermont Auvergne. Source : entretien avec Fabrice Boyer.....	52
Figure 5. Schéma de circulation de l'information dans Lodel. Source : Mounier, Pierre. « Fonctionnement ». Lodel, <i>logiciel d'édition électronique</i> , 27 mai 2009. http://www.lodel.org/376	59
Figure 6. OJS editorial and publishing process. Source : « À propos de ce système de publication ». http://open.u-bordeaux.fr/journals/index.php/index/about/aboutThisPublishingSystem	60

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN OPEN ACCESS ET LES REVUES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, UNE ÉQUATION COMPLEXE....	17
Comment l'édition universitaire en sciences humaines et sociales s'est-elle tournée vers le numérique et l'open access ?.....	17
<i>L'édition universitaire en sciences humaines et sociales : un écosystème complexe et fragile.....</i>	<i>17</i>
La publication institutionnelle de la recherche en sciences humaines et sociales.....	17
Les autres formes de publication de la recherche en sciences humaines et sociales.....	20
Les spécificités de l'édition universitaire de revues en sciences humaines et sociales.....	21
<i>Le bouleversement induit par le numérique et l'open access dans le champ éditorial en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>22</i>
Quelles publications en ligne ?.....	22
Quelles implications ?.....	24
Quelles préconisations ?.....	25
La multiplicité des acteurs de l'édition en sciences humaines et sociales.....	26
<i>Un contexte national de plus en plus favorable à l'open access.....</i>	<i>26</i>
L'open access, sujet politique.....	27
La mise en place de soutiens et d'outils pour l'open access et l'open science.....	28
<i>Les partenaires traditionnels de la recherche en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>30</i>
Le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.....	30
Les presses universitaires.....	32
Les réseaux professionnels.....	32
L'opportunité d'un investissement du processus éditorial par les bibliothèques universitaires.....	35
<i>Quel rôle pour les bibliothèques universitaires ?.....</i>	<i>35</i>
Le cadre institutionnel et juridique.....	35
L'open access, enjeu politique pour les universités.....	36
<i>Comment les bibliothèques universitaires pratiquent-elles déjà l'open access ?.....</i>	<i>37</i>
<i>Les bibliothèques peuvent-elles être éditrices ?.....</i>	<i>37</i>
L'ÉMERGENCE DES SERVICES D'ÉDITION DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	41
La variété des formes d'investissement du circuit éditorial par les bibliothèques : panorama des projets en cours.....	41
<i>La participation ponctuelle ou isolée des bibliothèques à l'édition universitaire.....</i>	<i>41</i>
Au SCD de Poitiers, un travail de valorisation et de réflexion juridique.....	42

A la bibliothèque interuniversitaire de Santé, un projet d'édition complet mais isolé.....	42
<i>Le développement des « pépinières » de revues.....</i>	43
À l'université Nice-Sophia Antipolis, une plateforme pionnière.....	43
À l'université Jean Moulin Lyon 3, la pépinière de revues pour OpenEdition des Bibliothèques Universitaires.....	44
À l'Université Clermont Auvergne, un pôle éditorial numérique interinstitutionnel.....	45
À Bordeaux, l'édition pluridisciplinaire de revues en ligne.....	46
<i>Qu'est-ce qu'un service d'édition dans une bibliothèque universitaire ?.....</i>	47
Publication plutôt qu'édition.....	47
Le souci de la valorisation des publications de l'université.....	49
Un nouvel ancrage des bibliothèques dans le paysage universitaire.....	51
La question des collaborations et le positionnement de la bibliothèque.....	53
<i>Au sein de l'université : un service de proximité.....</i>	54
Comprendre les besoins des chercheurs.....	54
Mutualiser les moyens : les autres services de l'université.....	55
Sensibiliser et mettre en œuvre de bonnes pratiques éditoriales.....	55
<i>À l'extérieur de l'Université : la volonté de collaboration au niveau national.....</i>	56
Les opérateurs nationaux : intégrer les projets dans une dynamique nationale.....	56
L'Institut des Sciences Humaines et Sociales : coordonner à l'échelle nationale.....	57
Le choix des outils et la mise en œuvre du projet.....	58
<i>Lodel, OJS : l'importance du choix de l'outil éditorial.....</i>	58
<i>Le choix des modalités de diffusion pour une meilleure visibilité des revues.....</i>	61
Le choix des modes de diffusion.....	62
Le travail de signalement.....	63
<i>Quels moyens pour la mise en œuvre ?.....</i>	64
L'investissement dans l'infrastructure informatique.....	64
L'investissement financier.....	65
L'investissement humain : le secrétariat d'édition.....	65
LA POSSIBILITÉ D'UN RENOUVELLEMENT DU PAYSAGE ÉDITORIAL.....	69
La nécessité d'une structuration des projets éditoriaux au niveau national.....	69
<i>Des initiatives locales à un réseau national : la difficulté du changement d'échelle.....</i>	69
De nouvelles possibilités.....	69
Et les risques ?.....	71
<i>Une édition collaborative.....</i>	72
<i>Un développement à l'échelle européenne.....</i>	73
La question centrale de la survie économique.....	74
Vers de nouveaux modèles éditoriaux ?.....	76
<i>L'expérimentation de nouveaux modèles de publication de revues.....</i>	76
<i>Les épi-revues, les méga-revues : le renouvellement de la production de périodiques.....</i>	77
<i>Quel avenir pour le modèle de l'article ?.....</i>	78

Carnets de recherche, données de la recherche : le renouvellement de la publication de l'IST.....	79
« La fin des revues » ?.....	80
CONCLUSION.....	83
SOURCES.....	85
<i>Entretiens.....</i>	<i>85</i>
<i>Sources législatives et appels pour l'open access.....</i>	<i>85</i>
<i>Sources institutionnelles et sur les opérateurs nationaux.....</i>	<i>86</i>
<i>Sources sur les projets éditoriaux.....</i>	<i>89</i>
<i>Exemples de publications.....</i>	<i>90</i>
<i>Expérimentations.....</i>	<i>90</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	91
<i>Édition scientifique et édition numérique.....</i>	<i>91</i>
<i>L'édition en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>92</i>
<i>Recherche et documentation.....</i>	<i>93</i>
<i>Les cadres institutionnels.....</i>	<i>94</i>
<i>Open access et open science.....</i>	<i>94</i>
ANNEXES.....	97
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	117
TABLE DES MATIÈRES.....	119